RAPPORT STATISTIQUE SUR LES TRAVAUX ET LES DÉPENSES DES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

Mai 1989

90-01058/

ISBN 2-550-19794-1

DÉPÔT LÉGAL, 2e TRIMESTRE 1989
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

Page

LISTE DES TABLEAUX iv

LISTE DES FIGURES vii

LISTE DES ABRÉVIATIONS xi

PRÉSENTATION 1

Survol général 1
Évolution des activités depuis la réforme de 1984 2
Plan du rapport statistique 8
Remarques méthodologiques 8

CHAPITRE PREMIER - DONNÉES GÉNÉRALES SUR LES SÉANCES DES COMMISSIONS 11

Nombre et heures de séances 11
Séances en session et hors session 15
Séances publiques, séances de travail et séances à huis clos 17
Présences et remplacements des membres de commission 19

CHAPITRE DEUX - LES MANDATS DES COMMISSIONS 21

Origine des mandats 22
Nombre et heures des séances selon l'origine du mandat 23
Moment de l'exécution des mandats 26
Types de séances selon l'origine du mandat 30

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Page

CHAPITRE TROIS - LES ACTIVITÉS DES COMMISSIONS 33

Compilation générale 33

Séances et heures pour chaque activité 34
Activités en période de session et hors session 41
Types de séances selon les activités 42

Compilation par activité 44

Législation - Étude des projets de loi 44
Projets de loi publics 47
Projets de loi d'intérêt privé 53
Étude des crédits budgétaires 56
Interpellations 59
Autres mandats confiés par l'Assemblée 62
Législation déléguée 67
Surveillance d'organismes 67
Vérification des engagements financiers 70
Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi 73
Études entreprises à l'initiative des commissions 76
Organisation générale 79

CHAPITRE QUATRE - LA COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LA SOUS-COMMISSION PERMANENTE DE LA RÉFORME PARLEMENTAIRE 83

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Page

CHAPITRE CINQ - LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL ET LES AUTRES ACTIVITÉS DES COMMISSIONS 85

Comité directeur 85
Sous-commission 86
Présidence des séances 87
Ressources professionnelles autres que le personnel régulier 88
Déplacements des commissions 88
Personnel de soutien 89
Consultations générales et particulières 90

CHAPITRE SIX - ÉTAT DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR LES COMMISSIONS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989 95

Le budget 1988-1989 95
Les dépenses effectuées 95

ANNEXE I - DÉNOMINATION ET COMPÉTENCE DES COMMISSIONS 101
ANNEXE II - FICHES DES ACTIVITÉS DES COMMISSIONS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989 105
Commission de l'aménagement et des équipements 107
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation 117
Commission des affaires sociales 121
Commission du budget et de l'administration 125
Commission de la culture 131
Commission de l'éducation 135
Commission de l'économie et du travail 139
Commission des institutions 145
Commission de l'Assemblée nationale 153

LISTE DES TABLEAUX

Page

TABLEAU 1 - Séances et heures, par commission 11

TABLEAU 2 - Séances et heures en session et hors session, par commission 15

TABLEAU 3 - Séances publiques, séances de travail et séances à huis clos, en nombre et en heures, par commission 17

TABLEAU 4 - Présence et remplacement des membres 20

TABLEAU 4.1 - Taux de présence et de remplacement, par type d'activité 20

TABLEAU 5 - Origine des mandats, par commission 22

TABLEAU 6 - Séances selon les mandats, par commission 23

TABLEAU 7 - Heures de séances selon les mandats, par commission 24

TABLEAU 8 - Séances en session et hors session selon les mandats, par commission 28

TABLEAU 9 - Heures de séances en session et hors session selon les les mandats, par commission 29

TABLEAU 10 - Séances publiques et séances de travail selon les mandats, par commission 30

TABLEAU 11 - Heures de séances publiques et de séances de travail selon les mandats, par commission 31

TABLEAU 12 - Séances par activité 34

TABLEAU 13 - Heures de séances par activité 35

LISTE DES TABLEAUX (suite)

Page

TABLEAU 14 - Séances par activité, en nombre et en pourcentage, par commission 38

TABLEAU 15 - Séances par activité, en heures et en pourcentage, par commission 39

TABLEAU 16 - Séances en session et hors session, en nombre et en heures, par activité 41

TABLEAU 17 - Séances publiques et séances de travail, en nombre et en heures, par activité 43

TABLEAU 18 - Traitement des projets de loi présentés à l'Assemblée 45

TABLEAU 19 - Étude détaillée des projets de loi, par commission 45

TABLEAU 20 - Traitement des projets de loi en commission 46

TABLEAU 21 - Séances consacrées aux projets de loi publics selon le mode de l'étude, par commission 48

TABLEAU 22 - Heures de séances consacrées aux projets de loi publics selon le mode de l'étude, par commission 48

TABLEAU 23 - Séances consacrées à l'étude des projets de loi publics et des projets de loi d'intérêt privé, en nombre et en heures, par commission 49

TABLEAU 24 - Séances consacrées à l'étude des crédits budgétaires, en nombre et en heures, par commission 56

TABLEAU 25 - Séances consacrées aux interpellations, en nombre et en heures, par commission 59

TABLEAU 26 - Séances consacrées aux autres mandats confiés par l'Assemblée, en nombre et en heures, par commission 62

LISTE DES TABLEAUX (suite)

Page

TABLEAU 27 - Séances consacrées à la surveillance des organismes publics, en nombre et en heures, par commission 67

TABLEAU 28 - Séances consacrées à la vérification des engagements financiers, en nombre et en heures, par commission 70

TABLEAU 29 - Séances consacrées aux autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi, en nombre et en heures, par commission 73

TABLEAU 30 - Séances consacrées à des études entreprises à l'initiative des commissions, en nombre et en heures, par commission 76

TABLEAU 31 - Séances consacrées à l'organisation générale, en nombre et en heures, par commission 79

TABLEAU 32 - Séances de la Commission de l'Assemblée nationale, en nombre et en heures, par activité 84

TABLEAU 33 - Comités directeurs 85

TABLEAU 34 - Présidence des séances 87

TABLEAU 35 - Nombre de consultations, de témoins entendus et de mémoires déposés, par commission 90

TABLEAU 36 - Consultations particulières et générales, en nombre de séances et d'heures, par commission 91

TABLEAU 37 - Heures de séances de consultation, selon le type d'activité, par commission 93

TABLEAU 38 - Répartition des dépenses des commissions, entre le 1er avril 1988 et le 31 mars 1989, par catégorie de dépenses et par commission 100

LISTE DES FIGURES

Page

FIGURE 1 - Évolution des heures de séances selon l'origine des mandats 4

FIGURE 2 - Évolution des heures de séances consacrées à la législation, aux consultations et aux autres mandats 5

FIGURE 3 - Évolution des heures de séances consacrées aux activités de contrôle parlementaire 6

FIGURE 4 - Évolution des heures de séances consacrées aux activités d'initiative 7

FIGURE 5 - Répartition des heures de séances, par commission 13

FIGURE 6 - Répartition des heures de séances, par mois 14

FIGURE 7 - Répartition des heures de séances, en session et hors session 16

FIGURE 8 - Répartition des heures de séances, en séances publiques et en séances de travail 18

FIGURE 9 - Répartition des heures de séances, selon l'origine des mandats 25

FIGURE 10 - Répartition des heures de séances, selon l'origine des mandats, par mois 27

FIGURE 11 - Répartition des heures de séances, par activité 36

FIGURE 12 - Répartition des projets de loi publics, par commission 50

FIGURE 13 - Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des projets de loi publics, par commission 51

LISTE DES FIGURES (suite)

Page

FIGURE 14 - Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des projets de loi publics, par mois 52

FIGURE 15 - Répartition des projets de loi d'intérêt privé, par commission 54

FIGURE 16 - Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des projets de loi d'intérêt privé, par commission 54

FIGURE 17 - Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des projets de loi d'intérêt privé, par mois 55

FIGURE 18 - Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des crédits budgétaires, par commission 57

FIGURE 19 - Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des crédits budgétaires, par mois 58

FIGURE 20 - Répartition des heures de séances consacrées aux interpellations, par commission 60

FIGURE 21 - Répartition des heures de séances consacrées aux interpellations, par mois 61

FIGURE 22 - Répartition des heures de séances consacrées aux autres mandats confiés par l'Assemblée, par commission 65

FIGURE 23 - Répartition des heures de séances consacrées aux autres mandats de l'Assemblée, par mois 66

FIGURE 24 - Répartition des heures de séances consacrées à la surveillance des organismes publics, par commission 68

FIGURE 25 - Répartition des heures de séances consacrées à la surveillance des organismes publics, par mois 69

LISTE DES FIGURES (suite)

Page

FIGURE 26 - Répartition des heures de séances consacrées à la vérification des engagements financiers, par commission 71

FIGURE 27 - Répartition des heures de séances consacrées à la vérification des engagements financiers, par mois 72

FIGURE 28 - Répartition des heures de séances consacrées aux autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi, par commission 74

FIGURE 29 - Répartition des heures de séances consacrées aux autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi, par mois 75

FIGURE 30 - Répartition des heures de séances consacrées aux études entreprises à l'initiative des commissions, par commission 77

FIGURE 31 - Répartition des heures de séances consacrées aux études entreprises à l'initiative des commissions, par mois 78

FIGURE 32 - Répartition des heures de séances consacrées à l'organisation générale, par commission 80

FIGURE 33 - Répartition des heures de séances consacrées à l'organisation générale, par mois 81

FIGURE 34 - Répartition des heures de séances de consultation, par commission 92

FIGURE 35 - Répartition des heures de séances de consultation, par mois 92

FIGURE 36 - Répartition des heures de séances de consultation, par activité 94

FIGURE 37 - Répartition des dépenses, par catégorie 96

LISTE DES FIGURES (suite)

Page

FIGURE 38 - Répartition des dépenses, par activité 97

FIGURE 39 - Répartition des dépenses, par commission 98

LISTE DES ABRÉVIATIONS

CAE	Commission de l'aménagement et des équipements
CAN	Commission de l'Assemblée nationale
CAPA	Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation
CAS	Commission des affaires sociales
CBA	Commission du budget et de l'administration
CC	Commission de la culture
CE	Commission de l'éducation
CET	Commission de l'économie et du travail
CI	Commission des institutions
PLP	Projet de loi public
PLIP	Projet de loi d'intérêt privé
SP	Séance publique
ST	Séance de travail

PRÉSENTATION

La réforme parlementaire de 1984 a incité le Secrétariat des commissions à publier un compte rendu annuel qui tient compte du fonctionnement nouveau et plus autonome des commissions.

Pour la cinquième année consécutive, ce rapport statistique a pour objet de dresser un tableau global des activités des commissions afin, d'une part, de mieux faire connaître le travail effectué par les députés qui sont membres des huit commissions parlementaires permanentes et, d'autre part, de fournir aux divers intervenants des données utiles à la planification et à l'organisation des travaux des commissions parlementaires.

Le présent rapport s'inscrit dans la même perspective que les précédents, autant par son contenu que par sa forme.

Survol général

L'année 1988-1989 est caractérisée par un retour à la charge de travail traditionnelle des commissions parlementaires, exceptionnellement altérée l'an dernier par un nombre sans précédent de consultations publiques à la suite de mandats de l'Assemblée. Cette année, l'étude des projets de loi publics domine largement l'ensemble des activités, avec 51,3% du total des heures de séances, alors que les consultations sur les autres mandats de l'Assemblée reprennent la deuxième place, avec 21,6% du total. Ces deux activités comptent pour près des trois-quarts des heures de séances des commissions, un niveau inégalé depuis l'entrée en vigueur de la réforme.

En revanche, le niveau des activités de contrôle et d'initiative parlementaires est en stagnation, voire en régression, depuis quelques années. À cet égard, la vérification des engagements financiers s'avère la principale activité relevant de l'initiative des commissions depuis 1986-1987.

Évolution des activités depuis la réforme de 1984

La publication d'un cinquième rapport statistique depuis la mise en vigueur de la réforme parlementaire, est propice à l'analyse des tendances se dégageant de l'évolution des activités des commissions.

À partir des données compilées par le Secrétariat des commissions depuis avril 1982, nous avons établi le nombre d'heures effectuées par les commissions selon les grandes catégories d'activité, illustrées à l'aide des graphiques des pages suivantes. Ces graphiques permettront donc de situer l'évolution des activités des commissions avant, pendant, et après la réforme de 1984.

Afin de permettre au lecteur d'apprécier cette évolution, rappelons que l'essentiel des objectifs de la réforme était de réaliser un meilleur équilibre des institutions démocratiques en modernisant le fonctionnement de l'Assemblée et de ses commissions, et en privilégiant un meilleur contrôle de l'Exécutif, de l'administration publique, des finances et des dépenses publiques[1]. Elle visait à rehausser le rôle du Parlement en fournissant aux députés des moyens nouveaux d'assumer efficacement leurs fonctions parlementaires, notamment par une réforme du système et du fonctionnement des commissions parlementaires. Leur nombre étant réduit de 27 à 8, les nouvelles commissions étaient dotées d'une autonomie accrue et de ressources supplémentaires. Fondée en grande partie sur le principe du consensus, la réforme permettait aux commissions d'organiser leurs travaux, d'entreprendre des études à l'initiative de leurs membres, d'effectuer une surveillance accrue sur les actes du gouvernement par le biais de la vérification trimestrielle des engagements financiers et de la politique budgétaire, par l'étude de la législation déléguée et l'examen des orientations, de la gestion et des activités des organismes publics, dans le cadre de leurs champs de compétence respectifs.

Qu'en est-il de l'utilisation de ces nouveaux pouvoirs par les commissions parlementaires après cinq années d'expérimentation?

---

1 ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, Mémoire du Président de l'Assemblée, 22 juin 1983.

Les données qui suivent fournissent une mesure strictement quantitative du niveau d'utilisation de ces nouveaux pouvoirs. Seules la lecture et l'analyse du contenu des débats permettent d'apprécier à leur pleine valeur les résultats obtenus à ce jour.

La figure 1 illustre l'évolution des heures de séances des commissions depuis avril 1982, selon les trois grandes catégories de mandats: mandats de l'Assemblée, mandats issus d'une disposition du Règlement ou d'une loi, mandats d'initiative[2]. La courbe du haut indique la somme totale des activités des commissions. On note que le niveau global des activités s'est accru sensiblement, malgré un ralentissement notable au début de la mise en oeuvre de la réforme en 1984-1985, dû en grande partie à la tenue des élections générales en décembre 1985.

La seconde courbe indique le niveau d'activité consacré aux mandats de l'Assemblée, ces derniers constituant l'essentiel des travaux des commissions pour toute la période observée. L'écart entre la première courbe et la seconde (total des activités/mandats de l'Assemblée) illustre la marge d'initiative prise par les commissions parlementaires en exécutant des mandats issus du Règlement ou d'une loi, ou de l'initiative de leurs membres. On observe que la marge d'autonomie s'accroît à partir de 1984-1985, passant d'une cinquantaine d'heures avant la réforme[3], à plus de deux cents heures en moyenne.

---

2 Voir au chapitre 2 pour une définition de ces catégories.

3 Avant mars 1984, la Commission des engagements financiers effectuait de sa propre initiative un examen mensuel des dépenses du gouvernement, en vertu d'une disposition du Règlement.

FIGURE 1 **Évolution des heures de séances des commissions selon l'origine des mandats**

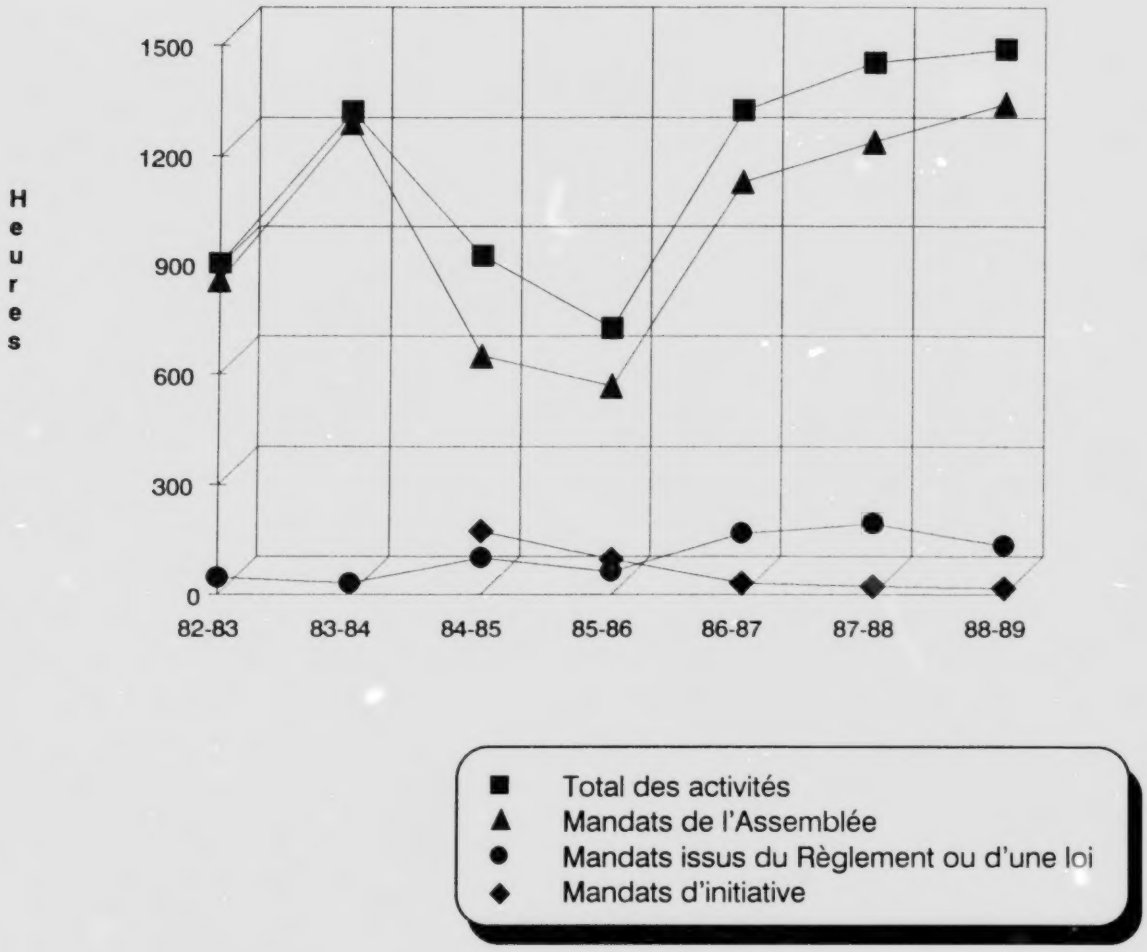

Les deux courbes du bas de la figure 1 nous renseignent sur l'utilisation par les commissions de cette marge d'autonomie. La courbe des mandats issus du Règlement ou d'une loi indique une progression certaine, quoique timide, à partir de 1984-1985: les commissions expérimentent leurs nouveaux pouvoirs à l'égard de la surveillance d'organismes et accroissent leur vérification des engagements financiers. En revanche, la courbe des mandats d'initiative indique que malgré un assez haut niveau d'activité au début de la réforme, celui-ci ne cesse de décroître, passant de près de 180 heures en 1984-1985 à une quinzaine d'heures en 1988-1989.

La figure 2 illustre la part des activités traditionnelles des commissions, soit l'étude de la législation et la tenue de consultations publiques, dans l'ensemble des activités. On observe que la somme de ces deux fonctions accapare l'essentiel des activités des commissions pour toute la période observée. Il est intéressant de noter que la mise en oeuvre de la réforme en 1984-1985 a peu modifié la structure de la charge de travail des commissions, bien que le niveau d'activité relatif à l'étude de la législation et aux consultations ait varié considérablement au cours des années.

FIGURE 2 **Évolution des heures de séances des commissions consacrées à la législation et aux consultations sur mandat de l'Assemblée, par rapport aux autres activités**

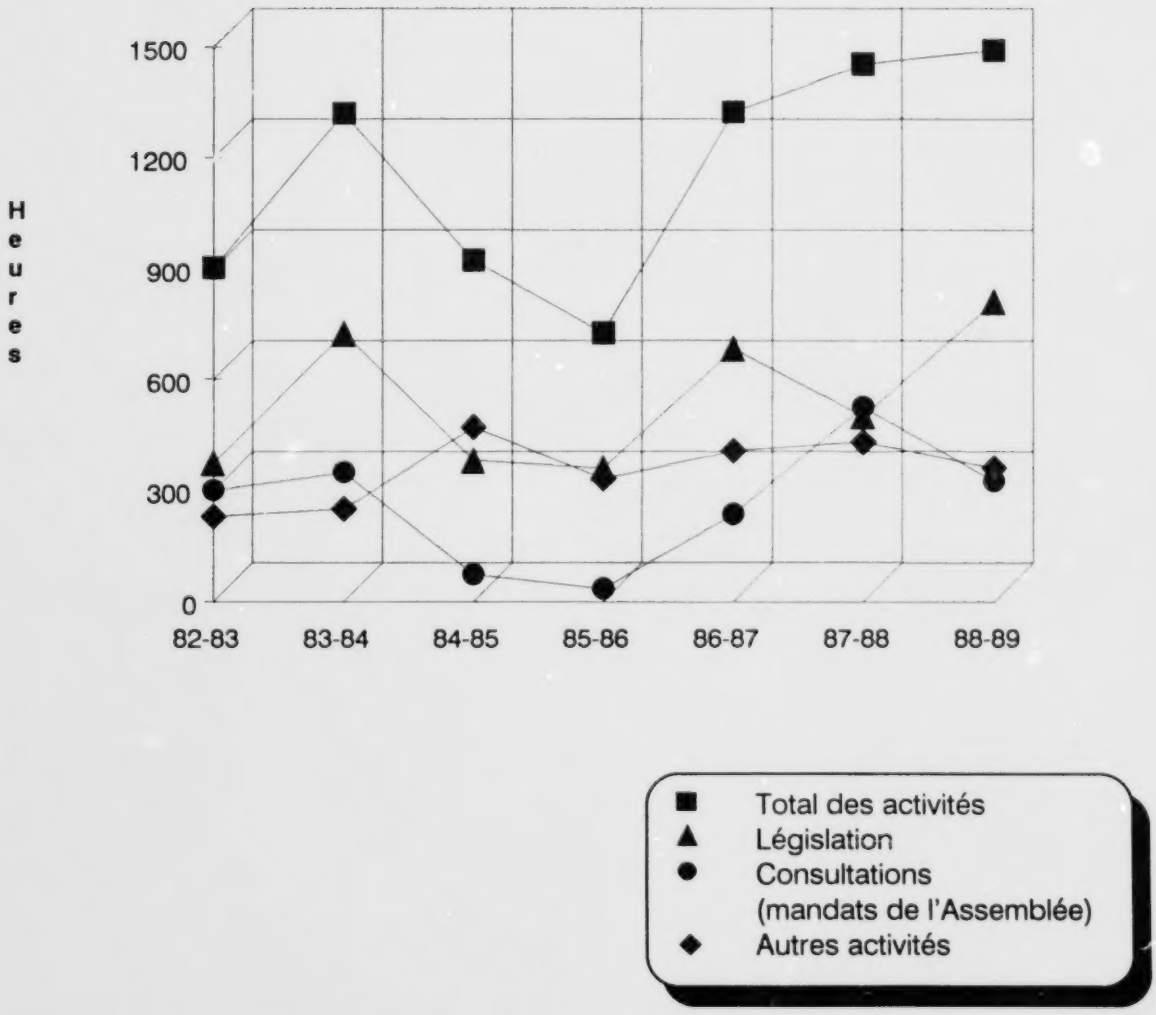

La figure 3 isole de l'ensemble des activités celles qui sont reliées au contrôle parlementaire effectué par les commissions, soit sur mandat de l'Assemblée (crédits budgétaires, interpellations), soit en vertu d'une disposition du Règlement (engagements financiers, surveillance d'organismes, politique budgétaire).

La courbe du haut indique que la mise en oeuvre de la réforme en 1984-1985 n'a pas correspondu à une hausse immédiate des activités de contrôle par les commissions. On remarque toutefois un net accroissement à partir de 1986-1987. Il est à noter que cet accroissement est dû totalement à l'initiative des commissions, puisque le niveau des mandats de contrôle parlementaire issus d'un mandat de l'Assemblée est demeuré stable sur la période, alors qu'on observe un net accroissement de la vérification des engagements financiers et, entre 1986 et 1988, de la surveillance d'organismes, mandats dont l'organisation relève de l'initiative des commissions.

FIGURE 3 **Évolution des heures de séances des commissions consacrées aux activités de contrôle parlementaire**

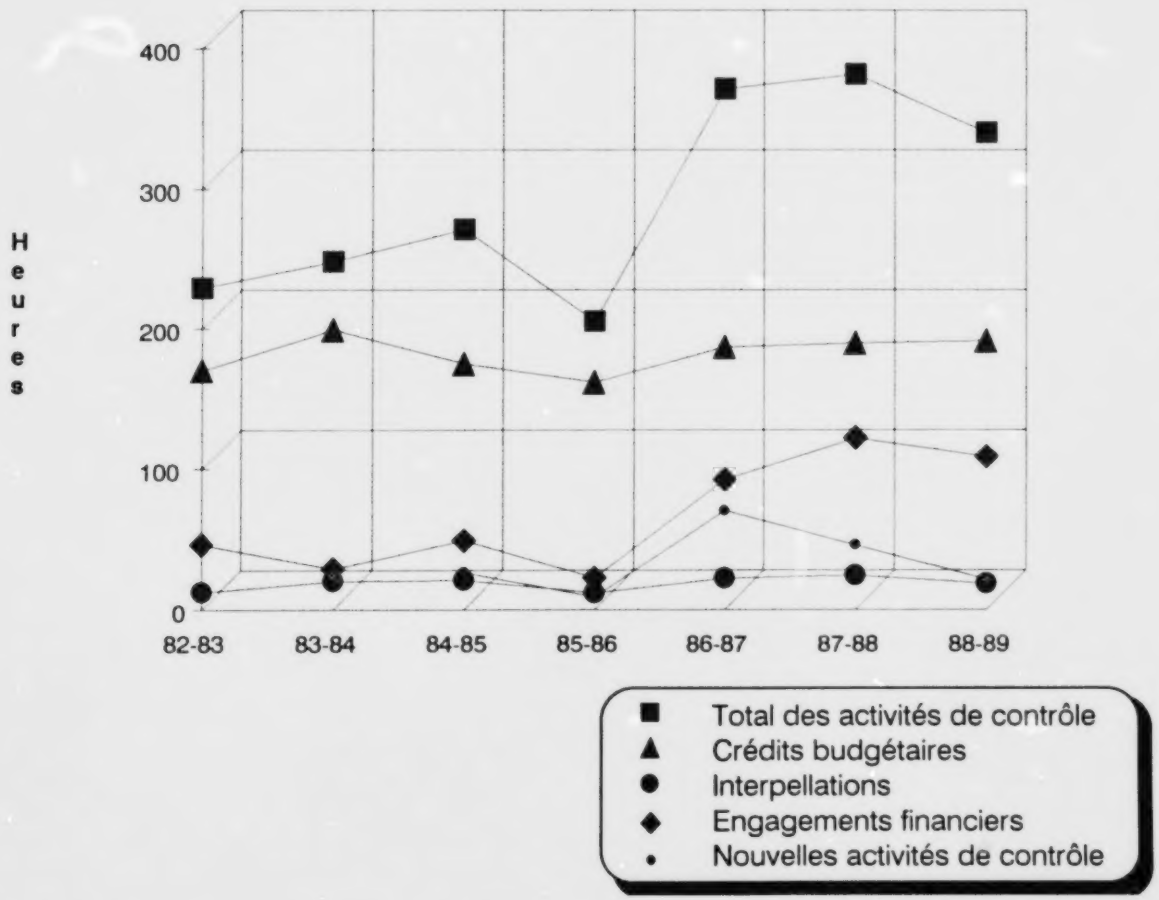

La figure 4 isole de l'ensemble des activités, celles qui découlent entièrement de l'initiative des commissions, soit les études entreprises à l'initiative des commissions et les séances d'organisation générale.

Comme nous l'avons observé plus haut lors de l'analyse de la figure 1, le total des activités d'initiative diminue radicalement entre 1984-1985 et 1988-1989. On note cependant que cette baisse est davantage attribuable aux études entreprises à l'initiative des commissions qu'à l'organisation générale, dont la décroissance est moins marquée.

FIGURE 4 **Évolution des heures de séances des commissions consacrées aux activités d'initiative parlementaire**

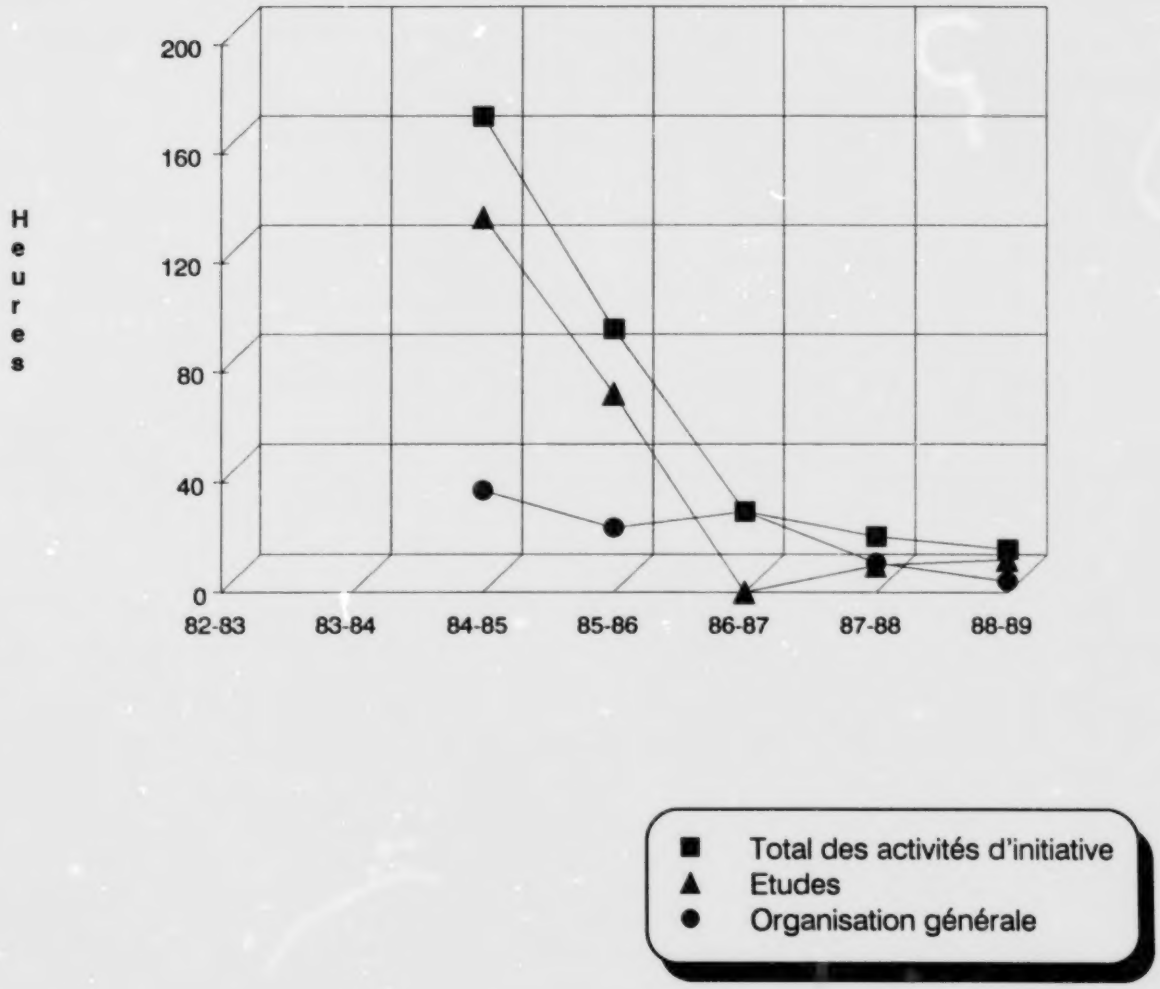

Les données sur l'évolution des activités des commissions depuis avril 1982 indiquent donc que le niveau global des activités s'est accru à la suite de l'entrée en vigueur de la réforme. Bien que les mandats de l'Assemblée, et notamment l'étude de la législation et les consultations publiques, constituent toujours les activités principales des commissions, on observe une croissance des activités de contrôle parlementaire entreprises à l'initiative des commissions. Cependant, malgré un départ prometteur au début de la mise en oeuvre de la réforme, le niveau d'activité des mandats d'initiative entrepris par les commissions a été fortement réduit.

Plan du rapport statistique

Les chapitres qui suivent exposent en détail les activités des commissions pour l'année 1988-1989, dans une perspective comparative.

Le premier chapitre traite des données générales sur les séances des commissions en termes de nombre de séances, leur durée, le type de séance et la participation des députés. Le second chapitre examine les travaux des commissions sous l'angle de l'origine des mandats qu'elles ont reçus, que ce soit en vertu d'un ordre de l'Assemblée, d'une disposition du Règlement de l'Assemblée ou d'une loi, ou de leur propre initiative. Le troisième chapitre analyse plus en profondeur chacune des activités, en mettant l'accent sur celles qui ont davantage occupé les commissions. Un chapitre distinct est par la suite consacré aux activités de la Commission de l'Assemblée nationale et de la Sous-commission permanente de la réforme parlementaire, en raison de la nature particulière des mandats qui leur sont confiés et des caractéristiques de leur fonctionnement. Les deux derniers chapitres traitent du fonctionnement des commissions et des ressources mises à leur disposition.

On retrouve en annexe les données détaillées des activités de chaque commission. À compter de cette année, les fiches des activités des commissions comprennent les dates auxquelles les séances ont été tenues.

Remarques méthodologiques

Nous avons abordé l'analyse des données relatives aux activités des commissions en cherchant à répondre aux questions suivantes: 1) Quel a été le niveau d'activité

des commissions cette année et comment se distingue-t-il des années antérieures? 2) Comment la charge de travail a-t-elle été répartie entre les commissions et dans le temps? Dans quelle mesure cette répartition est-elle équilibrée entre les commissions et stable d'une année à l'autre?

Les données présentées dans les tableaux font état des résultats de l'année terminée, alors que les représentations graphiques permettent la comparaison des activités pour les trois dernières années, soit le niveau de comparaison que nous avons établi dans les rapports précédents. Cependant, les graphiques présentant la répartition des travaux des commissions sur les douze mois de l'année, introduits dans le rapport de l'an dernier, ne font état que des deux dernières années.

Les tableaux statistiques compris dans ce rapport conservent la même numérotation séquentielle que celle qui avait été établie pour les rapports antérieurs, soit depuis 1985-1986, ce qui facilite la comparaison d'une année à l'autre.

Les représentations graphiques ont pour but d'illustrer la répartition et l'évolution de la charge de travail entre les commissions. Elles ont été établies à partir du nombre d'heures de séances, soit une donnée qui permet la comparaison entre les commissions, les activités et les mois de l'année.

Afin d'apprécier précisément l'équilibre ou le déséquilibre de la répartition de la charge de travail entre les commissions, nous avons utilisé la mesure de l'écart-type de la distribution des heures de séances. L'écart-type sert à déterminer dans quelle mesure le résultat obtenu pour chacune des commissions s'écarte de la moyenne des résultats obtenus par l'ensemble des commissions. En présence d'une distribution parfaitement égale de la charge de travail des commissions, l'écart-type est de 0. Plus la charge de travail est inégalement répartie entre les commissions, plus l'écart-type est élevé. Afin de permettre la comparaison entre les activités et ce, d'une année à l'autre, nous avons calculé l'écart-type à partir des proportions plutôt qu'à partir des valeurs absolues. Cette mesure sera particulièrement utile afin de comparer la répartition de chaque activité et l'évolution des écarts dans le temps, ce qui nous permettra d'apprécier les modifications dans la répartition de la charge de travail des commissions, à la fois en termes d'équilibre et de stabilité.

Comme ce rapport est basé avant tout sur des données statistiques, nous n'avons retenu, pour appuyer le texte, que les éléments quantifiables. Toutes les données apparaissant dans les différents tableaux ont été puisées dans les procès-verbaux des séances des commissions tenues entre le 1er avril 1988 et le 31 mars 1989. Par conséquent, cet ouvrage ne fait état que d'une partie du travail de l'ensemble des commissions puisqu'il nous est impossible de tenir compte, à partir de statistiques uniquement, des heures consacrées à la préparation et au suivi des séances des commissions ainsi que des réunions des comités directeurs, ou des rencontres interparlementaires, par exemple.

Il est à noter que dans tous les tableaux, les fractions d'heure indiquent une fraction décimale et non des minutes.

En terminant, nous désirons remercier le Service de l'informatique de l'Assemblée nationale pour sa précieuse collaboration dans l'édition du présent rapport et dans la production des figures.

CHAPITRE PREMIER

DONNÉES GÉNÉRALES SUR LES SÉANCES DES COMMISSIONS

Les séances publiques et les séances de travail sont les principaux outils dont disposent les commissions parlementaires pour exécuter les mandats qu'elles se sont donnés ou qui leur ont été confiés. Dans le présent rapport, une séance correspond à la période de temps accordée à l'étude d'une affaire, au cours d'une même journée.

Nombre et heures de séances

Au cours de la dernière année, les commissions ont tenu 401 séances de toute nature, totalisant 1490 heures, soit une diminution de 10,1% en nombre de séances, mais une augmentation de 2,6% en heures, en comparaison avec l'année 1987-1988.

La durée moyenne des séances a également continué d'augmenter cette année pour se situer à 3 heures 43 minutes, soit une hausse de 14,3% par rapport à l'année 1987-1988.

TABLEAU 1 - Séances et heures, par commission

Commissions	Séances		Heures	
		%		%
CAE	84	20,9	283,15	19,0
CAPA	18	4,5	62,41	4,2
CAS	59	14,7	266,11	17,9
CBA	55	13,7	215,21	14,4
CC	23	5,7	52,77	3,5
CE	48	12,0	227,64	15,3
CET	49	12,2	162,93	10,9
CI	65	16,2	219,78	14,7
TOTAL	401	100,0	1490,00	100,0

Le tableau 1 indique que la répartition des heures de séances est inégale entre les commissions, puisque quelques-unes d'entre elles ont un nombre d'heures qui s'écarte largement de la moyenne. En effet, le nombre d'heures total de la commission qui a le plus siégé, la CAE, est de 5,4 fois plus élevé que celui de la commission qui a le moins siégé, la CC. Cet écart n'était que de 4,7 en 1987-1988 et de 2,6 il y a deux ans. Cependant, une mesure plus rigoureuse de la répartition de la charge de travail indique que le déséquilibre est un peu moins élevé cette année, puisque l'écart-type est de 5,5, contre 6,1 et 4,3 pour les deux années précédentes.

Ce déséquilibre dans la répartition de la charge de travail des huit commissions est observé depuis plusieurs années et s'explique en grande partie, d'une part, par des facteurs conjoncturels qui font en sorte que certaines commissions se voient confier ou se donnent elles-mêmes des mandats plus ou moins larges, et, d'autre part, par des facteurs structurels, tel que l'étendue du champ de compétence de certaines commissions duquel découle, chaque années, un volume de travail plus ou moins élevé, selon le cas.

Ainsi, on observe depuis plusieurs années que les commissions qui comptent le plus grand nombre de ministères et d'organismes publics dans leur champ de compétence ont tendance à connaître un plus haut niveau d'activité. C'est ce qui explique que la CAE figure au premier rang des commissions depuis 1984. Toutefois, la CET, qui serait la deuxième commission en importance, selon ce critère, cède à nouveau la deuxième place en 1988-1989 à la CAS qui a connu un haut niveau d'activité, quoique légèrement inférieur à celui qui avait été observé en 1987-1988.

En fait, comme l'illustre la figure 5, le léger accroissement du volume de travail n'est attribuable qu'à deux commissions, la CE et la CBA. La première a connu une hausse de 213,1% de ses heures de séances en 1988-1989, dont la majeure partie est due aux consultations et à l'étude détaillée des projets de loi 106 et 107 modifiant les institutions scolaires publiques (voir page 49). La CBA a, pour sa part, accru de 39,7% le niveau de ses activités; cette hausse est attribuable en majeure partie à la révision de la législation dans le secteur des institutions financières.

Toutes les autres commissions ont connu une baisse de leurs heures de séances. Notons à cet égard la baisse de 49,2% de la CC et de 32,7% de la CET.

FIGURE 5 Répartition des heures de séances, par commission

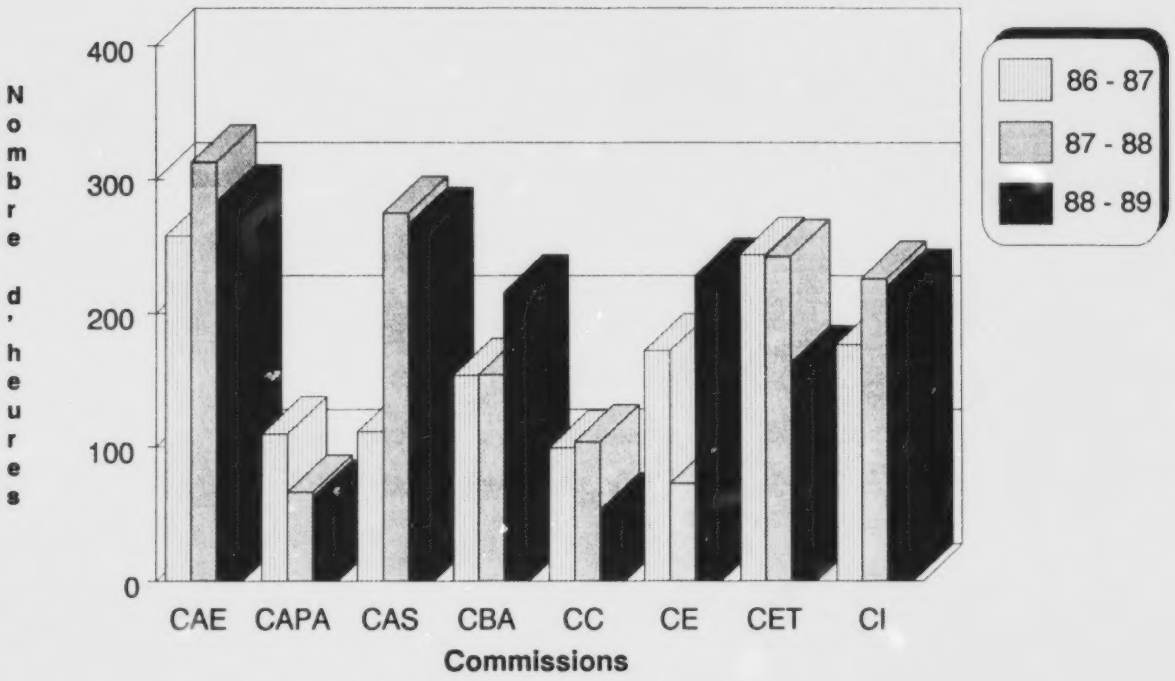

La figure 6 illustre que les travaux des commissions se sont répartis sur onze mois de l'année et qu'il y a eu relâche en juillet. On observe que cette répartition est inégale sur l'année et que les deux mois de la session intensive, juin et décembre, accaparent 35,6% de la durée des séances (33,4% en 1987-1988).

FIGURE 6 **Répartition des heures de séances, par mois**

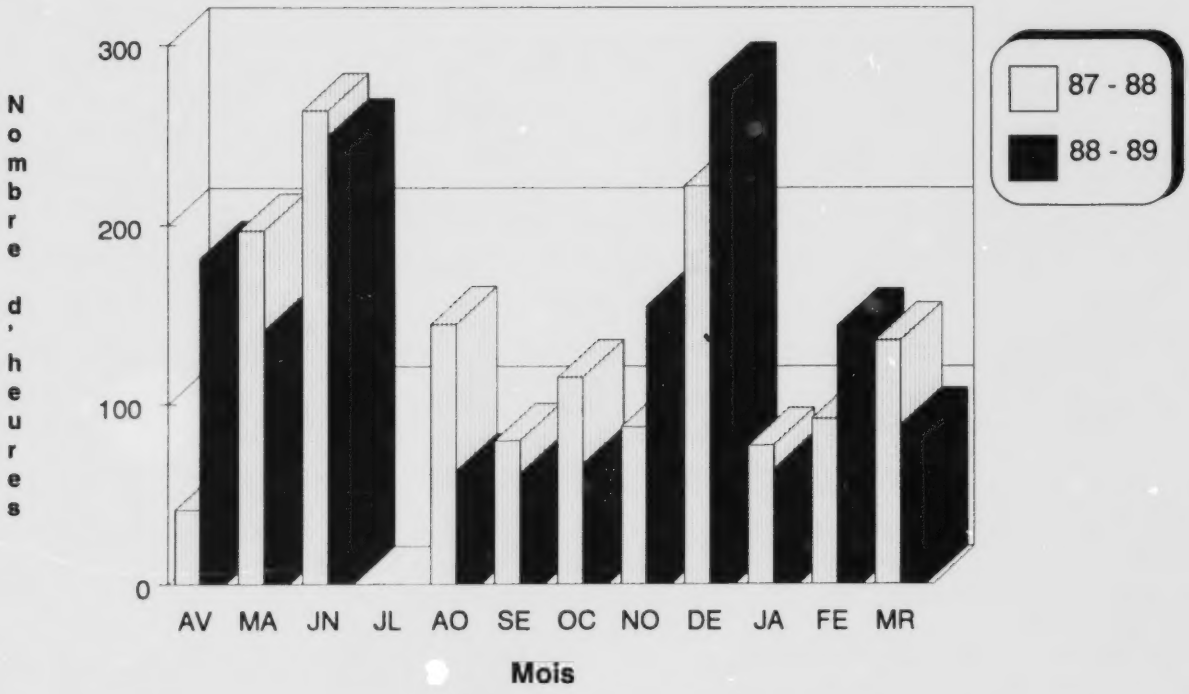

Séances en session et hors session

Dans ce document, nous distinguons une séance pendant la session d'une séance hors session; la première est tenue lorsque l'Assemblée siège et la deuxième, pendant les vacances sessionnelles ou durant l'intersession.

Le tableau 2 montre que les commissions continuent de siéger principalement en période de session, puisque 79,6% des séances et 72,5% des heures ont eu lieu durant cette période.

TABLEAU 2 - Séances et heures en session et hors session, par commission

	Séances		Heures	
Commissions	Session	Hors session	Session	Hors session
CAE	72	12	206,83	76,32
CAPA	10	8	32,36	30,05
CAS	45	14	179,86	86,25
CBA	42	13	158,88	56,33
CC	19	4	43,94	8,83
CE	41	7	182,95	44,68
CET	42	7	136,48	26,46
CI	48	17	138,67	81,11
TOTAL	319	82	1079,97	410,03

La figure 7 illustre que la tendance, observée depuis quelques années, à l'accroissement du travail hors session a été stoppée en 1988-1989.

Ainsi, la durée totale des séances tenues en session a augmenté de 11,2%, contre une baisse de 14,8% des séances tenues hors session par rapport à l'an dernier.

On observe à nouveau cette année que la durée moyenne des séances hors session est plus élevée que celle des séances en session. Les premières durent en moyenne 5 heures et les secondes, 3 heures 20.

Alors qu'en moyenne un peu plus du quart des travaux des commissions a été réalisé hors session, certaines commissions ont siégé plus que les autres durant cette période, telle la CAPA dont 48,1% de ses travaux ont eu lieu durant les vacances sessionnelles, de même que la CI avec 36,9%.

FIGURE 7 Répartition des heures de séances, en session et hors session

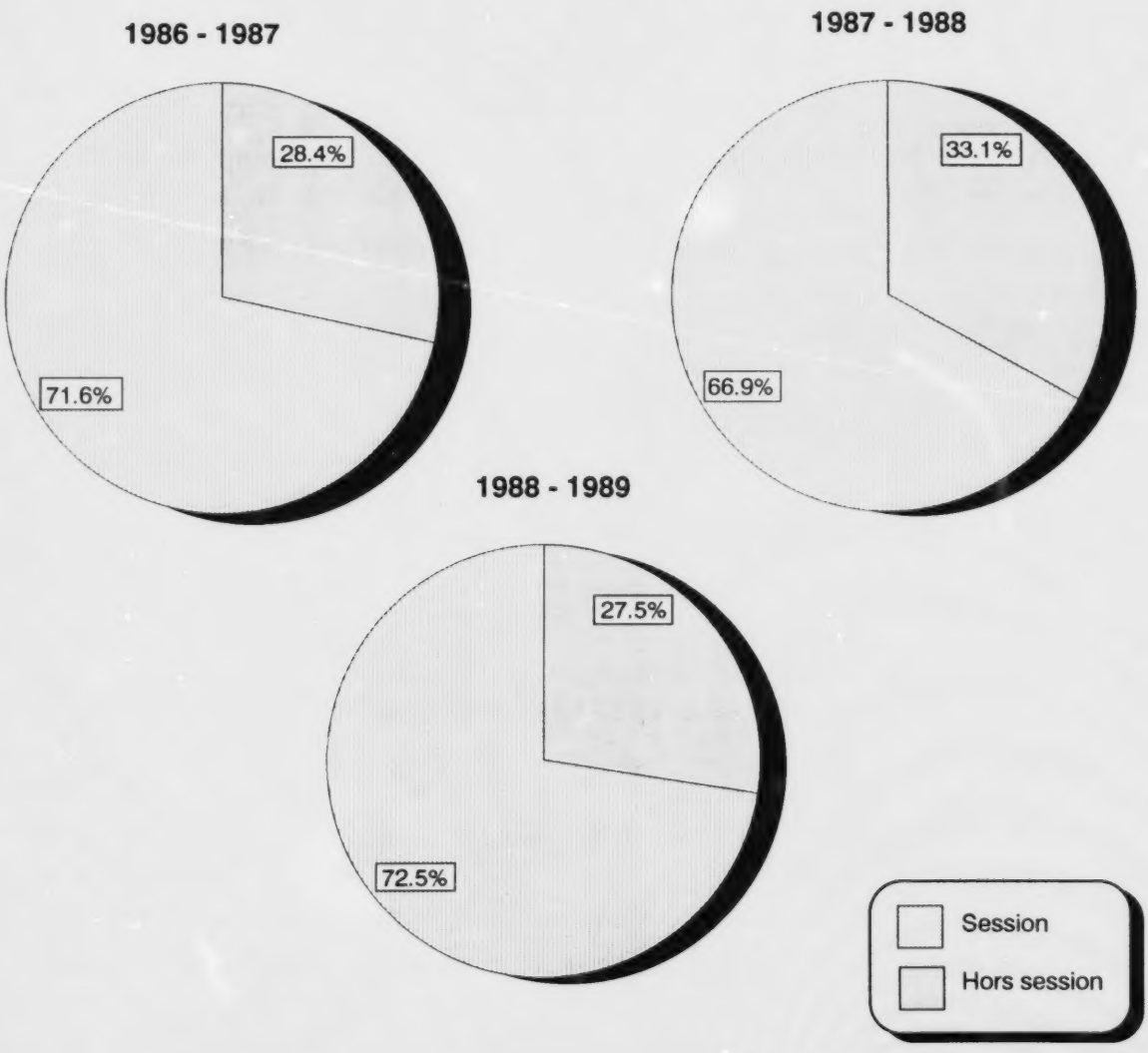

Séances publiques, séances de travail et séances à huis clos

Le Règlement prévoit trois types de séances de commission: la séance publique dont les délibérations sont consignées au **Journal des débats** et qui est tenue en présence du public; la séance de travail, utilisée surtout pour la planification et l'organisation des différents mandats d'une commission, dont les délibérations ne sont pas enregistrées et qui est tenue sans que le public soit admis; et enfin la séance à huis clos, un type de séance assez exceptionnel, caractérisé par l'absence du public et la confidentialité des délibérations.

Le tableau 3 traduit l'importance encore accrue cette année des séances publiques comme mode privilégié de travail des commissions.

TABLEAU 3 - Séances publiques, séances de travail et séances à huis clos, en nombre et en heures, par commission

	Séances publiques		Séances de travail		Séances à huis clos	
Commissions	Séances	Heures	Séances	Heures	Séances	Heures
CAE	83	282,52	1	0,63	-	-
CAPA	16	58,68	2	3,73	-	-
CAS	58	264,78	1	1,33	-	-
CBA	54	214,64	1	0,57	-	-
CC	22	51,77	1	1,00	-	-
CE	47	226,64	1	1,00	-	-
CET	49	162,93	-	-	-	-
CI	64	218,86	1	0,92	-	-
TOTAL	393	1480,82	8	9,18	-	-

FIGURE 8 **Répartition des heures de séances, en séances publiques et en séances de travail**

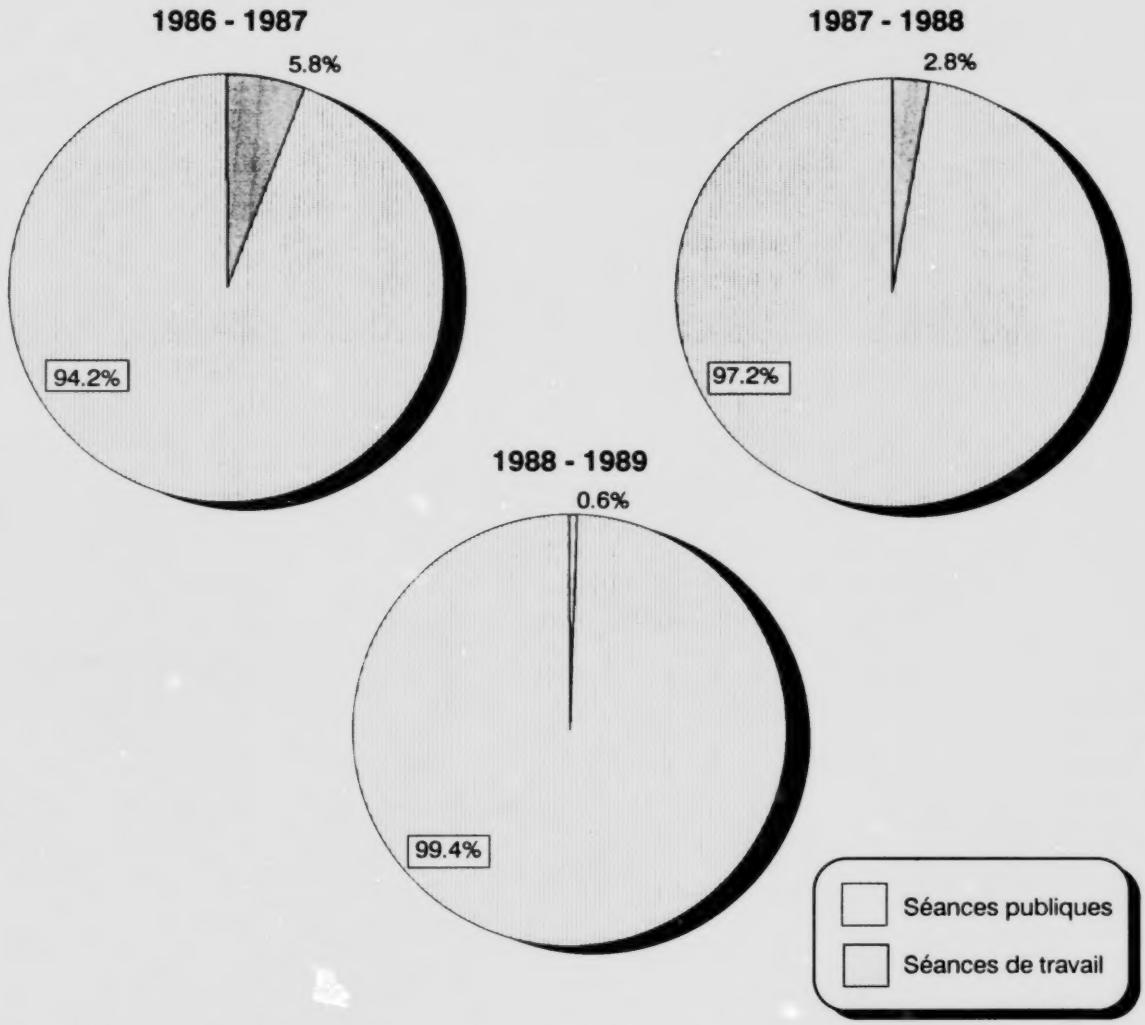

La figure 8 illustre que la part des heures des séances publiques s'est accrue de 2% cette année et totalise 99,4% de la durée totale des séances, contre 0,6% pour les séances de travail. Cette tendance se traduit par une augmentation de 4,9% du nombre total d'heures des séances publiques et par une baisse de 77,2% de la durée totale des séances de travail.

On constate également que la durée moyenne des séances de travail a été de 1 heure 8 minutes, soit une durée similaire à celle qui était observée en 1987-1988. Aucune commission n'a tenu de séances à huis clos en 1988-1989.

Présences et remplacements des membres de commission

Le tableau 4 révèle que le nombre total de présences des députés aux 401 séances a été de 4 201, soit une moyenne de 10,5 membres par séance, un niveau de présence similaire à celui qui était observé en 1987-1988.

Le taux moyen de présence des membres des commissions a été de 78,3%, soit un accroissement de quinze points de pourcentage par rapport à l'an dernier. Il est à noter cependant que cette augmentation du taux de présence est due en majeure partie à la réduction du nombre de membres permanents, effectuée le 16 mars 1988, dans la composition de toutes les commissions.

Il est intéressant de noter, à la lecture du tableau 4.1, que le taux de présence varie avec le type d'activité: d'une façon générale, la participation est plus élevée pour les mandats de l'Assemblée que pour les autres mandats. Elle s'accroît notamment lorsque la commission procède à des consultations publiques ("Autres mandats de l'Assemblée") ou étudie les crédits budgétaires. En revanche, les interpellations et l'étude des mandats d'initiative connaissent le plus bas taux de participation. À l'exception de ce dernier trait, la variation dans la participation selon le type de mandat est semblable à celle que nous avons observée l'an dernier.

Par ailleurs, le taux global de remplacement des membres s'est accru à 15% cette année, contre 10,1% et 10,7% pour les deux années précédentes. On constate que ce taux est similaire d'une commission à l'autre: toutefois, la CI a connu un taux de remplacement supérieur à la moyenne, alors qu'on observe le phénomène inverse à la CE.

D'autre part, le tableau 4.1 indique que le taux de remplacement est, en général, plus élevé pour les mandats de l'Assemblée que pour les autres mandats; en fait, plus un mandat relève de l'initiative d'une commission, moins il y a de remplacements. De plus, comme nous l'avons observé l'an dernier, les interpellations et la catégorie "Autres mandats de l'Assemblée" sont les deux activités qui connaissent les plus hauts taux de remplacement.

TABLEAU 4 - Présence et remplacement des membres

Commissions	Membres présents	%	Remplaçants	%
CAE	929	73,7	134	14,4
CAPA	190	88,0	24	12,6
CAS	758	85,6	131	17,3
CBA	509	77,1	74	14,5
CC	193	76,2	34	17,6
CE	452	78,4	35	7,7
CET	525	71,4	65	12,4
CI	645	82,7	132	20,4
TOTAL	4201	78,3	629	15,0

TABLEAU 4.1 - Taux de présence et de remplacement, par type d'activité

Activités	Membres présents	%	Remplaçants	%
Projets de loi publics	2094	75,5	295	14,1
Projets de loi d'intérêt privé	338	71,7	36	10,7
Crédits budgétaires	476	83,2	59	12,4
Interpellations	74	51,7	16	21,6
Autres mandats de l'Assemblée	747	98,4	172	23,0
Législation déléguée	26	86,6	4	15,4
Surveillance d'organismes	26	74,3	1	3,8
Engagements financiers	344	73,0	41	11,9
Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi	18	78,3	3	16,6
Études (mandats d'initiative)	24	66,6	2	8,3
Organisation générale	34	68,0	-	0,0
TOTAL	4201	78,3	629	15,0

CHAPITRE DEUX

LES MANDATS DES COMMISSIONS

Nous regroupons les activités des commissions en trois catégories distinctes qui correspondent aux dispositions du Règlement de l'Assemblée nationale.

Premièrement, les mandats de l'Assemblée dont l'avis de convocation est donné à l'Assemblée par le leader du gouvernement; ils touchent la législation, l'étude des crédits budgétaires, les interpellations et toute autre matière d'intérêt public que l'Assemblée défère aux commissions pour étude.

Deuxièmement, les mandats prévus par le Règlement de l'Assemblée nationale ou par une loi: dans le Règlement, on retrouve notamment les mandats de vérification des engagements financiers, de surveillance des organismes publics et d'étude de la politique budgétaire; les mandats prévus par une loi sont susceptibles de varier chaque année et comprennent par exemple l'étude du rapport d'activités de la Commission d'accès à l'information.

Troisièmement, on retrouve les mandats d'initiative, c'est-à-dire ceux que se donnent les commissions, ainsi que les séances portant sur la planification et l'organisation générale de leurs travaux.

Origine des mandats

Le tableau 5 indique que le nombre total des mandats des commissions a décru de 19% cette année, totalisant 170 mandats de toute origine. Cette baisse est attribuable aux mandats prévus par le Règlement ou par une loi de même qu'aux mandats de l'Assemblée, alors que le nombre de mandats d'initiative demeure stable, deux commissions ayant procédé cette année à l'étude d'une question choisie en vertu de leur pouvoir d'initiative.

TABLEAU 5 - Origine des mandats, par commission

Commissions	Mandats de l'Assemblée	Mandats prévus par le Règlement ou par une loi	Mandats d'initiative	TOTAL
CAE	41	3	-	44
CAPA	4	3	-	7
CAS	14	3	-	17
CBA	20	3	1	24
CC	8	5	-	13
CE	7	1	-	8
CET	22	2	-	24
CI	27	3	2	32
TOTAL	144	23	3	170

* Ne comprennent que les mandats adoptés en vertu de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, on constate que la distribution du nombre de mandats entre les commissions s'effectue d'une façon très similaire pour les trois années étudiées. On observe toutefois en 1988-1989 que la majorité des commissions ont eu un nombre moindre de mandats à effectuer, notamment la CAE, la CAPA et la CBA. En revanche, la CAS et la CET sont les seules à avoir accru, quoique légèrement, le nombre de leurs mandats.

Nombre et heures des séances selon l'origine du mandat

Comme nous l'avons souligné plus haut, les tableaux 6 et 7 permettent de constater la place prédominante qu'occupent les mandats de l'Assemblée dans la charge de travail des commissions.

À l'exception de la CAPA et de la CC, on note à la lecture du tableau 7 que les mandats de l'Assemblée sont répartis assez également entre les six autres commissions, comme l'indique l'écart-type de 5,7 (7,1 en 1987-1988; 5,0 en 1986-1987). Les mandats prévus par le Règlement ou par une loi sont moins bien répartis entre les commissions, avec un écart-type de 6,1 (5,9 en 1987-1988; 6,7 en 1986-1987). On note un plus grand déséquilibre de la répartition des mandats d'initiative, avec un écart-type de 17,7 (11,5 en 1987-1988; 9,2 en 1986-1987).

TABLEAU 6 - Séances selon les mandats, par commission

Commissions	Mandats de l'Assemblée		Mandats prévus par le Règlement ou par une loi		Mandats d'innitiative		TOTAL	
		%		%		%		%
CAE	77	21,9	7	16,7	-	-	84	20,9
CAPA	13	3,7	5	11,9	-	-	18	4,5
CAS	52	14,8	6	14,3	1	14,3	59	14,7
CBA	45	12,8	8	19,0	2	28,6	55	13,7
CC	17	4,8	5	11,9	1	14,3	12	5,7
CE	47	13,3	1	2,4	-	-	48	12,0
CET	42	11,9	7	16,7	-	-	49	12,2
CI	59	16,8	3	7,1	3	42,8	65	16,2
TOTAL	352	100,0	42	100,0	7	100,0	401	100,0

TABLEAU 7 - Heures de séances selon les mandats, par commission

Commissions	Mandats de l'Assemblée		Mandats prévus par le Règlement ou par une loi		Mandats d'innitiative		TOTAL	
		%		%		%		%
CAE	254,54	19,0	28,61	21,5	-	-	283,15	19,0
CAPA	51,42	3,8	10,99	8,3	-	-	62,41	4,2
CAS	237,18	17,7	27,60	20,8	1,33	8,4	266,11	17,9
CBA	190,43	14,2	18,58	14,0	6,20	39,3	215,21	14,4
CC	41,94	3,1	9,83	7,4	1,00	6,3	52,77	3,5
CE	220,88	16,4	6,76	5,1	-	-	227,64	15,3
CET	141,37	10,5	21,56	16,2	-	-	162,63	10,9
CI	203,67	15,2	8,88	6,7	7,23	45,8	219,78	14,8
TOTAL	1341,43	100,0	132,81	100,0	15,76	100,0	1490,00	100,0

En termes d'heures, la figure 9 illustre l'évolution de la part respective des trois types de mandats, pour les trois dernières années. On note que la durée des mandats de l'Assemblée est en hausse depuis 1986-1987. Toutefois, la part des mandats prévus par le Règlement ou par une loi se maintient, tandis que celle des mandats d'initiative continue de s'amenuiser. On observe que la part des mandats de l'Assemblée s'est accrue encore davantage, totalisant 90% des heures de séances en 1988-1989.

En moyenne, chaque mandat de l'Assemblée a duré 9 heures 22 minutes (7 heures 28 minutes en 1987-1988), les mandats prévus par le Règlement ou par une loi ont requis 5 heures 46 minutes (4 heures 44 minutes en 1987-1988). Quant aux mandats d'initiative, ils ont requis en moyenne 5 heures 15 minutes (6 heures 48 minutes en 1987-1988).

FIGURE 9 Répartition des heures de séances, selon l'origine des mandats

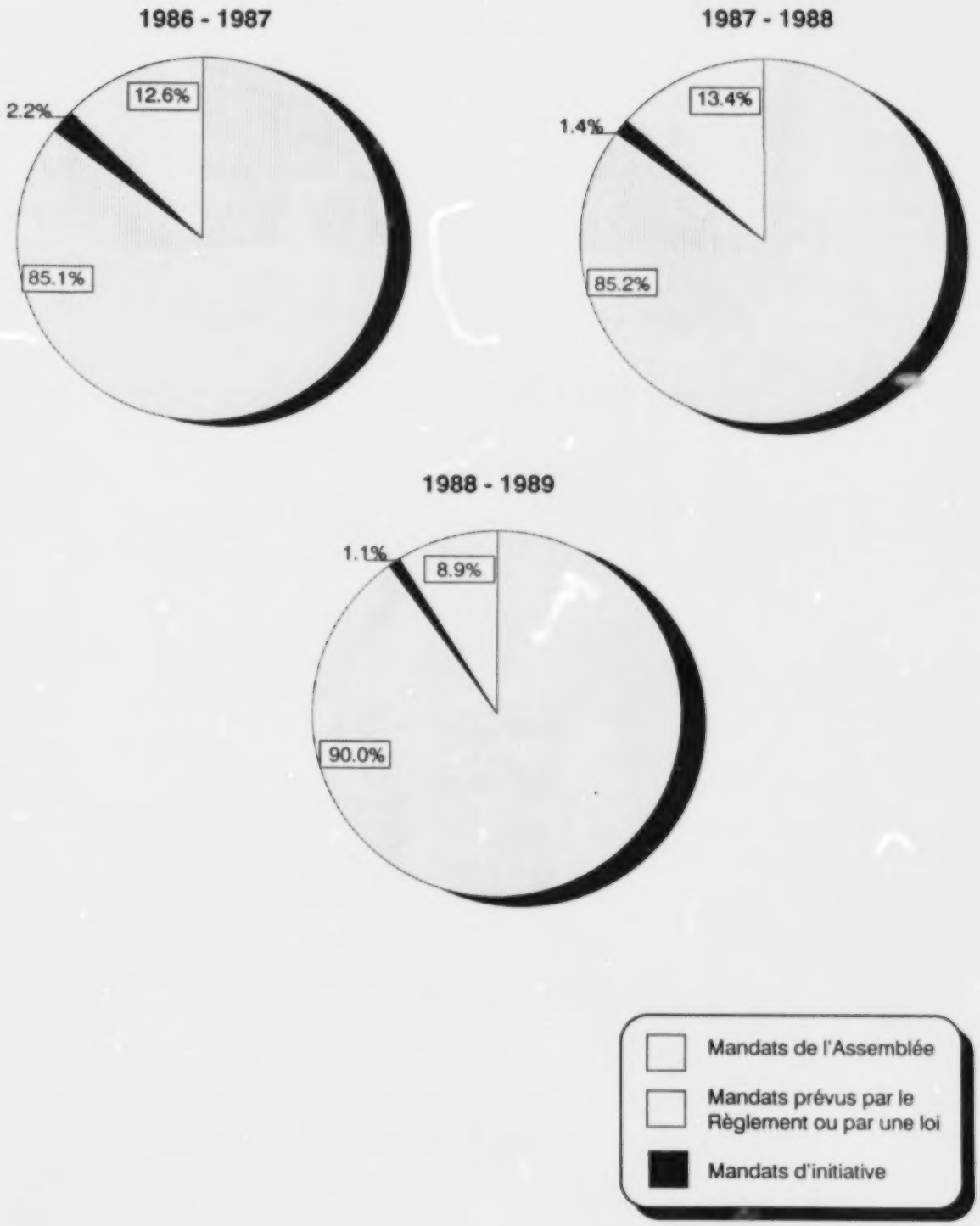

Moment de l'exécution des mandats

Les tableaux 8 et 9 fournissent des données sur la répartition des travaux des commissions entre les périodes de session et hors session, selon l'origine du mandat. On observe que, quelle que soit la période, les mandats de l'Assemblée dominent largement. On note cependant que la part des mandats de l'Assemblée exécutés hors session est de 22,3% en 1988-1989, soit une diminution de plus de 100 heures par rapport à l'an dernier (33,1% en 1987-1988; 23,7% en 1986-1987). La diminution des consultations publiques sur mandat de l'Assemblée explique ce retour à la situation observée il y a deux ans.

Contrairement à l'an dernier, la part des mandats prévus par le Règlement ou par une loi exécutés hors session s'est accrue sensiblement en 1988-1989, puisque 75% de ces mandats ont été tenus durant cette période (31,5% en 1987-1988; 57,3% en 1986-1987).

On observe un phénomène identique à l'égard des mandats d'initiative, puisque 72,9% des heures de séances relatives à ces mandats ont eu lieu hors session (50,4% en 1987-1988; 40,2% en 1986-1987).

L'année 1988-1989 représente donc un retour à la répartition habituelle du travail des commissions entre la période de session et la période hors session, après une année exceptionnelle. En 1988-1989, 72,9% de la période hors session a été consacrée à l'étude des mandats de l'Assemblée (85,1% en 1987-1988; 71,3% en 1986-1987), contre 27,1% pour tous les autres mandats (14,9% en 1987-1988; 28,7% en 1986-1987). D'un autre côté, 96,5% de la période de session a été consacrée à l'étude des mandats de l'Assemblée (85,3% en 1987-1988; 90,6% en 1986-1987), alors que tous les autres mandats ont compté pour 3,5% des travaux effectués au cours de cette période (14,7% en 1987-1988; 9,4% en 1986-1987).

La figure 10 illustre les parts réciproques des trois types de mandat pour chacun des onze mois de l'année où les commissions ont siégé. Contrairement à l'an dernier, où les mandats issus du Règlement ou d'une loi et les mandats d'initiative avaient été répartis sur toute l'année, on observe en 1988-1989 une concentration accrue de ces mandats dans le temps, notamment lors des mois qui précèdent

immédiatement la reprise de la période sessionnelle à l'Assemblée, soit septembre et octobre, de même que février et mars. Contrairement à l'an dernier, alors que le mois de novembre 1987 avait été dominé par des activités dont l'organisation relevait de l'initiative des commissions, l'année 1988-1989 est marquée par la prédominance des mandats de l'Assemblée pour tous les mois.

Quant aux mandats d'initiative, au-delà de 80% des heures ont été réalisées au cours du mois de mars 1989.

FIGURE 10 **Répartition des heures de séances, selon l'origine des mandats, par mois (1988- 1989)**

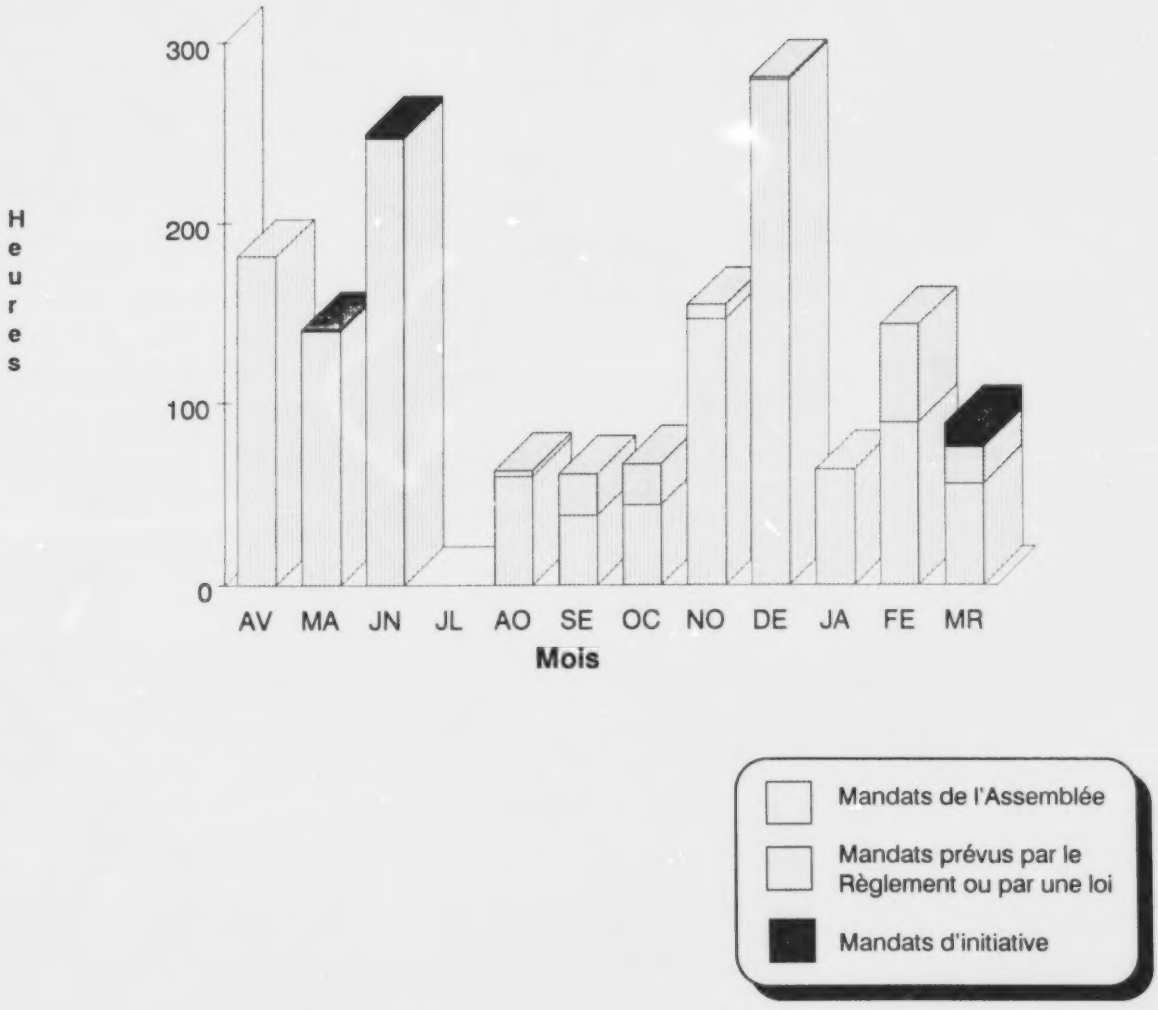

TABLEAU 8 - Séances en session et hors session selon les mandats, par commission

Commissions	Mandats de l'Assemblée		Mandats prévus par le Règlement ou par une loi		Mandats d'initiative		TOTAL
	Session	Hors session	Session	Hors session	Session	Hors session	
CAE	69	8	3	4	-	-	84
CAPA	9	4	1	4	-	-	18
CAS	42	10	2	4	1	-	59
CBA	38	7	3	5	1	1	55
CC	17	-	1	4	1	-	23
CE	41	6	-	1	-	-	48
CET	40	2	2	5	-	-	49
CI	44	15	2	1	2	1	65
TOTAL	300	52	14	28	5	2	401

TABLEAU 9 - Heures de séances en session et hors session selon les mandats, par commission

Commissions	Mandats de l'Assemblée		Mandats prévus par le Règlement ou par une loi		Mandats d'initiative		TOTAL
	Session	Hors session	Session	Hors session	Session	Hors session	
CAE	199,28	55,26	7,56	21,05	-	-	283,15
CAPA	31,60	19,82	0,76	10,23	-	-	62,41
CAS	173,61	63,57	4,92	22,68	1,33	-	266,11
CBA	152,20	38,23	6,12	12,46	0,57	5,63	215,21
CC	41,94	-	1,00	8,83	1,00	-	52,77
CE	182,95	37,93	-	6,76	-	-	227,64
CET	129,15	12,22	7,32	14,24	-	-	162,93
CI	131,79	71,88	5,52	3,36	1,36	5,87	219,78
TOTAL	1042,52	298,91	33,20	99,61	4,26	11,50	1490,00

Types de séances selon l'origine du mandat

Le nombre et la durée des séances de travail ont fortement diminué depuis quelques années, comme nous l'avons observé précédemment (figure 8). Les tableaux 10 et 11 montrent que les commissions ont eu recours à ce type de séance presque exclusivement pour les mandats dont l'organisation relève de leur initiative, alors que très peu de séances de travail ont été tenues dans le cadre de mandats de l'Assemblée.

TABLEAU 10 - Séances publiques et séances de travail selon les mandats, par commission

Commissions	Mandats de l'Assemblée		Mandats prévus par le Règlement ou par une loi		Mandats d'initiative		TOTAL	
	S.P.	S.T.	S.P.	S.T.	S.P.	S.T.	S.P.	S.T.
CAE	76	1	7	-	-	-	83	1
CAPA	13	-	3	2	-	-	16	2
CAS	52	-	6	-	-	1	58	1
CBA	45	-	8	-	1	1	52	1
CC	17	-	5	-	-	1	22	1
CE	46	1	1	-	-	-	47	1
CET	42	-	7	-	-	-	49	-
CI	59	-	3	-	2	1	64	1
TOTAL	350	2	40	2	3	4	393	8

TABLEAU 11 - Heures de séances publiques et de séances de travail selon les mandats, par commission

Commissions	Mandats de l'Assemblée		Mandats prévus par le Règlement ou par une loi		Mandats d'initiative		TOTAL	
	S.P.	S.T.	S.P.	S.T.	S.P.	S.T.	S.P.	S.T.
CAE	253,91	0,63	28,61	-	-	-	282,52	0,63
CAPA	51,42	-	7,26	3,73	-	-	58,68	3,73
CAS	237,18	-	27,60	-	-	1,33	264,78	1,33
CBA	190,43	-	18,58	-	5,63	0,57	214,64	0,57
CC	41,94	-	9,83	-	-	1,00	51,77	1,00
CE	219,88	1,00	6,76	-	-	-	226,64	1,00
CET	141,37	-	21,56	-	-	-	162,93	-
CI	203,67	-	8,88	-	6,31	0,92	218,86	0,92
TOTAL	1339,80	1,63	129,08	3,73	11,94	3,82	1480,82	9,18

CHAPITRE TROIS

LES ACTIVITÉS DES COMMISSIONS

Compilation générale

Pour les besoins statistiques du présent rapport, nous avons dénombré onze activités des commissions, regroupées sous trois catégories de mandats:

Mandats de l'Assemblée

- Projets de loi publics
- Projets de loi d'intérêt privé
- Crédits budgétaires
- Interpellations
- Autres mandats de l'Assemblée

Mandats prévus par le Règlement ou par une loi

- Législation déléguée
- Surveillance des organismes publics
- Engagements financiers
- Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi

Mandats d'initiative

- Études
- Organisation générale

Séances et heures pour chaque activité

Les tableaux 12 et 13 montrent l'importance relative de chacune des onze activités dans la charge de travail globale des commissions. L'année 1988-1989 a été marquée par un fort accroissement de l'étude des projets de loi publics. Cette activité a représenté au-delà de 51% de l'ensemble des travaux des commissions, tant en nombre de séances qu'en heures. Il s'agit là d'un niveau inégalé depuis l'entrée en vigueur de la réforme parlementaire de 1984, comme l'illustre la figure 11.

La réalisation des "Autres mandats de l'Assemblée" a repris la seconde place qu'elle occupait depuis 1986-1987, avec 21,6% des heures de séances (36,1% en 1987-1988; 17,8% en 1986-1987). Bien que les commissions aient consacré 200 heures de moins en 1988-1989 à cette activité par rapport au niveau record atteint l'an dernier, il s'agit néanmoins d'une augmentation de 87 heures par rapport à 1986-1987.

TABLEAU 12 - Séances par activité

Activités	Séances	%
Projets de loi publics	207	51,6
Projets de loi d'intérêt privé	35	8,7
Crédits budgétaires	43	10,7
Interpellations	10	2,5
Autres mandats de l'Assemblée	57	14,2
Législation déléguée	2	0,5
Surveillance d'organismes	3	0,7
Engagements financiers	35	8,7
Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi	2	0,5
Études (mandats d'initiative)	3	0,7
Organisation générale	4	1,0
TOTAL	401	100,0

TABLEAU 13 - Heures de séances par activité

Activités	Heures	%
Projets de loi publics	764,08	51,3
Projets de loi d'intérêt privé	44,22	3,0
Crédits budgétaires	191.43	12,8
Interpellations	18,85	1,3
Autres mandats de l'Assemblée	322,82	21,6
Législation déléguée	13,67	0,9
Surveillance d'organismes	5,87	0,4
Engagements financiers	108,54	7,3
Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi	4,75	0,3
Études (mandats d'initiative)	11,95	0,8
Organisation générale	3,82	0,2
TOTAL	1490,00	100,0

L'étude des crédits budgétaires vient en troisième place parmi les activités des commissions avec 12,8% des heures de séances (13,1% en 1987-1988; 14,1% en 1986-1987). Malgré une légère baisse dans la part relative de cette activité, on observe que le nombre d'heures et de séances demeure très stable sur les trois années.

La vérification des engagements financiers occupe la quatrième place parmi les activités des commissions, mais vient au premier rang des activités dont l'organisation relève de l'initiative des commissions, avec 7,3% des heures de séances (8,4% en 1987-1988; 7,0% en 1986-1987).

Ces quatre activités comptent pour 93% de l'ensemble des heures de séances des commissions (89% en 1987-1988; 87,6% en 1986-1987). Comme l'indique la figure 11, on remarque une certaine stabilité d'une année à l'autre de la part relative de chaque activité dans l'ensemble.

FIGURE 11 **Répartition des heures de séances, par activité**

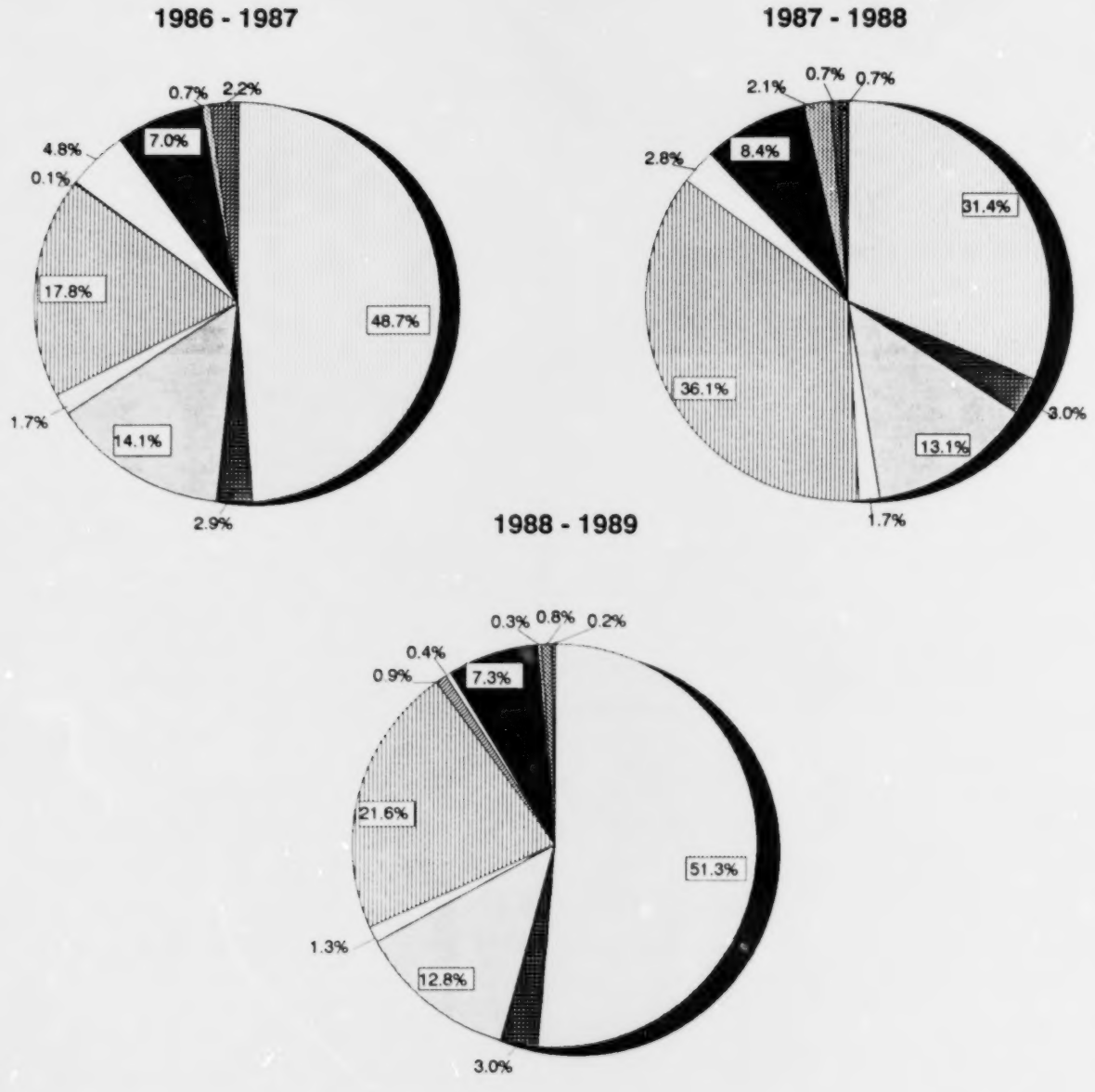

Les tableaux 14 et 15 fournissent des données sur la répartition totale des activités entre les commissions. On observe, et ce en continuité avec le passé, l'inégalité de la répartition de chaque activité entre les commissions. Certaines activités sont concentrées en une ou plusieurs commissions: par exemple, 51% de la durée de l'étude des projets de loi d'intérêt privé a eu lieu à la CAE; 40,5% des interpellations à la CAS; tandis que l'étude de la législation déléguée, de la surveillance d'organismes, des autres mandats issus du Règlement ou d'une loi, de même que les études entreprises à l'initiative des commissions ont été effectuées par une ou deux commissions, tout au plus.

La répartition de la charge globale de travail entre les huit commissions est un peu plus égale en 1988-1989 que l'an dernier, avec un écart-type de 5,4 (6,1 en 1987-1988; 4,3 en 1986-1987). Parmi les onze activités, l'étude des crédits budgétaires (4,9), des engagements financiers (7,0) et des projets de loi publics (7,1) sont les activités les moins inégalement réparties entre les commissions. En revanche, l'étude de la législation déléguée (33,0), la surveillance d'organismes (22,7), les mandats d'initiative (21,7) et les autres mandats prévus au Règlement ou par une loi (21,6) sont les activités les plus inégalement réparties.

Enfin, le tableau 15 fournit des données intéressantes quant à la variation de la charge de travail respective de chaque commission.

Chacune a connu en 1988-1989 une répartition inégale du poids relatif de ses activités; ainsi, pour la majorité d'entre elles, l'étude des projets de loi publics constitue l'activité principale. C'est le cas notamment de la CE, qui y a consacré 88,4% de ses heures de séances, et de la CAPA (64,1%). Seule la CI déroge à cette règle, car ce sont les consultations portant sur des mandats de l'Assemblée qui ont occupé la plus grande partie de son temps (48,6%).

TABLEAU 14 - Séances par activité, en nombre et en pourcentage, par commission

Commissions	MANDATS DE L'ASSEMBLÉE					MANDATS PRÉVUS AU RÈGLEMENT OU PAR UNE LOI				MANDATS D'INITIATIVE		TOTAL
	Projets de loi		Crédits budgétaires	Interpellations	Autres	Législation déléguée	Surveillance d'organismes	Engagements financiers	Autres	Études	Organisation générale	
	PLP	PLIP										
CAE	41	15	9	2	10	-	-	7	-	-	-	84
CAPA	10	-	3	-	-	-	2	3	-	-	-	18
CAS	32	1	5	4	10	2	-	4	-	-	1	59
CBA	19	10	5	-	11	-	-	7	1	1	1	55
CC	12	-	4	1	-	-	1	3	1	-	1	23
CE	42	1	3	1	-	-	-	1	-	-	-	48
CET	28	1	6	2	5	-	-	7	-	-	-	49
CI	23	7	8	-	21	-	-	3	-	2	1	65
TOTAL: (séances)	207	35	43	10	57	2	3	35	2	3	4	401
CAE	19,8	42,9	20,9	20,0	17,5	-	-	20,0	-	-	-	20,9
CAPA	4,8	-	7,0	-	-	-	66,7	8,6	-	-	-	4,5
CAS	15,4	2,8	11,6	40,0	17,5	100,0	-	11,4	-	-	25,0	14,7
CBA	9,2	28,6	11,6	-	19,3	-	-	20,0	50,0	33,3	25,0	13,7
CC	5,8	-	9,3	10,0	-	-	33,3	8,6	50,0	-	25,0	5,7
CE	20,3	2,8	7,0	10,0	-	-	-	2,8	-	-	-	12,0
CET	13,5	2,8	14,0	20,0	8,8	-	-	20,0	-	-	-	12,2
CI	11,1	20,0	18,6	-	36,8	-	-	8,6	-	66,7	25,0	16,2
TOTAL: (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

TABLEAU 15 - Séances par activité, en heures et en pourcentage, par commission

Commissions	MANDATS DE L'ASSEMBLÉE					MANDATS PRÉVUS AU RÈGLEMENT OU PAR UNE LOI				MANDATS D'INITIATIVE		TOTAL
	Projets de loi		Crédits budgétaires	Interpellations	Autres	Législation déléguée	Surveillance d'organismes	Engagements financiers	Autres	Études	Organisation générale	
	PLP	PLIP										
CAE	124,60	22,57	43,97	3,92	59,48	-	-	28,61	-	-	-	283,15
CAPA	40,03	-	11,38	-	-	-	3,73	7,27	-	-	-	62,41
CAS	137,76	0,33	27,88	7,64	63,57	13,67	-	13,93	-	-	1,33	266,11
CBA	93,02	10,82	18,82	-	67,77	-	-	16,18	2,40	5,63	0,57	215,21
CC	22,07	-	17,87	2,00	-	-	2,13	5,35	2,35	-	1,00	52,77
CE	201,25	0,77	17,15	1,72	-	-	-	6,75	-	-	-	227,64
CET	83,68	0,55	28,33	3,58	25,23	-	-	21,56	-	-	-	162,93
CI	61,66	9,19	26,03	-	106,78	-	-	8,88	-	6,32	0,92	219,78
TOTAL: (heures)	764,08	44,22	191,43	18,85	322,82	13,67	5,87	108,54	4,75	11,95	3,82	1490,00
CAE	16,3	51,0	23,0	20,8	18,4	-	-	26,4	-	-	-	19,0
CAPA	5,2	-	5,9	-	-	-	63,7	6,7	-	-	-	4,2
CAS	18,0	0,7	14,6	40,5	19,7	100,0	-	12,8	-	-	34,8	17,9
CBA	12,2	24,5	9,8	-	21,0	-	-	14,9	50,5	47,1	14,9	14,4
CC	2,9	-	9,3	10,6	-	-	36,3	4,9	49,5	-	26,2	3,5
CE	26,3	1,7	8,9	9,1	-	-	-	6,2	-	-	-	15,3
CET	11,0	1,2	14,8	19,0	7,8	-	-	19,9	-	-	-	10,9
CI	8,1	20,8	13,6	-	33,1	-	-	8,2	-	52,9	24,1	14,7
TOTAL: (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Par ailleurs, contrairement à ce que nous observions dans le dernier rapport, on remarque peu de continuité avec l'an dernier dans la distribution des activités de la plupart des commissions. Ainsi, la CE et la CAS ont fortement mis l'accent sur l'étude des projets de loi publics et réduit leurs consultations sur des mandats de l'Assemblée. La CC et la CI ont réduit leurs activités d'initiative, l'une au profit des projets de loi publics, l'autre à l'égard des autres mandats de l'Assemblée. Les consultations sur mandats de l'Assemblée ont fortement diminué à la CET pour s'accroître à la CBA. Seules la CAE et la CAPA ont connu une certaine continuité dans la répartition de leurs activités.

En somme, les tableaux 12 à 15 démontrent l'inégalité du poids relatif des onze activités et de leur répartition entre les huit commissions. L'étude des crédits budgétaires et la vérification des engagements financiers sont des mandats répartis d'une façon moins inégale et plus stable entre les commissions que les autres mandats.

Activités en période de session et hors session

Nous avons observé plus haut une réduction en 1988-1989 des activités en période hors session. Le tableau 16 nous permet de constater que cette période demeure néanmoins le moment privilégié de l'exécution de certains mandats, notamment des consultations publiques sur mandats de l'Assemblée, de même que de la plupart des mandats dont l'organisation relève de l'initiative des commissions.

La réduction du niveau d'activité effectuée hors session en 1988-1989 est attribuable à la baisse des "Autres mandats de l'Assemblée", alors que les commissions ont consacré deux fois plus de temps à l'étude des projets de loi publics durant l'inter-session que l'an dernier.

TABLEAU 16 - Séances en session et hors session, en nombre et en heures, par activité

Activités	Séances		Heures	
	Session	Hors session	Session	Hors session
Projets de loi publics	188	19	659,51	104,57
Projets de loi d'intérêt privé	35	-	44,22	-
Crédits budgétaires	43	-	191,43	-
Interpellations	10	-	18,85	-
Autres mandats de l'Assemblée	24	33	128,48	194,34
Législation déléguée	-	2	-	13,67
Surveillance d'organismes	1	2	0,77	5,10
Engagements financiers	13	22	32,44	76,10
Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi	-	2	-	4,75
Études (mandats d'initiative)	1	2	0,45	11,50
Organisation générale	4	0	3,82	-
TOTAL	319	82	1079,97	410,03

Types de séances selon les activités

En raison de leur nature ou en vertu du Règlement, certaines activités ont été entièrement publiques et n'ont nécessité aucune séance de travail; c'est habituellement le cas de plusieurs mandats de l'Assemblée tels les interpellations, les crédits budgétaires et les projets de loi d'intérêt privé.

On observe au tableau 17 que quatre des huit séances de travail ont été consacrées à l'organisation générale des travaux des commissions, deux à l'organisation de consultations publiques portant sur un projet de loi public, dans un cas, et sur un mandat de l'Assemblée, dans l'autre, et deux à l'organisation des travaux dans le cadre d'une surveillance d'organisme.

Par rapport aux années antérieures, on note que le recours aux séances de travail a été nettement réduit en 1988-1989 afin d'organiser les consultations publiques sur mandats de l'Assemblée. En effet, ces séances de travail ne comptent que pour 17,8% de la durée totale de ce type de séance, alors que cette proportion s'établissait à 34,8% l'an dernier. En revanche, 82,2% de la durée des séances de travail a été consacrée à l'organisation de travaux relevant de l'initiative des commissions, contre 65,2% l'an dernier.

TABLEAU 17 - Séances publiques et séances de travail, en nombre et en heures, par activité

Activités	Séances		Heures	
	S.P.	S.T.	S.P.	S.T.
Projets de loi publics	206	1	763,08	1,00
Projets de loi d'intérêt privé	35	-	44,22	-
Crédits budgétaires	43	-	191.43	-
Interpellations	10	-	18,85	-
Autres mandats de l'Assemblée	56	1	322,19	0,63
Législation déléguée	2	-	13,67	-
Surveillance d'organismes	1	2	2,14	3,73
Engagements financiers	35	-	108,54	-
Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi	2	-	4,75	-
Études (mandats d'initiative)	3	-	11,95	-
Organisation générale	-	4	-	3,82
TOTAL	3993	8	1480,82	9,18

Compilation par activité

Nous analyserons maintenant plus en profondeur chacune des onze activités des commissions sous l'angle de l'évolution, au cours des trois dernières années, du volume de travail et de sa répartition par commission et par mois.

Législation - études des projets de loi

L'année 1988-1989 est caractérisée par le retour à la prédominance de l'étude des projets de loi dans l'ensemble des activités des commissions parlementaires, ces dernières renouant ainsi avec la pratique observée depuis 1984-1985. Les commissions n'ont cependant pas étudié un plus grand nombre de projets de loi, ni un plus grand nombre d'articles; elles ont plutôt consacré plus de séances et plus d'heures à des projets de loi, tout en y apportant un plus grand nombre d'amendements.

Nous avons en effet observé précédemment aux tableaux 12 et 13 que l'étude des projets de loi est redevenue la principale activité des commissions, puisque 54,3% des heures ont été consacrées à cette activité (34,4% en 1987-1988). Le nombre de séances et la durée totale de l'étude des projets de loi se sont accrus respectivement de 19,2% et de 61,7% par rapport à l'an dernier.

En regard du volume de la législation, on constate à la lecture du tableau 18 que les commissions permanentes ont étudié 108 projets de loi en 1988-1989, une baisse de 12 projets, alors que le nombre de projets de loi étudiés en commission plénière est demeuré stable.

TABLEAU 18 - Traitement des projets de loi présentés à l'Assemblée

Traitement	Projets de loi publics	Projets de loi d'intérêt privé	TOTAL
Étudiés en commission	74	34	108
Étudiés en commission plénière	11	-	11
Retirés	-	-	-
Encore à l'étude le 1er avril 1989	25	10	35
INSCRITS AU FEUILLETON TOTAL	110	44	154

N.B.: Exclut les projets de loi sur les crédits.

TABLEAU 19 - Étude détaillée des projets de loi, par commission

Commissions	Projets de loi publics		Projets de loi d'intérêt privé	
	Étudiés	Adoptés	Étudiés	Adoptés
CAE	21	20	14	14
CAPA	3	3	-	-
CAS	7	5	1	1
CBA	5	5	10	10
CC	6	6	-	-
CE	3	3	1	1
CET	15	15	1	1
CI	14	14	7	5
TOTAL	74	71	34	32

La baisse du nombre de projets de loi s'accompagne d'une légère baisse du nombre total d'articles étudiés (-2%), quoique celle-ci soit attribuable entièrement aux projets de loi d'intérêt privé dont le nombre d'articles a chuté de 33,2%, alors que le nombre d'articles contenus dans les projets de loi publics est demeuré stable (+0,6%). Le nombre d'amendements proposés est en hausse de 61,4% tandis que le nombre d'amendements adoptés s'accroît encore plus (+66,5%). Cette croissance est attribuable aux projets de loi publics, dont le nombre d'amendements proposés puis finalement adoptés s'est accru respectivement de 76,8% et de 84,6%, alors que le nombre d'amendements proposés puis adoptés à l'égard des projets de loi d'intérêt privé a chuté de 46%.

TABLEAU 20 - Traitement des projets de loi en commission

	Articles		Amendements proposés		Amendements adoptés	
		%		%		%
Projets de loi publics	5081	100,0	1961	38,6	1748	89,1
Projets de loi d'intérêt privé	287	100,0	85	29,6	82	96,5
TOTAL	5368	100,0	2046	38,1	1830	89,4

Projets de loi publics

Le tableau 19 montre que les commissions ont étudié 74 projets de loi publics (81 en 1987-1988; 107 en 1986-1987). Trois de ces projets n'ont pas été adoptés. Il s'agit du projet de loi 96 - "Loi modifiant de nouveau la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et la Loi sur la Commission municipale concernant la délimitation des districts électoraux municipaux", dont l'étude effectuée en mai 1988 n'est pas terminée, et des projets de loi 34 - "Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives" et 37 - "Loi sur la sécurité du revenu" dont les rapports ont été déposés à l'Assemblée avant que l'étude détaillée ne soit complétée, à la suite de motions de clôture.

Tel que noté précédemment, on observe au tableau 20 que 38,6% des articles ont été amendés (22% en 1987-1988; 28% en 1986-1987), et que le taux d'acceptation de ces amendements s'est accru à 89,1% (85% en 1987-1988; 86% en 1986-1987).

Une lecture en parallèle des tableaux 20 et 22 fait ressortir que le nombre d'articles étudiés par heure a diminué en 1988-1989 à l'égard des projets de loi publics, puisque les commissions ont étudié 8,4 articles de l'heure (13,3 a/h en 1987-1988).

TABLEAU 21 - Séances consacrées aux projets de loi publics selon le mode de l'étude, par commission

Commissions	Projets de loi publics		
	Étude détaillée	Consultation générale	Consultation particulière
CAE	41	-	-
CAPA	6	-	4
CAS	30	-	2
CBA	19	-	-
CC	9	-	3
CE	22	19	1
CET	25	-	3
CI	23	-	-
TOTAL	175	19	13

TABLEAU 22 - Heures de séances consacrées aux projets de loi publics selon le mode de l'étude, par commission

Commissions	Projets de loi publics		
	Étude détaillée	Consultation générale	Consultation particulière
CAE	124,60	-	-
CAPA	22,93	-	17,10
CAS	123,64	-	14,12
CBA	93,02	-	-
CC	9,95	-	12,12
CE	102,70	94,43	4,12
CET	68,76	-	14,92
CI	61,66	-	-
TOTAL	607,26	94,43	62,38

Le mode d'étude des projets de loi publics est demeuré semblable à la pratique observée depuis plusieurs années, c'est-à-dire qu'il s'effectue principalement par le biais de l'étude détaillée. Six des 74 projets de loi publics ont fait l'objet de consultations (7 en 1987-1988; 9 en 1986-1987), ce qui représente 15,5% des séances et 20,5% des heures consacrées à cette activité (11% et 17% en 1987-1988; 12% et 18% en 1986-1987).

TABLEAU 23 - Séances consacrées à l'étude des projets de loi publics et d'intérêt privé, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Projets de loi publics		Projets de loi d'intérêt privé	
	Séances	Heures	Séances	Heures
CAE	41	124,60	15	22,57
CAPA	10	40,03	-	-
CAS	32	137,76	1	0,33
CBA	19	93,02	10	10,82
CC	12	22,07	-	-
CE	42	201,25	1	0,77
CET	28	83,68	1	0,55
CI	23	61,66	7	9,19
TOTAL	207	764,08	35	44,22

La répartition de la charge de travail entre les huit commissions est demeurée sensiblement la même cette année, trois commissions, la CAE, la CET et la CI s'accaparant plus des deux-tiers du nombre total de projets de loi (figure 12). Toutefois, la répartition exprimée en nombre d'heures (figure 13) fait ressortir que 60,7% du travail a été réalisé par la CE, la CAS et la CAE.

FIGURE 12 **Répartition des projets de loi publics, par commission**

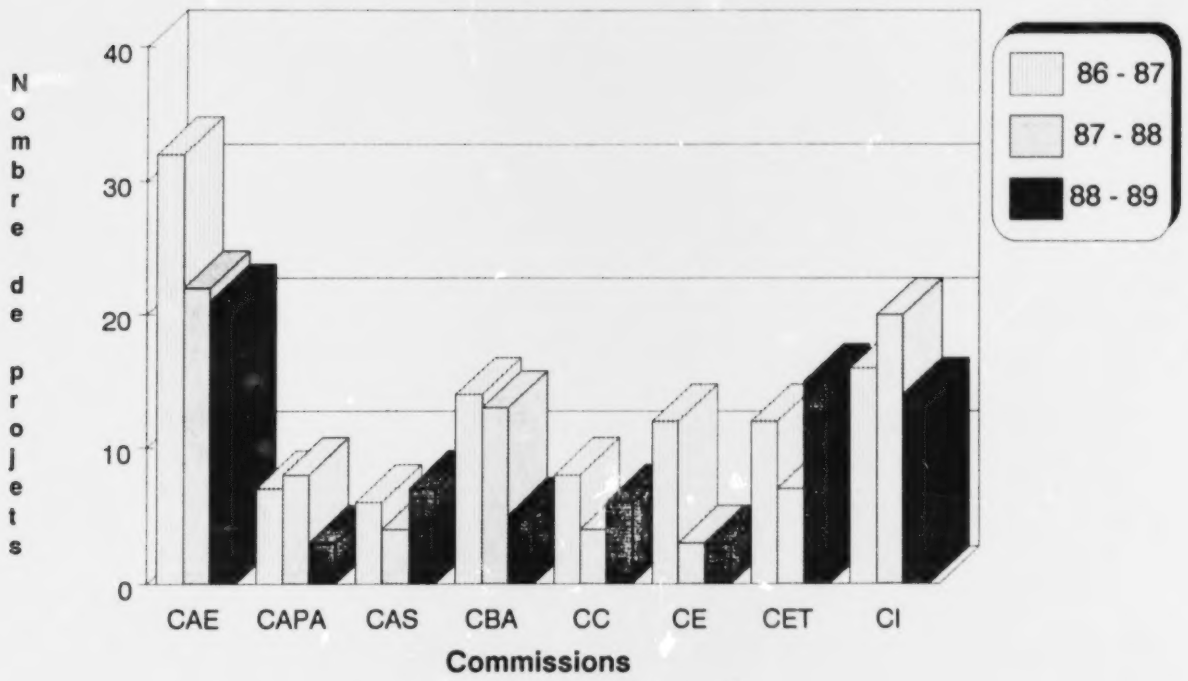

En fait, l'augmentation observée plus haut de la durée de l'étude des projets de loi publics et du nombre d'amendements est attribuable en grande partie à la CE qui a étudié les projets de loi 106 - "Loi sur les élections scolaires" et, surtout, le projet 107 - "Loi sur l'instruction publique", qui ont représenté l'essentiel des travaux de la Commission (96% des heures). Ces projets ont nécessité 193 heures de séances, soit 25% de l'ensemble de l'étude des projets de loi et, dans le cas du projet de loi 107, 579 articles et 691 amendements ont été étudiés, soit, respectivement 11,4% et 35,2% de l'ensemble. Quant à la CAS, les projets de loi 34 et 37 ont représenté 44,6% des travaux de la commission et ont nécessité 118 heures de séances (15,5% de l'étude des projets) au cours desquelles 158 articles (3% de l'ensemble) et 109 amendements (5% de l'ensemble) ont été étudiés.

FIGURE 13 Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des projets de loi publics, par commission

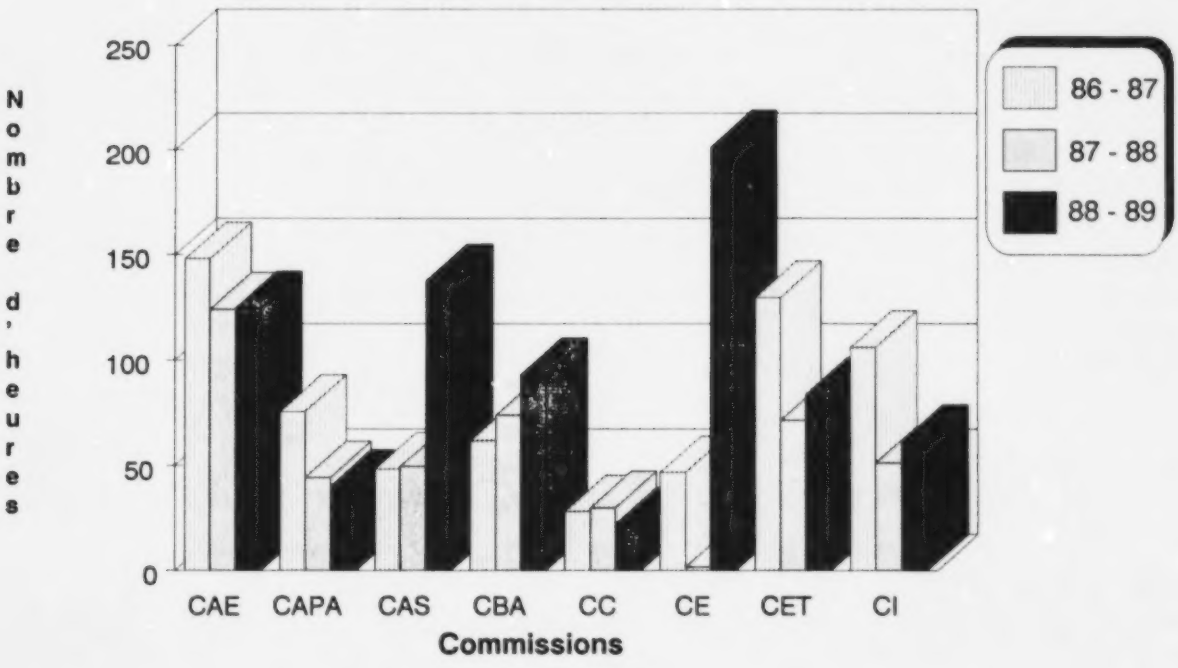

Plus généralement, l'écart-type de la répartition de l'étude des projets de loi publics entre les commissions demeure inchangé à 7,1, pour la troisième année consécutive, ce qui en fait une activité relativement bien répartie.

On observe à la figure 14 que l'étude des projets de loi publics s'effectue sur onze mois de l'année. L'accroissement de cette étude a été réparti sur la plupart des mois de l'année, à l'exception des mois d'avril et d'octobre 1988. En revanche, le mois de novembre a connu une forte hausse due à l'étude des trois projets de loi cités auparavant (P.L. 34, 37 et 107).

FIGURE 14 **Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des projets de loi publics, par mois**

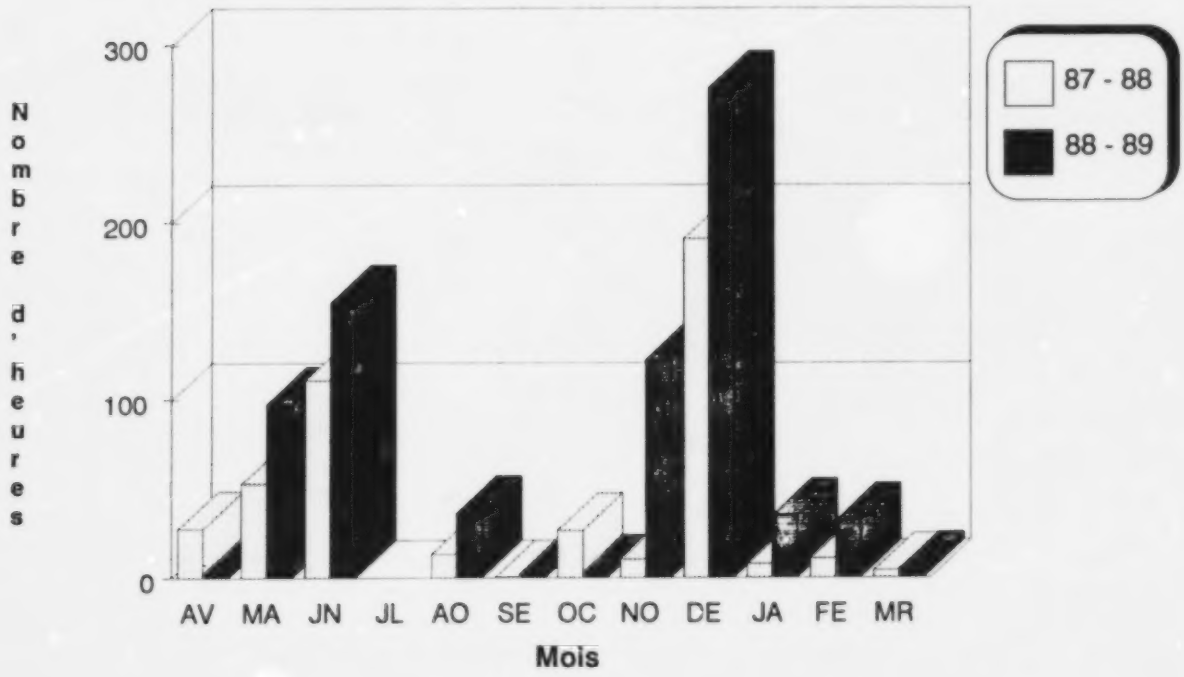

Projets de loi d'intérêt privé

Les commissions ont étudié 34 projets de loi d'intérêt privé (39 en 1987-1988; 36 en 1986-1987). Cette baisse du nombre de projets de loi a été accompagnée d'une légère baisse du nombre de séances. La durée totale des travaux est toutefois demeurée stable (tableau 23).

L'étude de 2 projets de loi d'intérêt privé n'était pas terminée au 31 mars 1989; il s'agit des projets de loi 208 - "Loi concernant le Centre de ski Le Relais Inc." et 229 - "Loi concernant la succession de Morris Wexler".

En plus de la baisse observée dans le nombre d'articles étudiés, le tableau 20 indique que 29,6% d'entre eux ont subi des amendements (37% en 1987-1988; 42% en 1986-1987), dont 96,5% ont été acceptés, un taux inchangé depuis 3 ans. Le nombre d'articles étudiés à l'heure a été de 6,5 (9,8 a/h en 1987-1988; 4 a/h en 1986-1987).

La répartition de la charge de travail est demeurée sensiblement la même cette année, la CAE, la CBA et la CI s'accaparant 31 des 34 projets de loi (figure 15). La CAE a néanmoins connu une baisse du nombre de projets de loi étudiés, ainsi que du nombre de séances et d'heures (figure 16). Cette baisse a cependant été compensée par la hausse des activités de la CBA et de la CI.

D'une façon générale, l'écart-type de la répartition de la charge de travail entre les commissions est de 17,2 (19 pour les 2 années précédentes), ce qui en fait une activité assez inégalement répartie entre les commissions.

FIGURE 15 **Répartition des projets de loi d'intérêt privé, par commission**

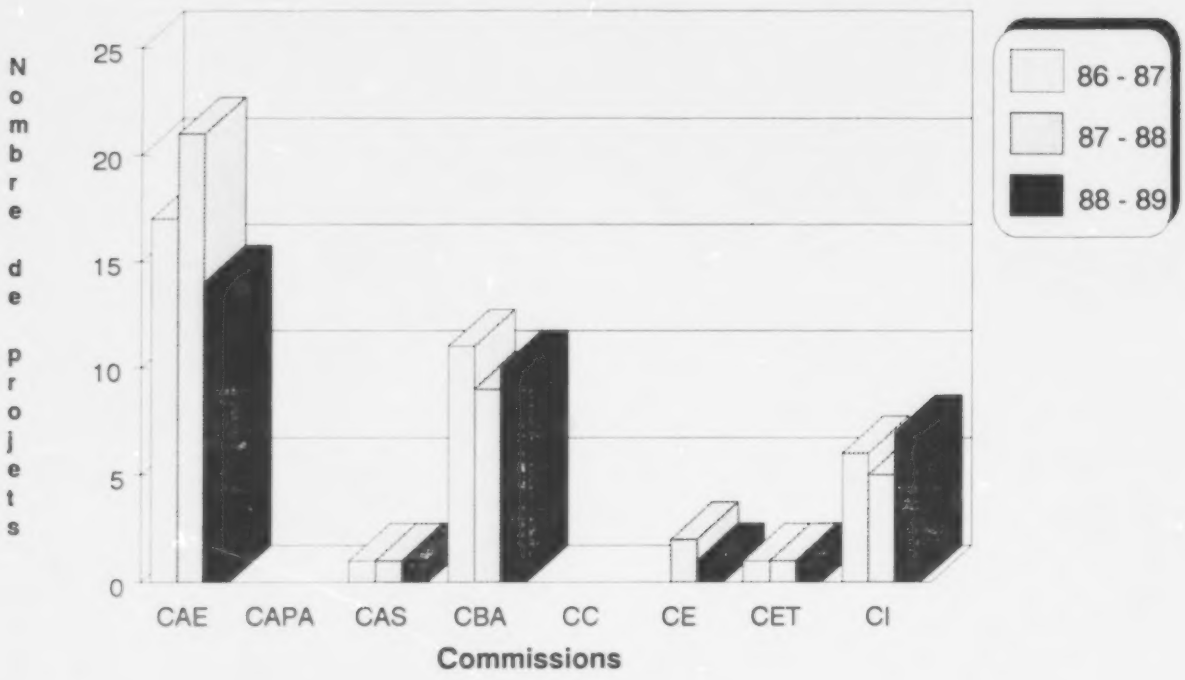

FIGURE 16 **Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des projets de loi d'intérêt privé, par commission**

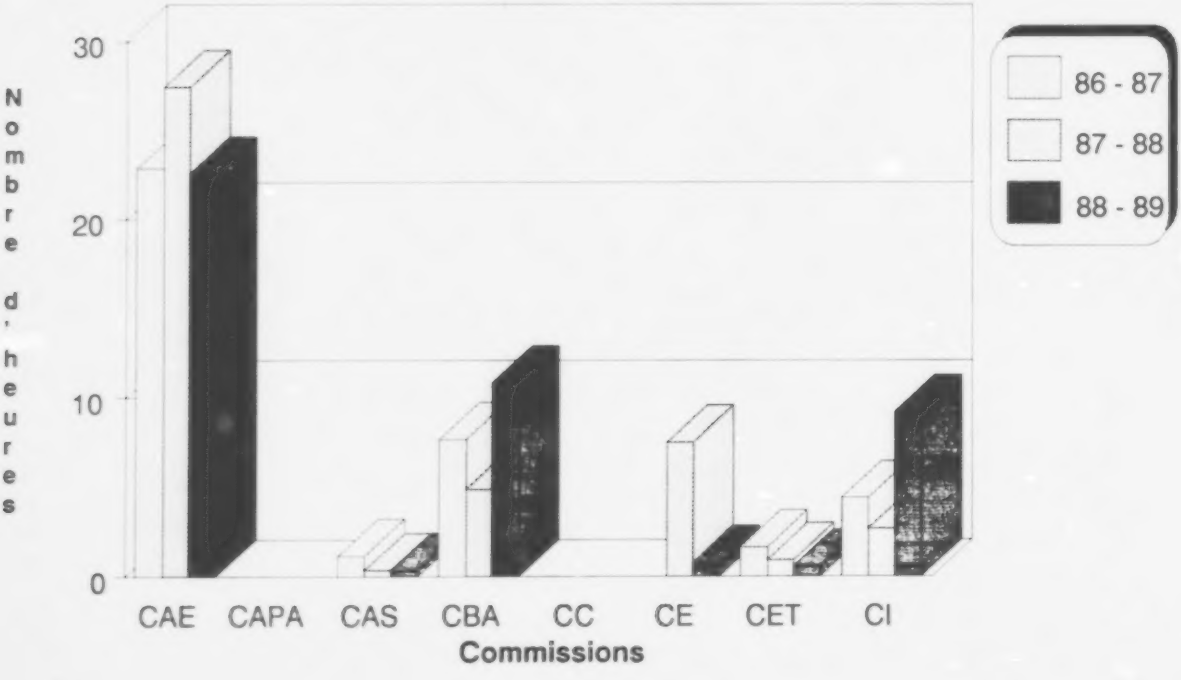

Quant à la répartition de l'étude des projets de loi d'intérêt privé au cours de l'année (figure 17), on note que les mois de novembre et de décembre 1988 ont été marqués d'une importante baisse de cette activité au profit d'un report des travaux au mois de mars 1989, ce qui a eu pour effet d'alléger quelque peu la session intensive de décembre.

FIGURE 17 **Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des projets de loi d'intérêt privé, par mois**

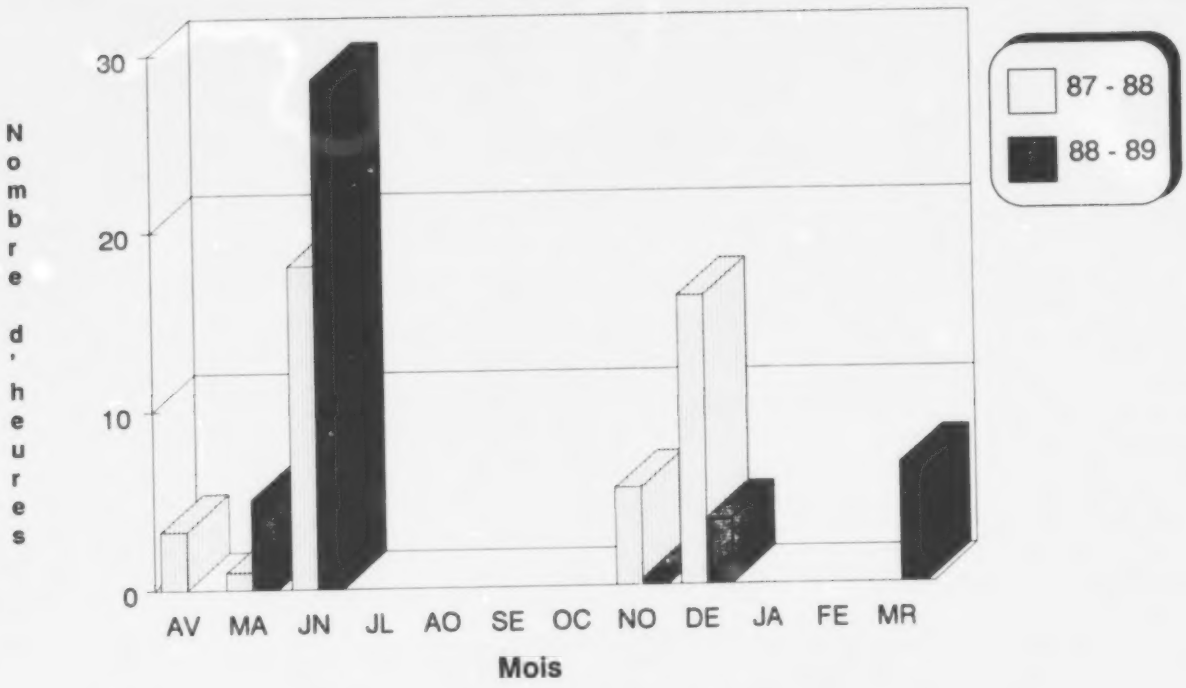

Étude des crédits budgétaires

L'étude des crédits budgétaires est l'activité la plus stable quant à sa continuité d'une année à l'autre et sa répartition entre les commissions.

En terme de volume de travail, le tableau 24 illustre que les commissions tendent de plus en plus à utiliser la totalité de l'enveloppe de 200 heures allouée à cette activité en vertu du Règlement, puisque les commissions ont siégé au-delà de 191 heures (189,61 en 1987-1988; 186,75 en 1986-1987). On observe également un accroissement du nombre de séances à 43 (37 en 1987-1988; 40 en 1986-1987).

TABLEAU 24 - Séances consacrées à l'étude des crédits budgétaires, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Séances	Heures
CAE	9	43,97
CAPA	3	11,38
CAS	5	27,88
CBA	5	18,82
CC	4	17,87
CE	3	17,15
CET	6	28,33
CI	8	26,03
TOTAL	43	191,43

La répartition de la charge de travail est également stable (figure 18), puisque le nombre de séances et d'heures consacrées par chaque commission est très similaire d'une année à l'autre correspondant ainsi, dans une large mesure, au nombre et à l'importance des ministères compris dans leurs champs de compétence respectifs. Les données du tableau 24 illustrent bien cette situation. En effet, les commissions qui ne couvrent qu'un ministère, comme la CAPA, comptent le moins grand nombre d'heures alors que la CAE et la CET, qui regroupent de quatre à sept ministères, ont le plus grand nombre d'heures dans cette activité.

L'écart-type de 4,9 confirme à nouveau cette année que l'étude des crédits est l'activité la plus également répartie entre les commissions (écart-type de 4 pour les deux années précédentes).

FIGURE 18 **Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des crédits budgétaires, par commission**

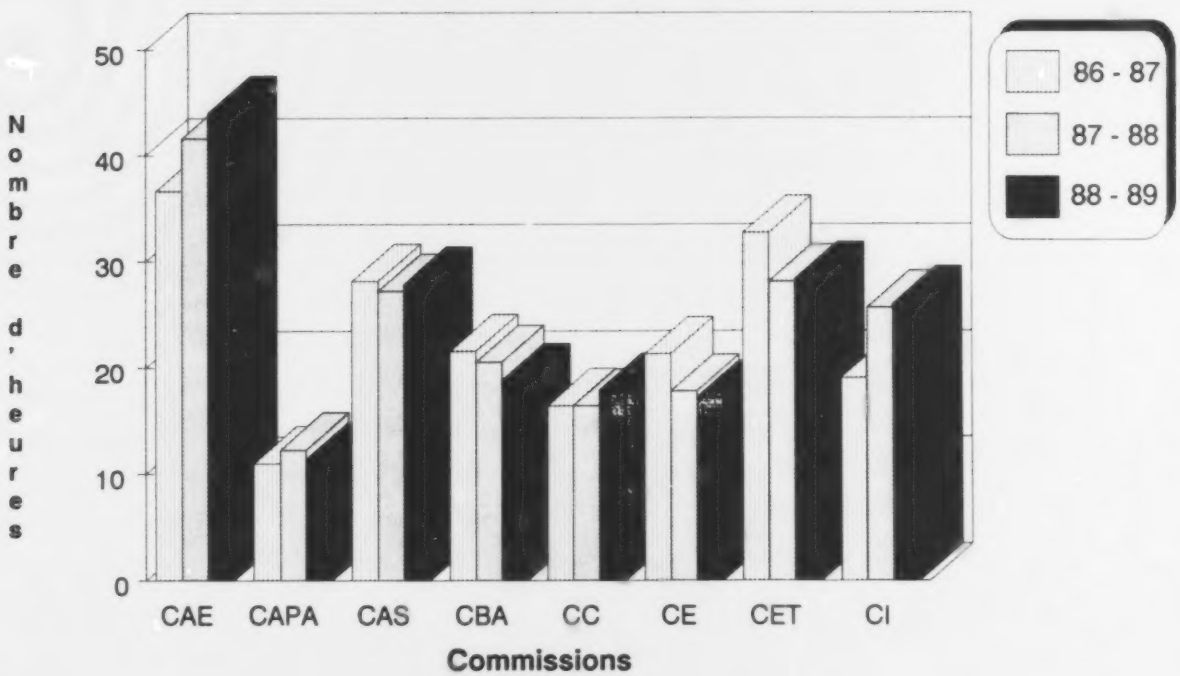

La figure 19 illustre que l'étude des crédits est très concentrée dans le temps puisqu'elle se déroule pendant trois à quatre semaines au printemps de chaque année. Cependant, contrairement à l'an dernier, alors que l'étude des crédits s'était faite tardivement, les commissions ont renoué en 1988-1989 avec la pratique de réaliser cette activité au mois d'avril.

FIGURE 19 **Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des crédits budgétaires, par mois**

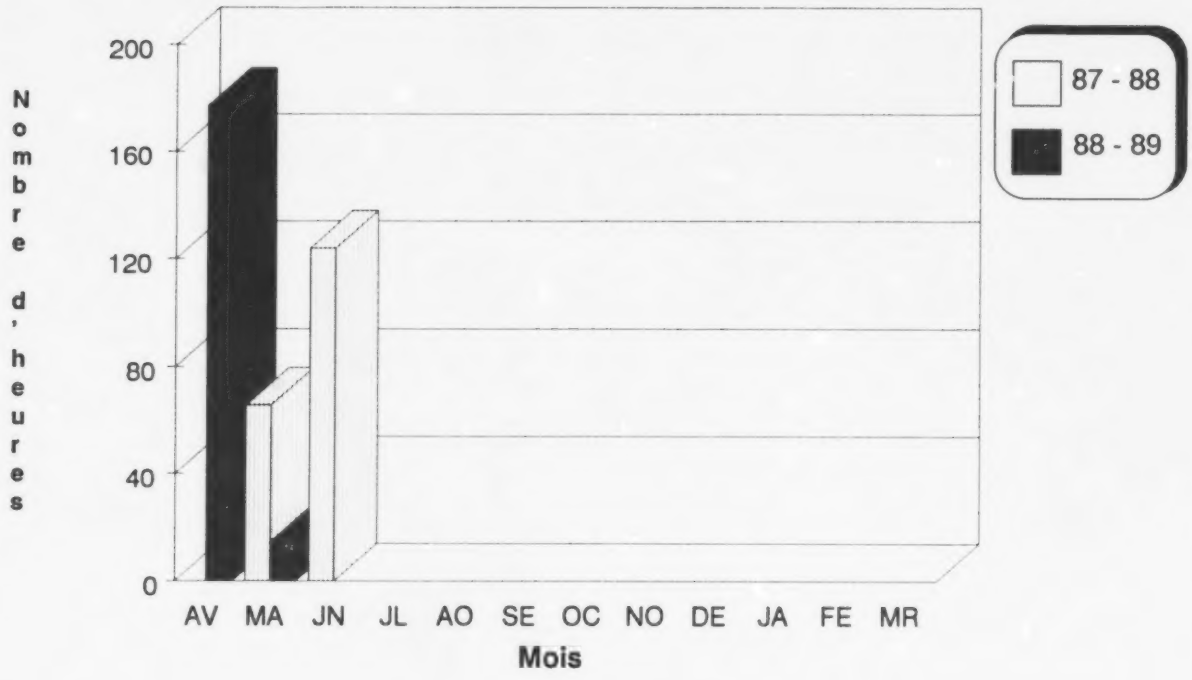

Interpellations

Les commissions ont effectué deux interpellations de moins cette année qu'en 1987-1988, se traduisant par une baisse d'un peu plus de 5 heures pour cette activité. Contrairement aux années antérieures, on note à la lecture du tableau 25 que les commissions ont eu tendance à ne pas utiliser entièrement les deux heures de séance que le Règlement prescrit pour ce type d'activité.

TABLEAU 25 - Séances consacrées aux interpellations, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Séances	Heures
CAE	2	3,92
CAPA	-	-
CAS	4	7,64
CBA	-	-
CC	1	2,00
CE	1	1,72
CET	2	3,58
CI	-	-
TOTAL	10	18,85

En ce qui touche la répartition entre les commissions, on observe à la figure 20 qu'il y a très peu de continuité d'une année à l'autre. En fait, l'année 1988-1989 est caractérisée par un transfert de 3 interpellations de la CAE vers la CAS et par l'absence d'interpellation à la CI, alors que les autres commissions ont connu un niveau comparable d'activité.

En plus de cette instabilité, on note que cette activité est assez inégalement répartie entre les commissions avec un écart-type de 13,1 (12,2 en 1987-1988; 18,7 en 1986-1987).

FIGURE 20 **Répartition des heures de séances conscarées aux interpellations, par commission**

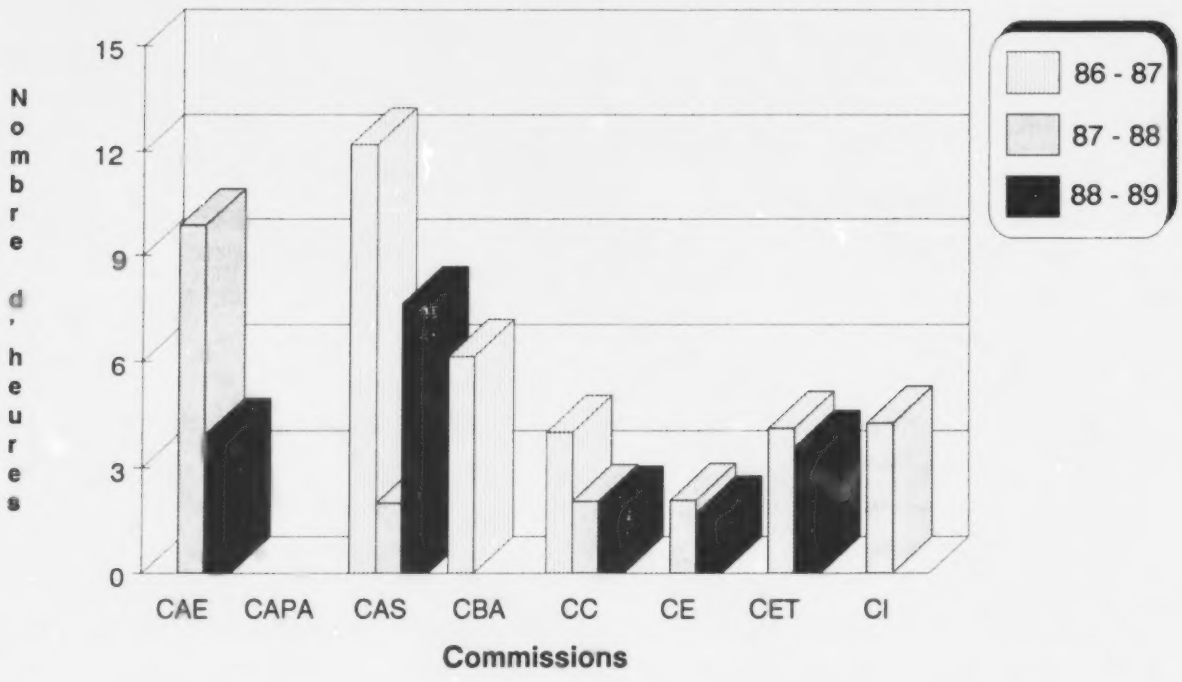

Le Règlement de l'Assemblée prévoit qu'il ne peut y avoir plus d'une interpellation par semaine et que celles-ci n'ont lieu que durant la période de session, à l'exception des mois de juin et décembre. On remarque néanmoins que deux interpellations ont exceptionnellement eues lieu en juin 1988; il s'agit de la CAS et de la CE concernant les sujets de la politique familiale et de l'éducation des adultes. Les autres interpellations ont été concentrées dans les premiers mois de la reprise de la session, au printemps et à l'automne, comme l'illustre la figure 21.

FIGURE 21 **Répartition des heures de séances consacrées aux interpellations, par mois**

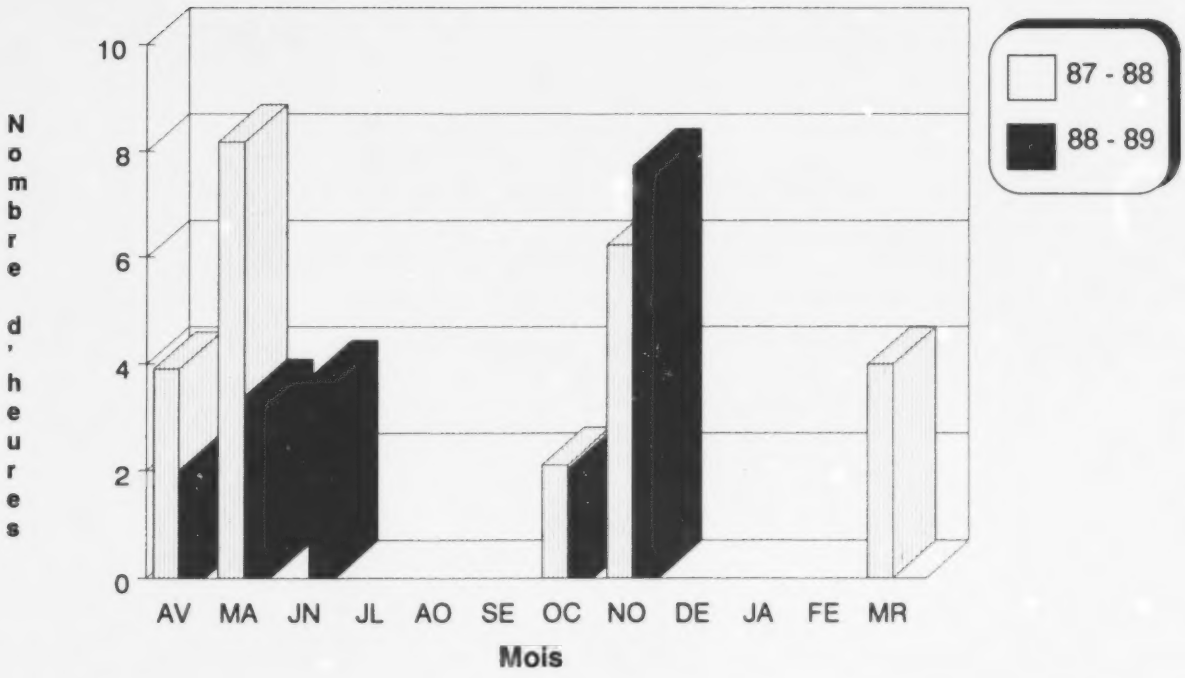

Autres mandats confiés par l'Assemblée

Cette activité regroupe principalement les nombreuses consultations publiques que l'Assemblée confie ponctuellement aux commissions parlementaires.

La catégorie "Autres mandats de l'Assemblée" a connu une baisse importante cette année par rapport au niveau de l'an dernier qui avait été tout à fait exceptionnel (tableau 26). Le nombre de séances a chuté de 36%, alors que la durée est en baisse de 38%. Le niveau d'activité demeure néanmoins très fort en 1988-1989 avec plus de 320 heures, soit 21,6% de toutes les activités des commissions (36,1% en 1987-1988; 17,8% en 1986-1987).

TABLEAU 26 - Séances consacrées aux autres mandats confiés par l'Assemblée, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Séances	Heures
CAE	10	59,48
CAPA	-	-
CAS	10	63,57
CBA	11	67,77
CC	-	-
CE	-	-
CET	5	25,23
CI	21	106,78
TOTAL	57	322,82

Quinze mandats sont à l'origine de ces séances, dont 7 consultations générales, 6 consultations particulières et 2 études spécifiques.

Les consultations générales ont porté sur:

- L'énoncé de politique sur les services de garde à l'enfance (CAS - 63 h 34 - 76 témoins);

- Le décloisonnement des intermédiaires (CBA - 31 h 16 - 33 témoins);

- L'avant-projet de loi sur les caisses d'épargne et de crédit (CBA - 15 h 06 - 13 témoins);

- L'examen de l'opportunité de maintenir en vigueur et, le cas échéant, de modifier la Loi sur les valeurs mobilières, conformément à l'article 352 de ladite loi et, concurremment, d'examiner l'avant-projet de loi sur les valeurs mobilières (CBA - 11 h 38 - 11 témoins);

- Les droits économiques des conjoints (CI - 23 h 22 - 21 témoins);

- L'avant-projet de loi portant réforme au Code civil du Québec du droit des obligations (CI - 31 h 22 - 34 témoins);

- L'avant-projet de loi portant réforme au Code civil du Québec du droit de la preuve et de la prescription et du droit international privé (CI - 7 h 39 - 6 témoins).

Les consultations particulières ont porté sur:

- L'examen de l'opportunité de mettre en vigueur certains articles de la Loi sur le camionnage (CAE - 2 h 27 - 3 témoins);

- La politique d'utilisation des pesticides en milieu forestier (CAE - 22 h 28 - 23 témoins);

- Le développement du réseau autoroutier et les projets de développement du réseau de transport collectif du plan d'action 1988-1998 intitulé "Le transport dans la région de Montréal" (CAE - 34 h 34 - 37 témoins);

- Le débat sur l'accord du libre-échange entre le Canada et les États-Unis (CET - 11 h 08 - 24 témoins);

- La proposition tarifaire d'Hydro-Québec (CET - 12 h 13 - 1 témoin);

- L'examen des propositions de révision de la Loi électorae (CI - 23 h 30 - 26 témoins).

Les études spécifiques ont porté sur:

- La poursuite du débat sur le discours du budget (CBA - 9 h 46);

- L'étude des décrets autorisant la délivrance de lettres patentes concernant le Parc technologique du Québec métropolitain (CET - 1 h 53).

La répartition de la catégorie "Autres mandats de l'Assemblée" est très instable d'une année à l'autre. On observe que la diminution du nombre d'heures est attribuable principalement à la CAS (-63%) et à la CET (-78%) alors que deux autres commissions ont accru leur niveau d'activité, soit la CBA (+213%) et la CI (+20,5%).

La répartition est également plutôt inégale entre les commissions comme l'illustre la figure 22 et la mesure de l'écart-type qui est de 11,5 (10,6 en 1987-1988; 12,8 en 1986-1987).

FIGURE 22 **Répartition des heures de séances consacrées aux autres mandats confiés par l'Assemblée, par commission**

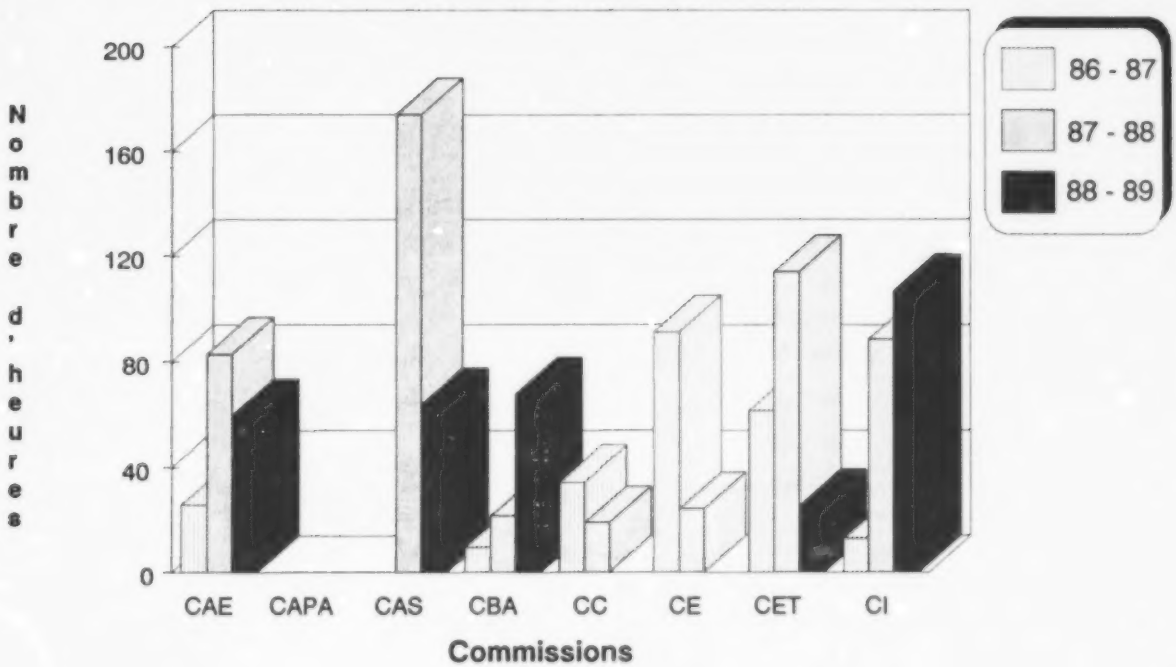

On observe à la figure 23 que la diminution de cette activité s'est répartie sur la plupart des mois l'année à l'exception notamment du mois de juin dont le niveau a été exceptionnellement élevé cette année.

FIGURE 23 **Répartition des heures de séances consacrées aux autres mandats de l'Assemblé, par mois**

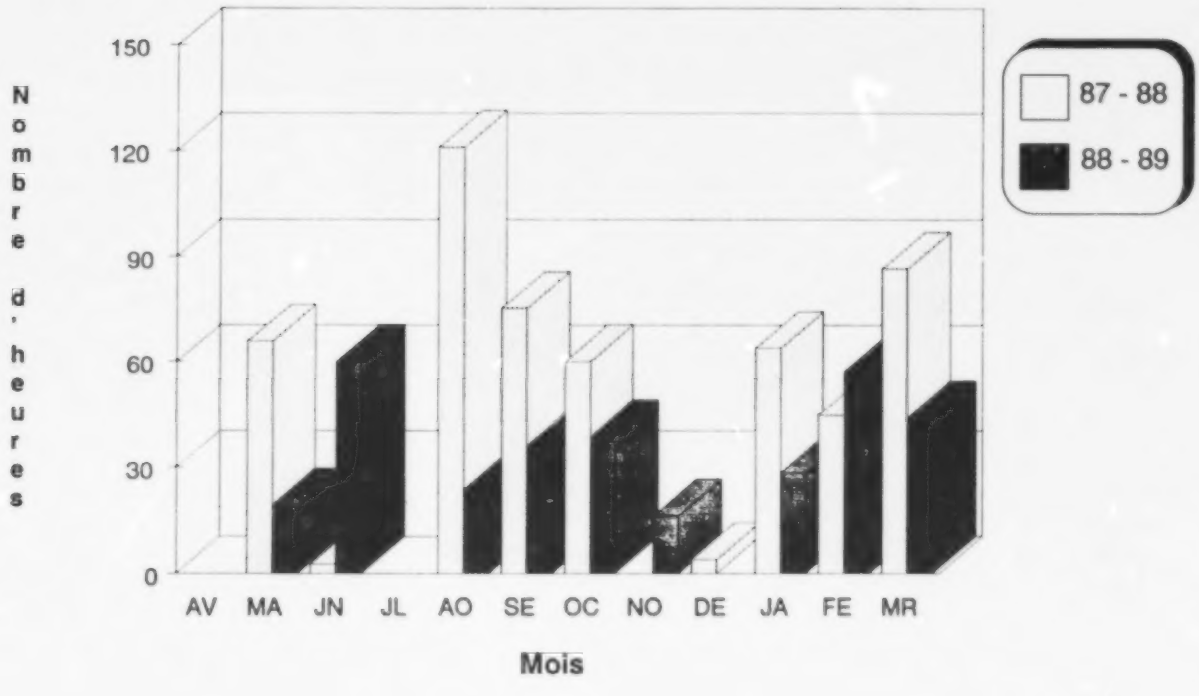

La majorité de ces mandats ont été effectués hors session, notamment dans les quelques mois qui ont précédé la rentrée parlementaire de l'automne et la reprise de la session du printemps. On note en particulier que ce type de mandat a constitué l'activité principale en nombre d'heures pour les mois de septembre et octobre (59,2% et 58,4%), ainsi que pour février et mars (62% et 62,7%).

Législation déléguée

Au chapitre de l'étude des règlements ou des projets de règlement du gouvernement et des organismes publics, un seul mandat a été exécuté cette année dans le cadre de cette activité, soit l'étude par la CAS de la réglementation découlant de l'adoption du projet de loi 37 - "Loi sur la sécurité du revenu". Les travaux se sont déroulés pendant deux séances pour une durée totale de 13 h 40.

C'est la deuxième occasion depuis l'entrée en vigueur de la réforme parlementaire de 1984 qu'une commission entreprend ce type d'activité. La CET avait en effet été la première commission à faire l'étude d'un projet de règlement durant l'année 1986-1987.

Surveillance d'organismes

En vertu du Règlement, chacune des commissions a l'obligation d'examiner annuellement les orientations, les activités et la gestion d'au moins un organisme public relevant de son champ de compétence.

TABLEAU 27 - Séances consacrées à la surveillance des organismes publics, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Séances	Heures
CAE	-	-
CAPA	2	3,73
CAS	-	-
CBA	-	-
CC	1	2,13
CE	-	-
CET	-	-
CI	-	-
TOTAL	3	5,87

En 1988-1989, seulement deux des huit commissions ont entrepris un tel mandat (tableau 27). Il s'agit d'une importante baisse du volume d'activité car trois commissions avaient tenu 16 séances relatives à ce mandat en 1987-1988, pour une durée totale de 41 h 16 (23 séances et 63 h 24 en 1986-1987).

Un seul mandat était terminé au 31 mars 1989. Il s'agit de l'étude par la CC de la Société Place des Arts de Montréal. Le mandat entrepris par la CAPA sur la Commission de protection du territoire agricole du Québec s'est limité à deux séances d'organisation des travaux.

Il est à signaler cependant que la CI a complété au cours de l'année 1988-1989 son mandat entrepris antérieurement sur la Commission des droits de la personne, en formulant les conclusions et les recommandations contenues dans le rapport qu'elle a déposé à l'Assemblée. Ce mandat a été complété par le biais de séances de travail portant sur l'organisation générale des travaux de la commission, ce qui explique qu'on ne retrouve pas d'informations sur la CI au tableau 27.

FIGURE 24 **Répartition des heures de séances consacrées à la surveillance des organismes publics,par commission**

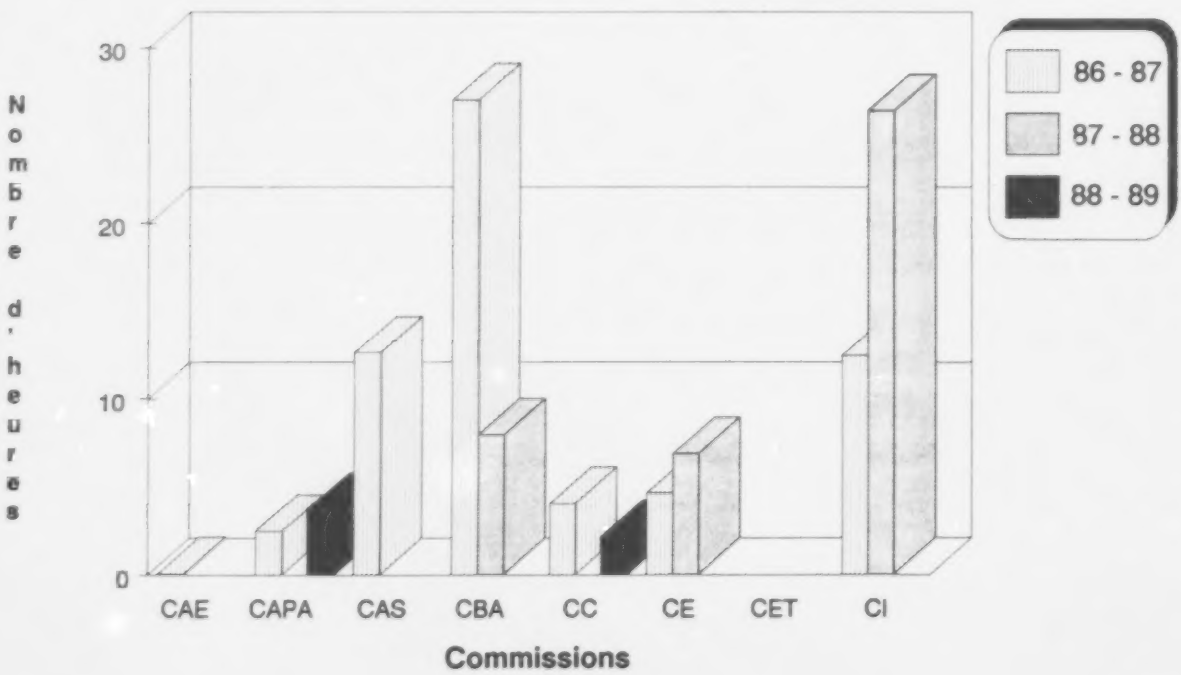

Comme l'illustre la figure 24, on observe très peu de continuité d'une année à l'autre quant à l'ampleur des travaux et à la répartition de la charge de travail entre les commissions, dont l'écart-type est de 22,7 (21 en 1987-1988; 13,5 en 1986-1987), ce qui en fait l'une des activités les plus inégalement distribuées entre les commissions.

La figure 25 illustre également que cette activité a été concentrée sur quelques mois en 1988-1989. Compte tenu du faible nombre des mandats, la concentration des heures de séance en quelques mois est associée au moment où une commission spécifique a tenu l'essentiel de ses travaux.

FIGURE 25 **Répartition des heures de séances consacrées à la susrveillance des organismes publics,par mois**

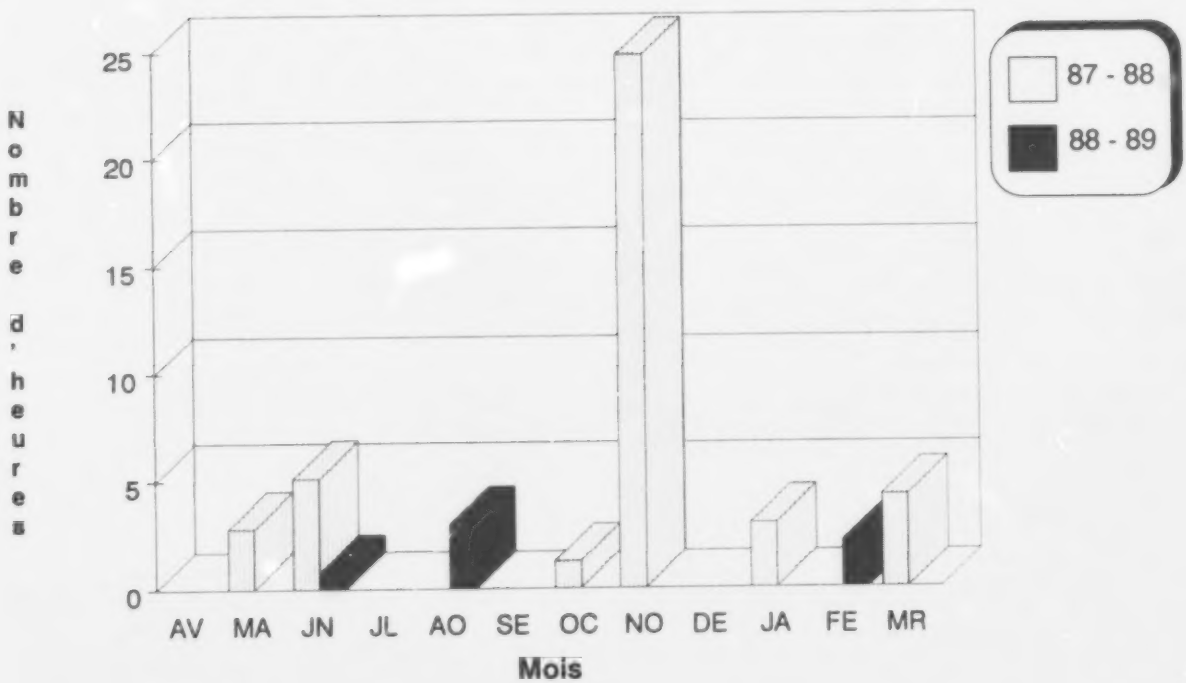

Vérification des engagements financiers

Le Règlement prévoit que chaque commission doit consacrer au moins une séance par trimestre à la vérification des engagements financiers pris par les différents ministères compris dans son champ de compétence.

On constate à la lecture du tableau 28 que cette activité est en baisse cette année, puisque les commissions ont tenu 16 séances de moins qu'en 1987-1988, quoique la durée totale des travaux n'ait diminué que de 11%. Le niveau d'activité est néanmoins supérieur de 17,6% en nombre d'heures à celui connu en 1986-1987.

TABLEAU 28 - Séances consacrées à la vérification des engagements financiers, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Séances	Heures
CAE	7	28,61
CAPA	3	7,27
CAS	4	13,93
CBA	7	16,18
CC	3	5.35
CE	1	6,75
CET	7	21,56
CI	3	8,88
TOTAL	35	108,54

La figure 26 montre une assez grande continuité dans la répartition de la charge de travail entre les commissions. La baisse globale du volume d'activité est attribuable principalement à la CI, tandis que les autres commissions ont maintenu un niveau d'activité comparable aux années précédentes.

Comme pour l'étude des crédits budgétaires, les données indiquent que l'étendue du champ de compétence d'une commission affecte son niveau de vérification des engagements financiers. En effet, les commissions dont la compétence englobe le plus grand nombre de ministères, donc d'engagements, sont celles qui comptent le plus d'heures de vérification (la CAE et la CET, par exemple).

En revanche, on constate que le niveau total d'activité d'une commission n'affecte pas la durée consacrée à la vérification des engagements financiers. En effet, aucune des commissions qui ont connu une baisse de leur volume de travail en 1988-1989 n'a accru pour autant sa vérification d'engagements financiers; quant aux deux commissions qui ont accru leur volume total, seule la CE a réduit sa vérification, alors que la CBA l'a accrue légèrement.

FIGURE 26 **Répartition des heures de séances consacrées à la vérification des engagements financiers, par commission**

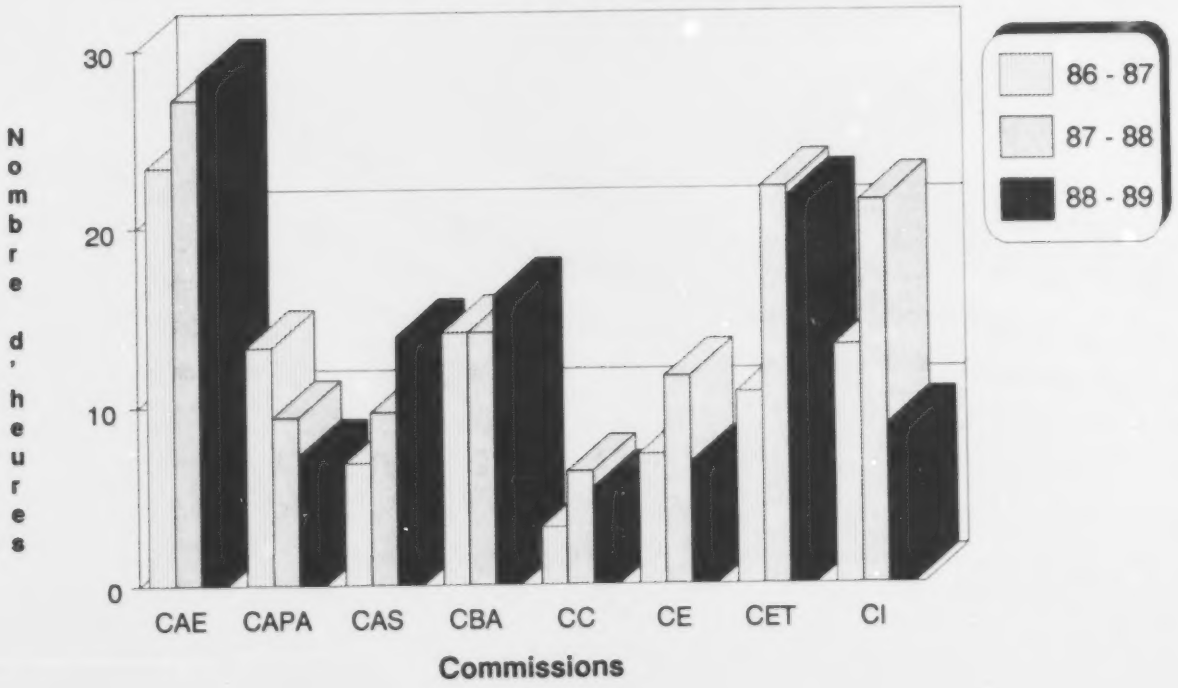

L'écart-type de 7 (6 pour les deux années précédentes) indique que la vérification des engagements financiers est, avec l'étude des projets de loi publics, l'activité la mieux répartie entre les commissions, après l'étude des crédits budgétaires.

La figure 27 montre des changements intéressants dans la répartition de la vérification dans le temps. En premier lieu, aucune vérification n'a eu lieu durant le printemps 1988. Puis, on observe que les commissions ont tenu moins de séances de vérification durant les mois de novembre et de décembre que l'an dernier, concentrant l'essentiel de leurs travaux (91,6%) à deux moments spécifiques de l'année, soit pendant les semaines qui précèdent ou suivent immédiatement les rentrées parlementaires d'octobre et de mars.

FIGURE 27 **Répartition des heures de séances consacrées à la vérification des engagements financiers, par mois**

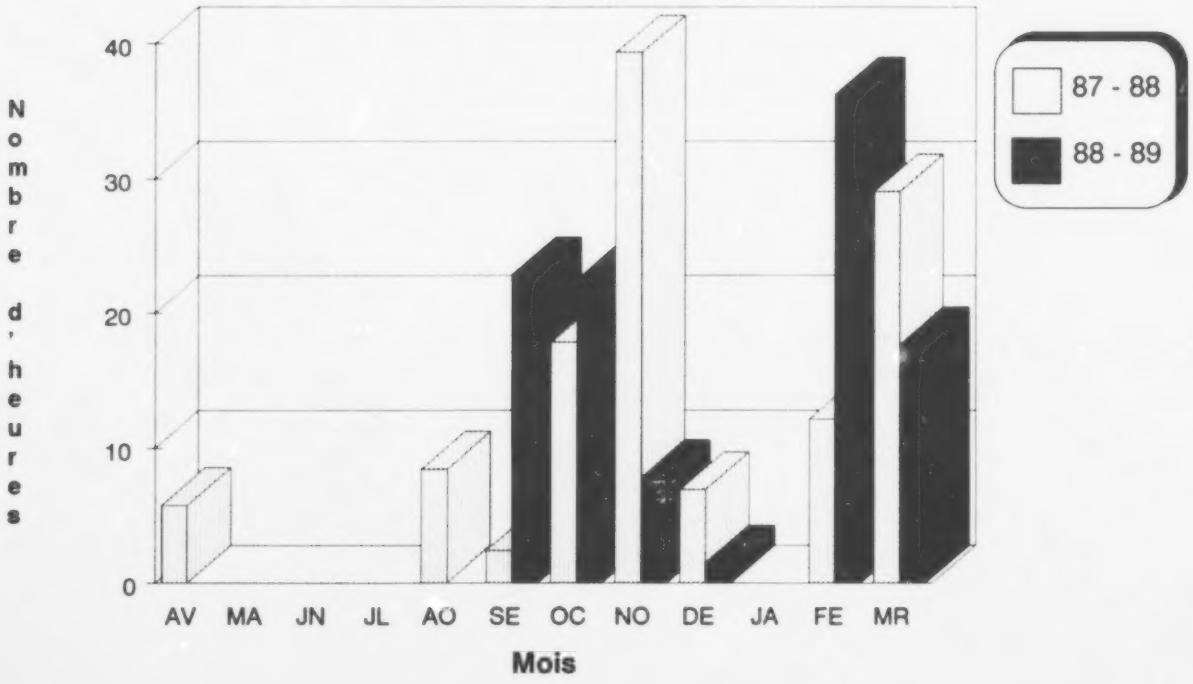

Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi

Cette catégorie d'activité regroupe divers mandats confiés à certaines commissions par des dispositions particulières du Règlement ou de certaines lois. Le tableau 29 et la figure 28 indiquent que, outre la CBA et la CC, peu de commissions sont régulièrement chargées de ces mandats, ce qui explique l'absence de continuité pour la plupart d'entre elles dans la réalisation de cette activité, de même que l'important déséquilibre de la répartition de la charge de travail des commissions, comme l'indique l'écart-type de 21,6 (27 en 1987-1988; 18 en 1986-1987).

TABLEAU 29 - Séances consacrées aux autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Séances	Heures
CAE	-	-
CAPA	-	-
CAS	-	-
CBA	1	2,40
CC	1	2,35
CE	-	-
CET	-	-
CI	-	-
TOTAL	2	4,75

L'année 1988-1989 est caractérisée par une importante baisse du volume d'activité (-85%), soit à peine la moitié de celui qui a été observé il y a deux ans.

Comme par les années passées, la CBA a tenu une séance d'étude trimestrielle de la politique budgétaire et de l'évolution des finances publiques, conformément à l'article 292 du Règlement (une de moins que l'an dernier).

FIGURE 28 **Répartition des heures de séances consacrées aux autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi, par commission**

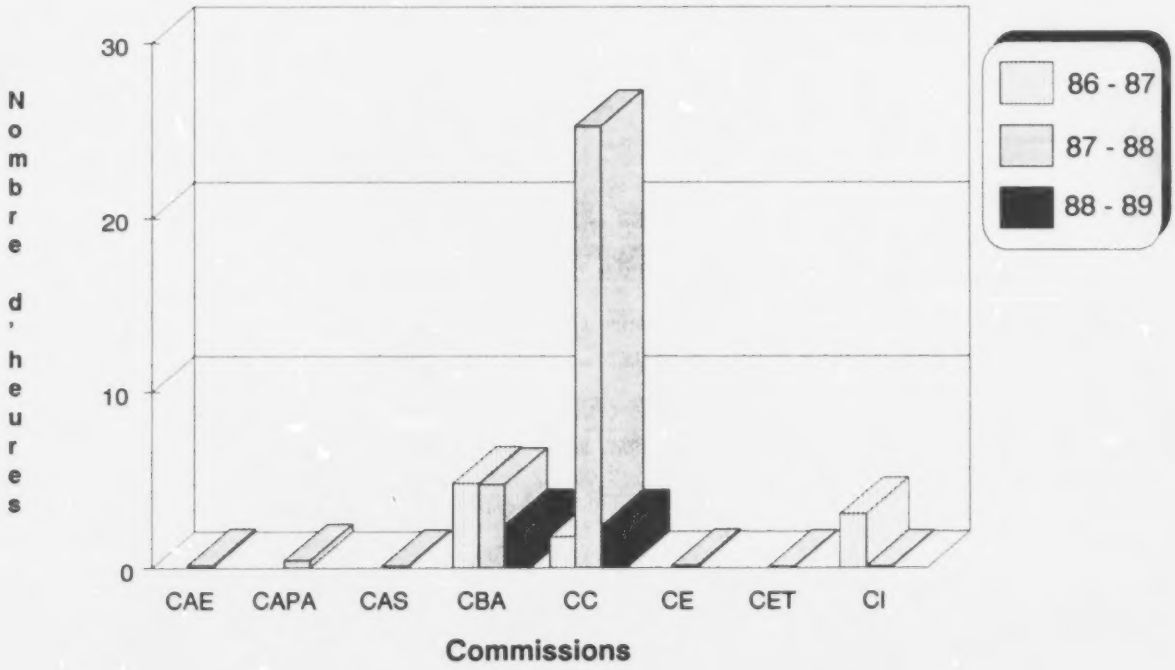

Pour sa part, la CC a tenu une séance afin d'étudier le rapport d'activités de la Commission d'accès à l'information pour l'année 1987-1988 en vertu de l'article 119.1 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

On observe également à la figure 29 que les séances ont eu lieu durant les mois de février et mars, comme l'an dernier.

FIGURE 29 **Répartition des heures de séances consacrées aux autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi, par mois**

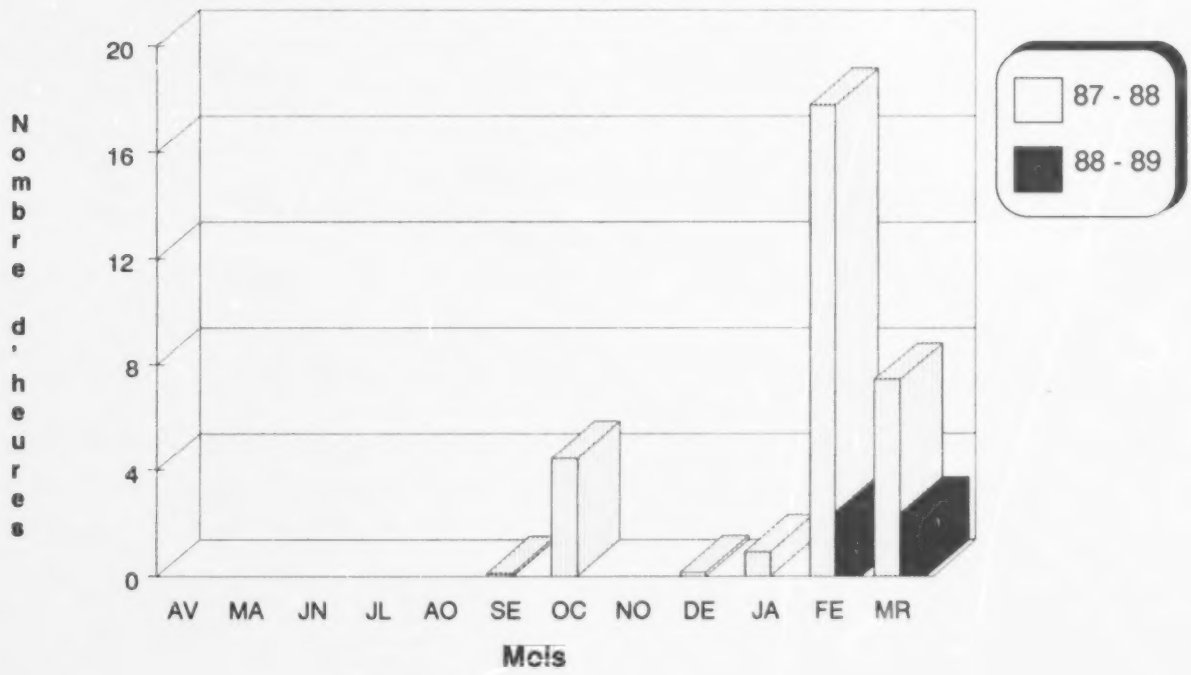

Études entreprises à l'initiative des commissions

Le tableau 30 révèle que trois études ont été entreprises en 1988-1989 à l'initiative des membres de deux commissions, la CBA et la CI.

Dans le premier cas, il s'agit de l'examen par la CBA du rapport du Vérificateur général du Québec pour l'année financière terminée le 31 mars 1988. C'est la troisième occasion, depuis l'année 1986-1987, que la commission effectue ce mandat. Pour sa part, la CI a étudié le "Décret concernant l'exclusion de dispositions apparaissant dans l'annexe de la Loi portant abrogation de lois et autres dispositions législatives omises lors des refontes de 1888, 1909, 1925, 1941, 1964 et 1977".

La CI a également procédé pour la première fois à l'examen du rapport annuel 1987-1988 du Protecteur du citoyen.

TABLEAU 30 - Séances consacrées à des études entreprises à l'initiative des commissions, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Séances	Heures
CAE	-	-
CAPA	-	-
CAS	-	-
CBA	1	5,63
CC	-	-
CE	-	-
CET	-	-
CI	2	6,32
TOTAL	3	11,95

Malgré une baisse d'une séance par rapport à l'an dernier, la durée totale des études entreprises à l'initiative des commissions s'est accrue d'un peu plus de deux heures en 1988-1989.

Ce type d'activité figure parmi celles qui sont les plus inégalement réparties entre les commissions, comme l'indique l'écart-type de 21,7 (22 en 1987-1988; 23 en 1986-1987).

On observe par ailleurs à la figure 30 le peu de continuité d'une année à l'autre dans l'exécution de cette activité chez les commissions.

FIGURE 30 **Répartition des heures de séances consacrées aux études entreprises à l'initiative des commissions, par commission**

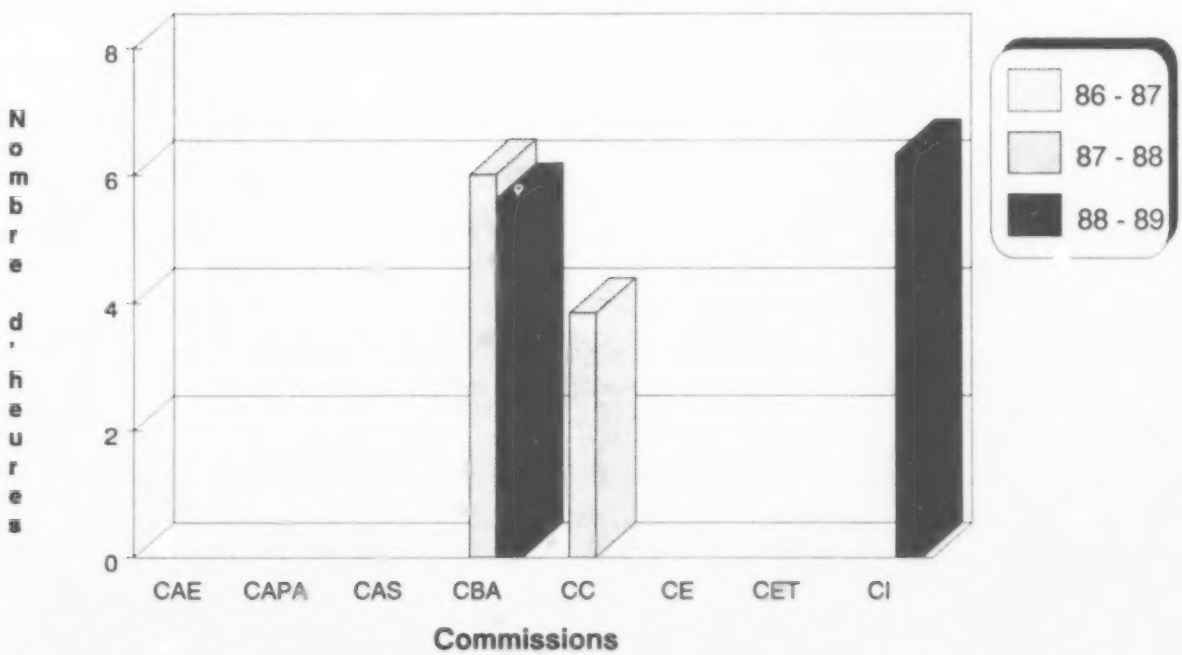

La figure 31 montre qu'en 1988-1989, l'exécution des mandats d'initiative a été encore plus concentrée dans le temps que l'an dernier, puisque 96,2% des travaux ont eu lieu durant le mois de mars 1989, un peu avant la reprise de la session à l'Assemblée, alors que la CBA et la CI ont étudié les rapports annuels respectifs du Vérificateur général et du Protecteur du citoyen.

FIGURE 31 **Répartition des heures de séances consacrées aux études entreprises à l'initiative des commissions, par mois**

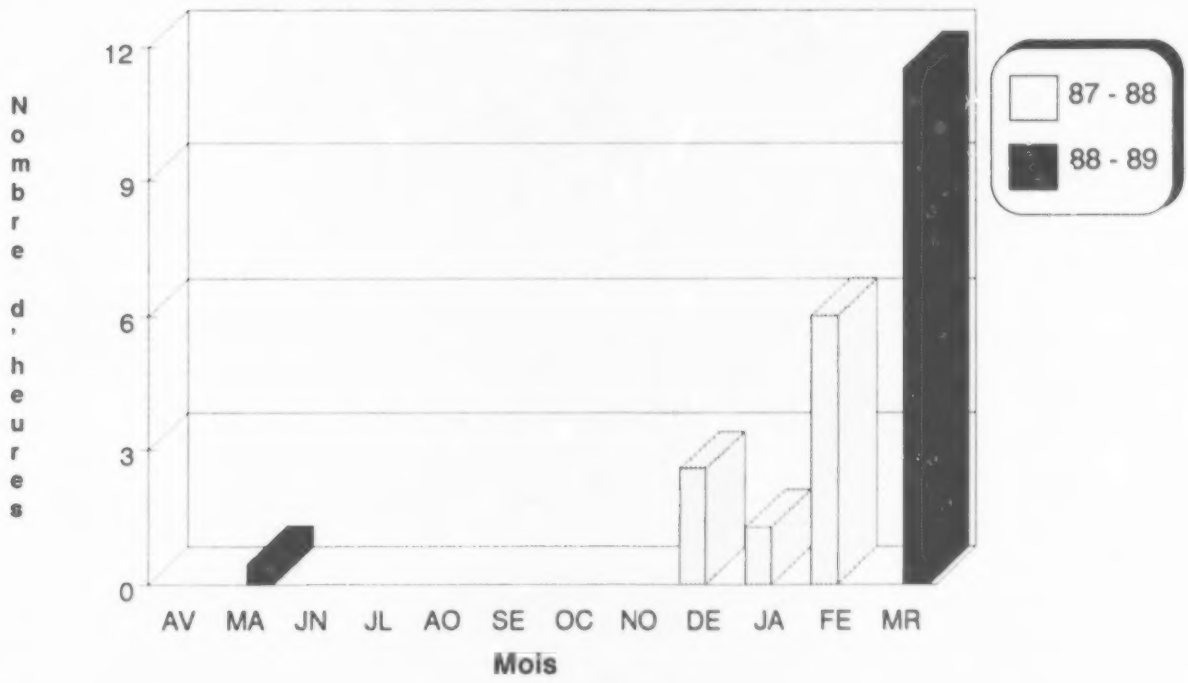

Organisation générale

Le tableau 31 montre que quatre des huit commissions ont tenu des séances reliées à l'organisation générale de leurs travaux. On observe une baisse de huit séances et de près de sept heures par rapport à l'an dernier, ce qui confirme une tendance observée depuis 1985-1986 quant à la baisse générale de cette activité chez les commissions.

TABLEAU 31 - Séances consacrées à l'organisation générale, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Séances	Heures
CAE	-	-
CAPA	-	-
CAS	1	1,33
CBA	1	0,57
CC	1	1,00
CE	-	-
CET	-	-
CI	1	0,92
TOTAL	4	3,82

La figure 32 illustre que la répartition des heures de séances de travail reliées à l'organisation générale est relativement inégale entre les commissions, comme l'indique l'écart-type de 13,4 (16 en 1987-1988; 9 en 1986-1987).

On observe de même le peu de continuité d'une année à l'autre de la répartition de la charge de travail entre les commissions. Toutefois, on note que la baisse générale observée est due principalement à la CI, la CET et la CE qui ont fortement réduit leurs séances.

FIGURE 32 **Répartition des heures de séances consacrées à l'organisation générale, par commission**

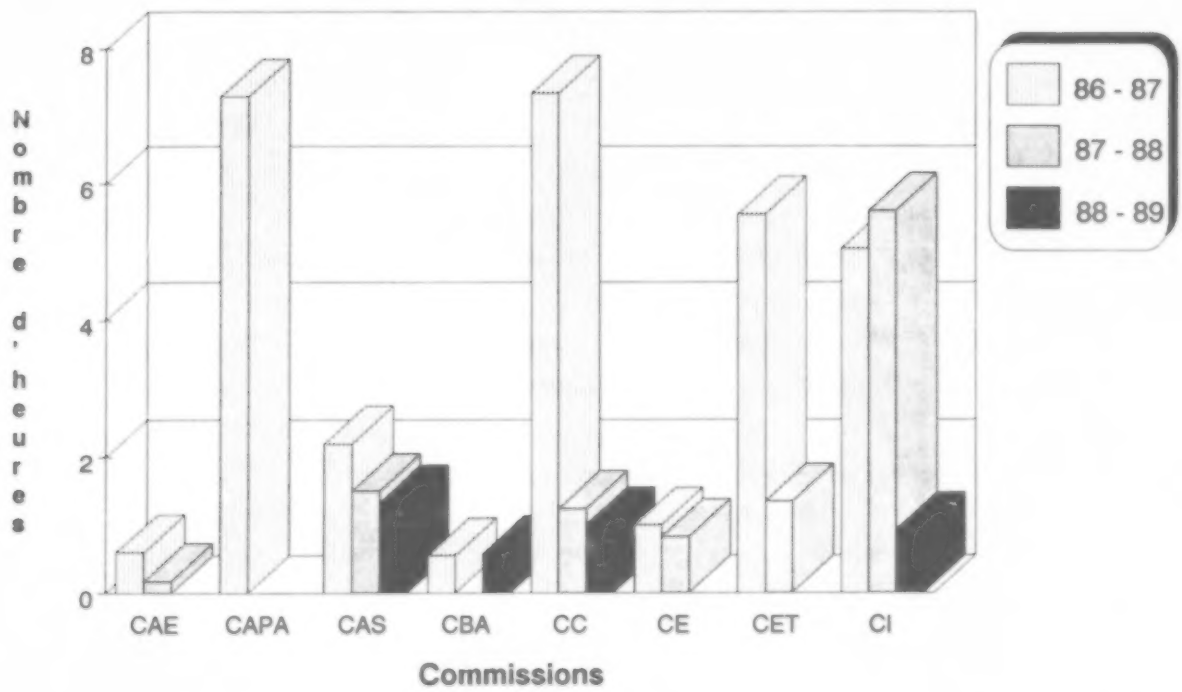

Quant à la répartition dans le temps, on observe à la figure 33 que la majeure partie des séances de travail a été concentrée pendant les mois de juin 1988 et de mars 1989, alors qu'aucune séance n'a été tenue durant l'automne 1988, contrairement à la pratique observée en 1987-1988.

FIGURE 33 **Répartition des heures de séances consacrées à l'organisation générale, par mois**

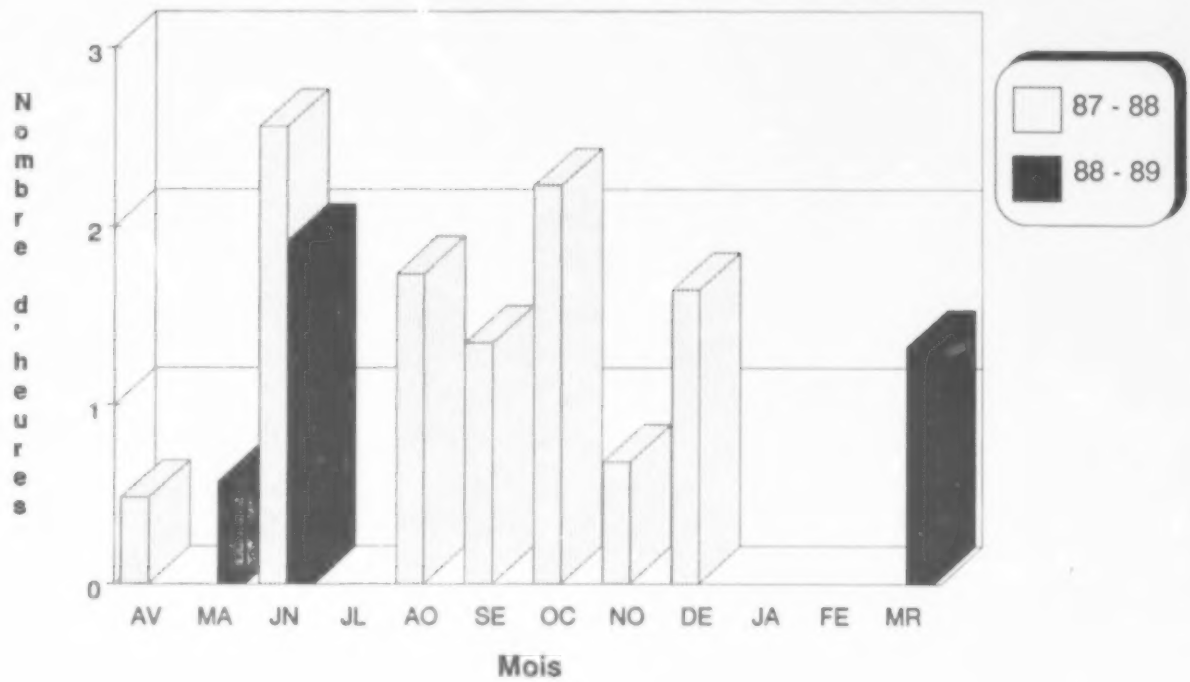

CHAPITRE QUATRE

LA COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LA SOUS-COMMISSION PERMANENTE DE LA RÉFORME PARLEMENTAIRE

Les données statistiques sur la Commission de l'Assemblée nationale et la Sous-commission permanente de la réforme parlementaire sont traitées dans ce chapitre particulier parce que leurs mandats et leur mode de fonctionnement comportent de nombreuses particularités qui rendent difficile la comparaison avec les autres commissions.

Le rôle essentiel de la Commission de l'Assemblée nationale est de veiller au bon fonctionnement de l'Assemblée et de ses commissions, tant dans leur organisation que dans leur fonctionnement interne. Quant à la Sous-commission, elle a le mandat spécifique d'étudier les questions reliées à la réforme parlementaire.

Contrairement à l'an dernier où la Commission avait connu un volume d'activité inégalé, on observe au tableau 32 que la Commission de l'Assemblée nationale ne s'est réunie qu'à deux reprises en 1988-1989. Une séance a été consacrée à l'étude et à l'approbation des règlements électoraux, conformément au mandat que lui confie l'article 550 de la Loi électorale.

Une autre séance a été tenue afin de statuer sur diverses affaires courantes concernant principalement la coordination des travaux des commissions.

En 1988-1989, le comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale s'est réuni à quatre reprises (7 réunions en 1987-1988). En revanche, la Sous-commission ne s'est pas réunie en 1988-1989. Sa dernière séance remonte à l'année 1984-1985.

TABLEAU 32 - Séances de la Commission de l'Assemblée nationale, en nombre et en heures, par activité

Activités	Séances	Heures
Projets de loi publics	-	-
Projets de loi d'intérêt privé	-	-
Crédits budgétaires	-	-
Interpellations	-	-
Autres mandats de l'Assemblée	-	-
Législation déléguée	-	-
Surveillance d'organismes	-	-
Engagements financiers	-	-
Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi	1	0,57
Études (mandats d'initiative)	-	-
Organisation générale	1	0,47
TOTAL	2	1,04

CHAPITRE CINQ

LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL ET LES AUTRES ACTIVITÉS DES COMMISSIONS

Nous avons regroupé à l'intérieur de ce chapitre l'ensemble des éléments relatifs au fonctionnement et à certaines activités des commissions.

Comité directeur

Le tableau 33 indique que toutes les commissions ont eu à nouveau recours cette année aux réunions de leur comité directeur, composé du président, du vice-président et du secrétaire, afin de planifier les travaux et de régler des problèmes liés à ceux-ci.

On observe toutefois une baisse de 16 réunions des comités directeurs par rapport à l'an dernier.

TABLEAU 33 - Comités directeurs

Commissions	Réunions
CAE	2
CAPA	2
CAS	1
CBA	5
CC	2
CE	6
CET	3
CI	1
TOTAL	22

Sous-commission

Pour les besoins de l'exécution d'un mandat, le Règlement permet aux commissions de former des sous-commissions composées d'un nombre restreint de leurs membres.

Au cours de l'année, deux commissions ont eu recours à ce mode de fonctionnement. La Sous-commission de la CAE a procédé à l'étude détaillée du projet de loi 97 - "Loi modifiant le Code de la sécurité routière", tandis que la Sous-commission de la CI a poursuivi la révision du Code civil, en procédant à une consultation générale sur "l'Avant-projet de loi portant réforme au Code civil du Québec du droit des obligations".

Les travaux en sous-commission ont représenté 1,7% des séances et 2,3% des heures de séances de l'ensemble des commissions en 1988-1989. Rappelons qu'en 1985-1986, 15% de l'ensemble des séances et plus de 23% des heures de séances avaient été effectuées en sous-commission.

Présidence des séances

Le tableau 34 indique que la majorité des séances continuent d'être présidées par le président de la commission, tandis que la tendance observée depuis quelques années à l'accroissement du rôle des présidents de séances, semble se stabiliser. En effet, les présidents de commission ont dirigé les travaux dans une proportion de 50,6% (48,3% en 1987-1988; 59% en 1986-1987); les vice-présidents dans une proportion de 22,9% (21,3% en 1987-1988; 24% en 1986-1987); les présidents de séance dans une proportion de 22,9% (27,6% en 1987-1988; 17% en 1986-1987).

On constate également que les travaux ont aussi été dirigés à l'occasion par une autre personne. Il s'agit dans la plupart des cas d'un membre de la commission remplaçant exceptionnellement le président ou le vice-président de la commission. On observe néanmoins que plus de la moitié de ces remplacements ont eu lieu au cours de divers mandats exécutés par la CI.

TABLEAU 34 - Présidence des séances

Commissions	Président de la commission	Vice-président de la commission	Président de séance	Autre	TOTAL
CAE	21	54	8	1	84
CAPA	14	1	3	-	18
CAS	50	-	9	-	59
CBA	36	-	18	1	55
CC	14	-	8	1	23
CE	34	2	12	-	48
CET	10	13	23	3	49
CI	24	22	11	8	65
TOTAL	203	92	92	14	401

Ressources professionnelles autres que le personnel régulier

En 1988-1989, les huit commissions ont eu recours aux services de six personnes afin de leur fournir un support à la recherche, dont quatre recherchistes et deux experts-conseils.

Ce support à la recherche a représenté 78,2 jours/personnes, dont 75% à titre de recherchiste et 25% à titre d'expert-conseil. Cependant, seulement 10% de la recherche a été consacrée à de nouvelles activités entreprises en 1988-1989, alors que 90% du support à la recherche donnait suite à des travaux ayant eu lieu en 1987-1988, soit la rédaction des rapports de la CC sur Le député et la Loi sur l'accès, et de la CI sur la Commission des droits de la personne.

Les activités de recherche spécifiques aux activités entreprises en 1988-1989 étaient dans le cadre de l'examen du rapport annuel du Protecteur du citoyen par la CI, et de l'examen des orientations, des activités et de la gestion de la Commission de la protection du territoire agricole par la CAPA.

Les quatre recherchistes ayant assisté les commissions étaient tous rattachés à la Division de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, pour un total de 58 jours/personnes. Les deux experts-conseils ont été engagés à contrat par les commissions pour une durée totale de 20,2 jours/personnes.

Déplacements des commissions

Contrairement aux années passées, aucune commission ne s'est prévalue en 1988-1989 de la possibilité de siéger à l'extérieur de l'Hôtel du Parlement.

Des députés et des fonctionnaires ont cependant été délégués par les commissions afin de participer à des congrès, des conférences ou des colloques. Une délégation de la CE a participé au colloque "Le Cégep et vous" à Sainte-Foy en mai 1988; des délégations de la CET ont participé à la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres des provinces de l'Est du Canada, en avril 1988, à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), à une visite du Centre de recherches

minérales, en mai 1988, à Sainte-Foy, et au Congrès mondial des entreprises à la forte croissance économique (Réseau 1988), en septembre 1988, à Montréal; une délégation de la CBA a participé à la Xe Conférence annuelle du Conseil canadien des Comités des comptes publics, en juillet 1988, à Halifax (Nouvelle-Écosse).

Personnel de soutien

Les secrétaires de commission ont pu compter sur la collaboration d'un personnel de soutien efficace pour les seconder dans leur travail. Ainsi, une agente de secrétariat a assisté chaque secrétaire durant les séances pour calculer le temps d'intervention de chaque membre des commissions et s'occuper de la gestion de la documentation lors de ces séances. De plus, l'équipe des préposés aux documents du Secrétariat des commissions a été en mesure de satisfaire les demandes d'information et de documentation, notamment au plan législatif, des différentes commissions.

Consultations générales et particulières

L'année 1988-1989 a connu un nombre important de séances consacrées à la consultation publique, bien que le nombre des consultations soit nettement inférieur au niveau connu en 1987-1988. Le tableau 35 indique que les commissions ont tenu 21 consultations cette année, au cours desquelles 514 personnes ou organismes ont été entendus et 507 mémoires ont été reçus, soit une baisse de 34,4% en termes de mandats, mais seulement de 7,6% en témoins entendus, et de 15,2% en mémoires reçus par rapport à l'an dernier.

TABLEAU 35 - Nombre de consultations, de témoins entendus et de mémoires déposés, par commission

Commissions	Mandats		Témoins	Mémoires
	C.P.	C.G.		
CAE	3	-	84	73
CAPA	1	-	3	-
CAS	1	1	89	122
CBA	1	3	69	61
CC	2	-	18	15
CE	1	1	103	118
CET	2	-	44	16
CI	2	3	104	102
TOTAL	13	8	514	507

Le tableau 36 montre que chacune des commissions a utilisé l'un ou l'autre des modes de consultation publique, soit la consultation générale qui s'adresse à l'ensemble de la population et qui est obligatoirement précédée d'un avis public dans les grands quotidiens, ou la consultation particulière qui est limitée à quelques personnes ou organismes sélectionnés par la commission elle-même ou par l'Assemblée en raison de leur connaissance ou de leur expérience particulière de la question étudiée. Les commissions ont tenu 8 consultations générales (12 en 1987-1988) et 13 consultations particulières cette année (20 en 1987-1988). Les consultations générales et particulières ont totalisé 18,7% des séances et 30,1% de la durée totale des travaux en 1988-1989 (respectivement 30,3% et 45,9% en 1987-1988).

TABLEAU 36 - Consultations particulières et générales, en nombre de séances et d'heures, par commission

Commissions	Consultation particulières		Consultations générales		TOTAL	
	Séances	Heures	Séances	Heures	Séances	Heures
CAE	9	59,48	-	-	9	59,48
CAPA	1	17,10	-	-	1	17,10
CAS	2	14,12	10	63,57	12	77,69
CBA	1	5,63	9	57,92	10	63,55
CC	4	14,47	-	-	4	14,47
CE	1	4,12	18	94,43	19	98,55
CET	5	26,05	-	-	5	26,05
CI	2	29,37	13	62,39	15	91,76
TOTAL	25	170,34	50	278,31	75	448,65

FIGURE 34 **Répartition des heures de séances de consultation, par commission**

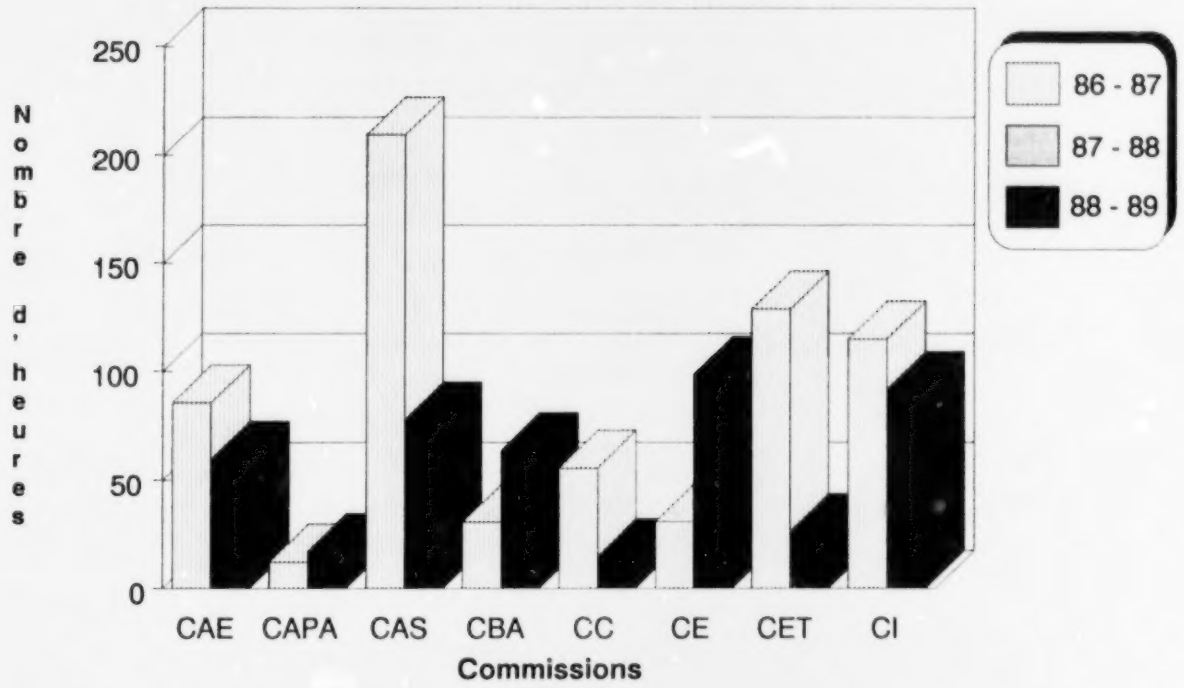

FIGURE 35 **Répartition des heures de séances de consultation, par mois**

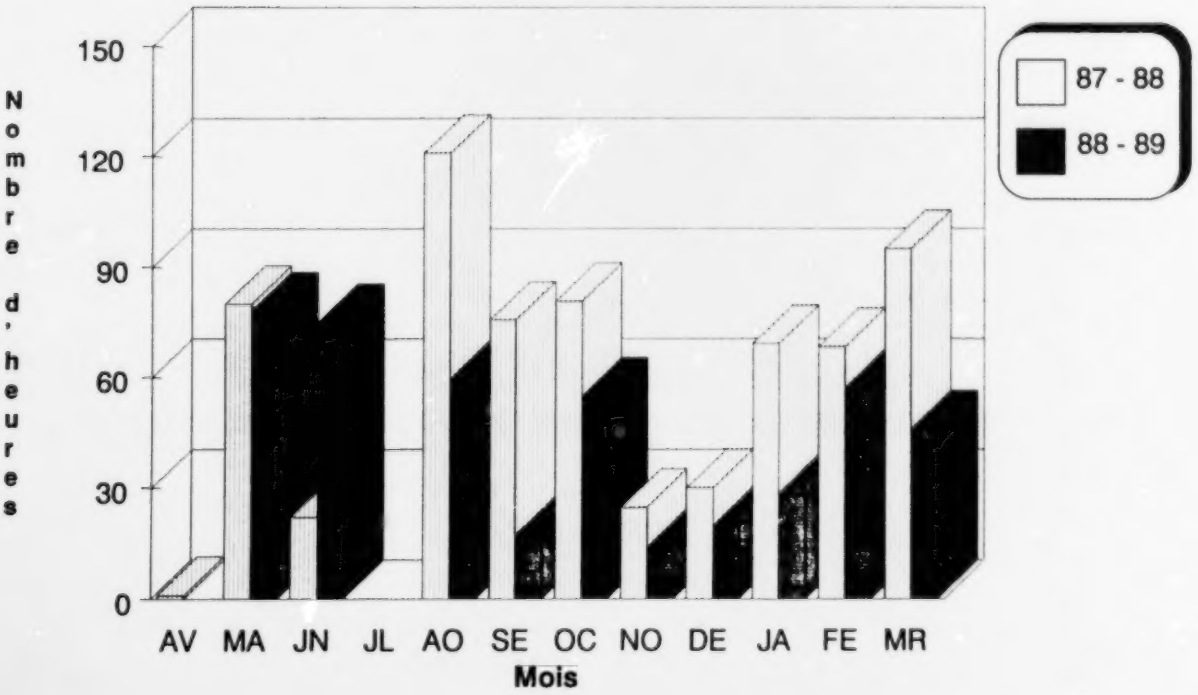

Comme le démontre la figure 34, la baisse du niveau total des consultations publiques en 1988-1989 est principalement attribuable à la CAS et à la CET qui ont chacune réduit le niveau de leurs consultations de plus d'une centaine d'heures. En revanche, la CE et la CBA ont plus que doublé la durée de leurs séances de consultation. Dans l'ensemble, la répartition des consultations entre les huit commissions est plus équilibrée en 1988-1989 que l'an dernier, comme l'indique l'écart-type qui est de 7 (9 en 1987-1988).

Quant à la répartition des consultations dans l'année, on remarque à la figure 35 que la baisse des heures de séances a été répartie sur la plupart des mois de l'année, mais plus particulièrement aux mois d'août et septembre 1988. En revanche, le mois de juin 1988 a été marqué par un accroissement important des séances de consultation. Malgré ce fait, la tendance observée l'an dernier, à l'effet de concentrer les séances de consultation dans les mois qui précèdent ou suivent immédiatement la reprise de la session de l'automne et du printemps, se confirme.

TABLEAU 37 - Heures de séances de consultation, selon le type d'activité, par commission

Commissions	Projets de loi publics	Autres mandats de l'Assemblée	Surveillance d'organismes	Autres mandats du Règlement ou d'une loi	Mandats d'initiative	TOTAL
CAE	-	59,48	-	-	-	59,48
CAPA	17,10	-	-	-	-	17,10
CAS	14,12	63,57	-	-	-	77,69
CBA	-	57,92	-	-	5,63	63,55
CC	12,12	-	-	2,35	-	14,47
CE	98,55	-	-	-	-	98,55
CET	14,92	11,13	-	-	-	26,05
CI	-	85,89	-	-	5,87	91,76
TOTAL	156,81	277,99	-	2,35	11,50	448,65

La consultation publique est un mode de fonctionnement qui peut être utilisé pour différents types d'activité. Le tableau 37 et la figure 36 indiquent que 62% des consultations ont été reliées à l'exécution des "Autres mandats de l'Assemblée" et, en second lieu, à l'étude des projets de loi publics (35%).

FIGURE 36 Répartition des heures de séances de consultation,par activité

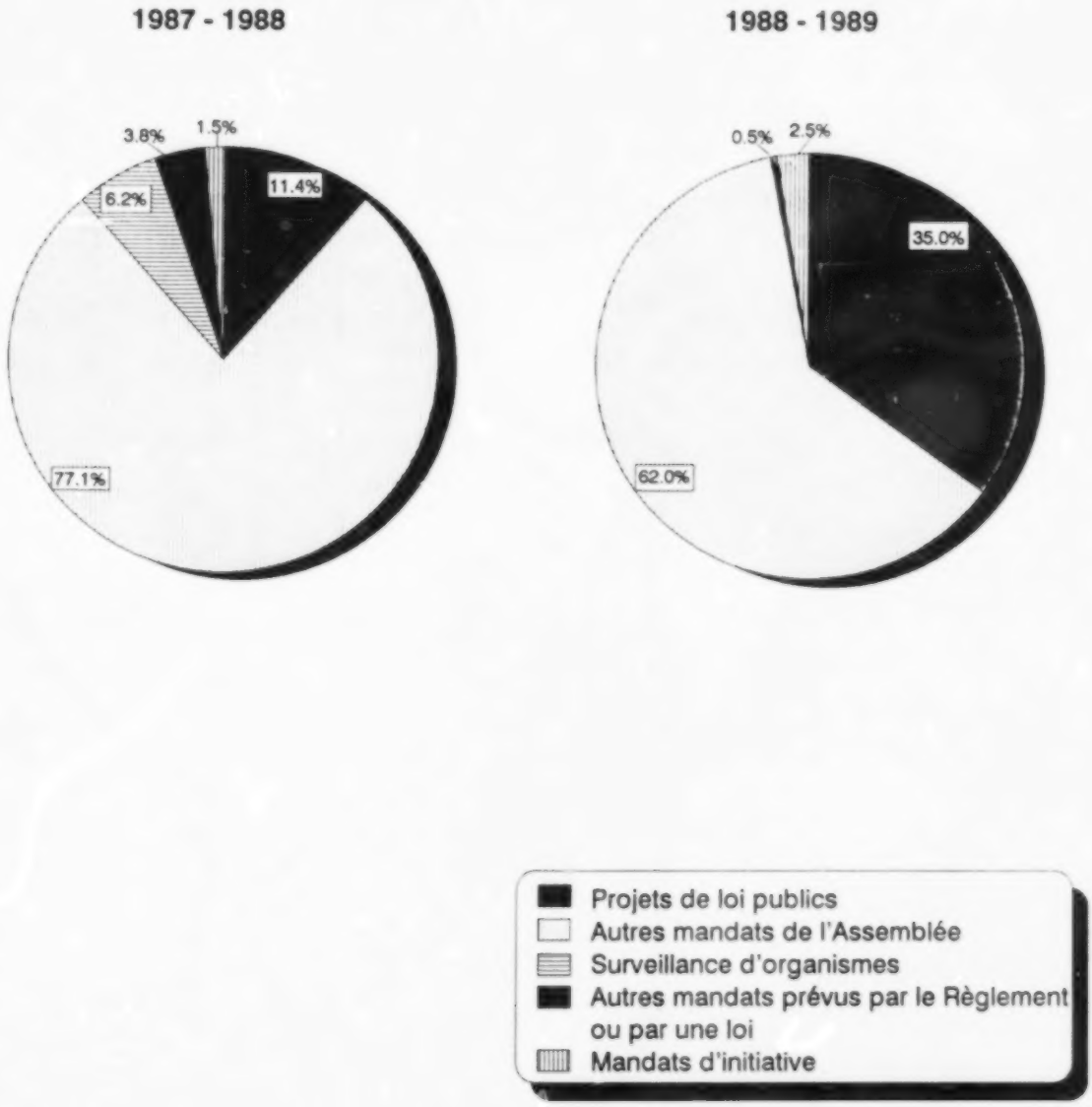

CHAPITRE SIX

ÉTAT DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR LES COMMISSIONS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

L'état des dépenses des commissions pour l'année financière 1988-1989 est présenté dans les pages qui suivent.

Ces états financiers sont produits conformément à l'article 14 du Règlement sur les ressources financières et le personnel attribué aux commissions et aux sous-commissions (Décision numéro 105), qui stipule qu'à la fin de chaque exercice financier, le rapport financier de chaque commission est intégré au rapport du Secrétariat des commissions.

Le budget 1988-1989

Le Bureau de l'Assemblée nationale a alloué un budget de 300 000 $ aux commissions pour l'année financière 1988-1989, soit le même montant que pour les deux derniers exercices.

Une enveloppe de 25 000 $ a été allouée à chacune des huit commissions, tandis qu'une somme de 100 000 $ a été attribuée à la Commission de l'Assemblée nationale afin de réajuster, au besoin, les enveloppes budgétaires des autres commissions.

Les dépenses effectuées

En 1988-1989, les dépenses des commissions ont totalisé 72 370,92 $, soit une diminution de 16 727,65 $ (-18,8%) en comparaison avec l'an dernier.

FIGURE 37 **Réparition des dépenses, par catégorie**

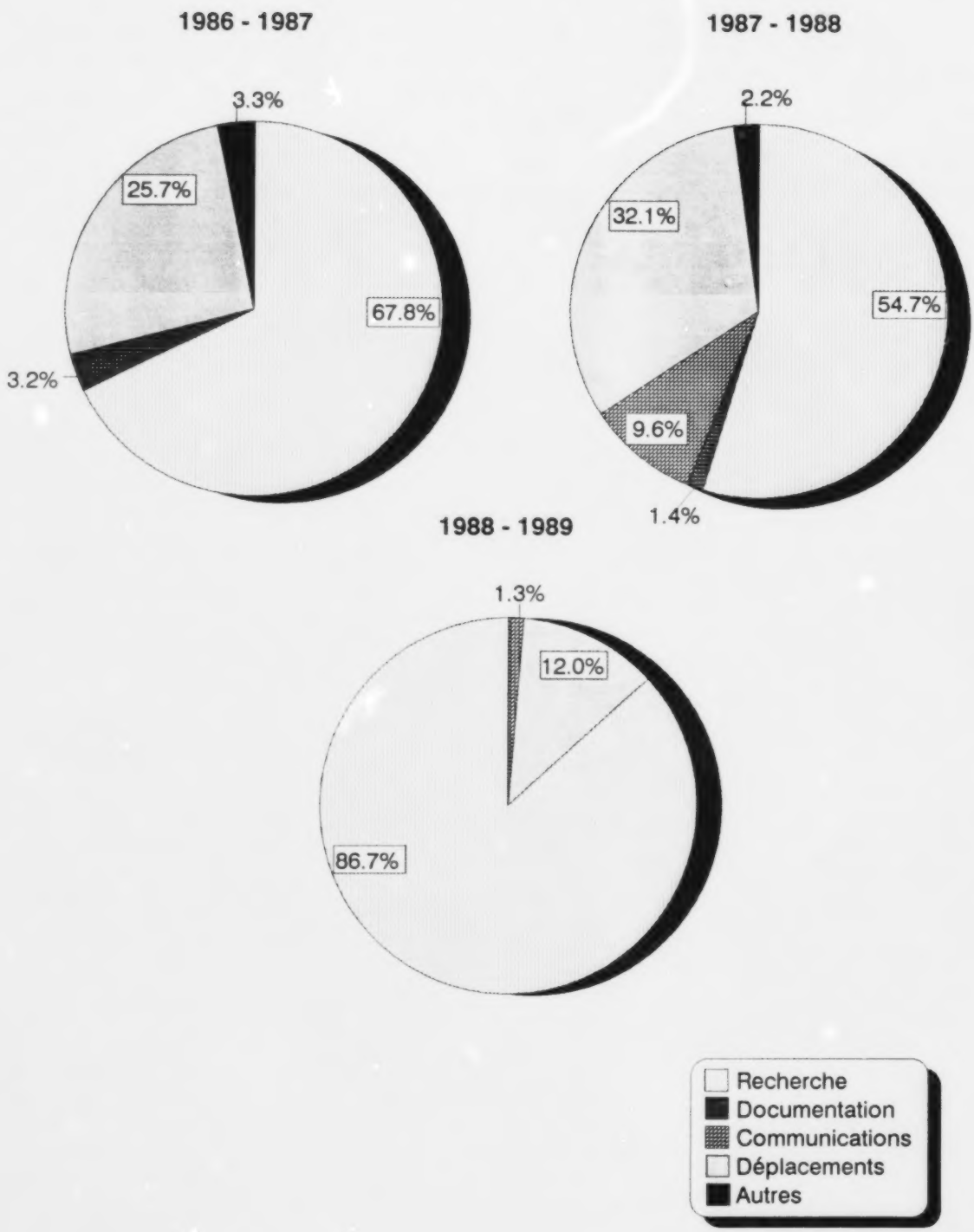

L'analyse de la répartition des dépenses par catégorie (figure 37) fait ressortir que les commissions consacrent l'essentiel de leur budget à des fins de recherche; cette catégorie de dépenses s'accroît significativement en 1988-1989, tant en part relative qu'en nombre brut, alors que les autres catégories de dépenses connaissent une baisse importante.

La répartition des dépenses par type d'activité (figure 38) montre que l'objet des dépenses diffère grandement en 1988-1989 par rapport à l'an dernier, puisque la grande majorité des dépenses ne sont pas reliées à la tenue de séances sur l'une ou l'autre des activités des commissions. En effet, une somme de 48 389,73 $ (66,8% des dépenses) a été dépensée par la Commission de l'Assemblée nationale afin d'effectuer une étude sur la protection des témoins en commission parlementaire par le juge Albert Mayrand, c.r., entre août et mars 1988.

FIGURE 38 **Répartition des dépenses par activitié**

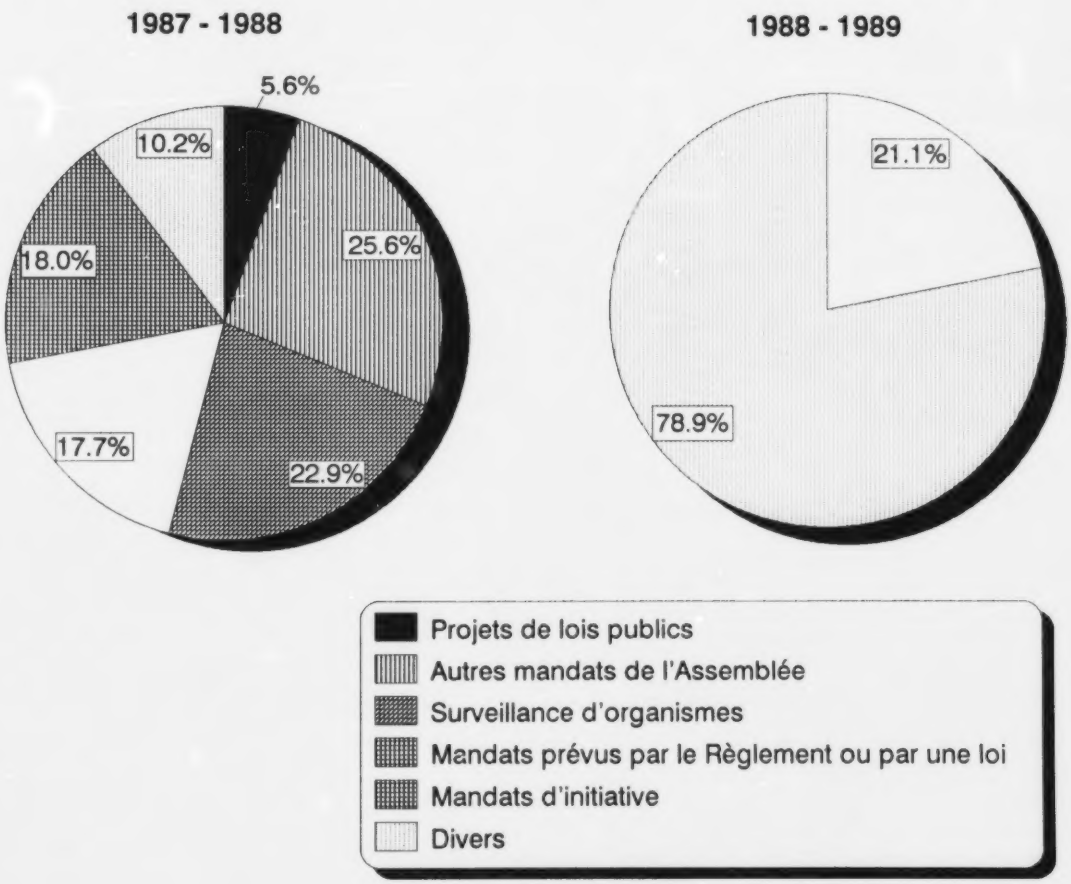

Si l'on exclut cette dépense exceptionnelle, on constate que les huit commissions sectorielles n'ont dépensé que 23 981,19 $ en 1988-1989, soit 65 117,38 $ de moins que l'an dernier. De ces dépenses des commissions sectorielles, 40% sont issues de déplacements des commissions afin de participer à divers congrès, colloques ou conférences; les autres 60% sont reliées à l'engagement d'experts-conseil par deux commissions, dans le cadre d'un mandat issu d'une loi (CC) et d'un mandat de surveillance d'organisme (CI), dont les rapports ont été déposés en juin 1988.

Enfin, la figure 39 illustre la répartition des dépenses entre les huit commissions sectorielles. On observe que trois commissions n'ont effectué aucune dépense en 1988-1989, soit la CAE, la CAPA et la CAS; les deux dernières n'ont effectué aucune dépense depuis trois ans. Les cinq autres commissions ont réduit leurs dépenses en 1988-1989. À elles seules, la CC, la CI et la CBA ont effectué 89% des dépenses des commissions.

FIGURE 39 **Répartition des dépenses, par commission***

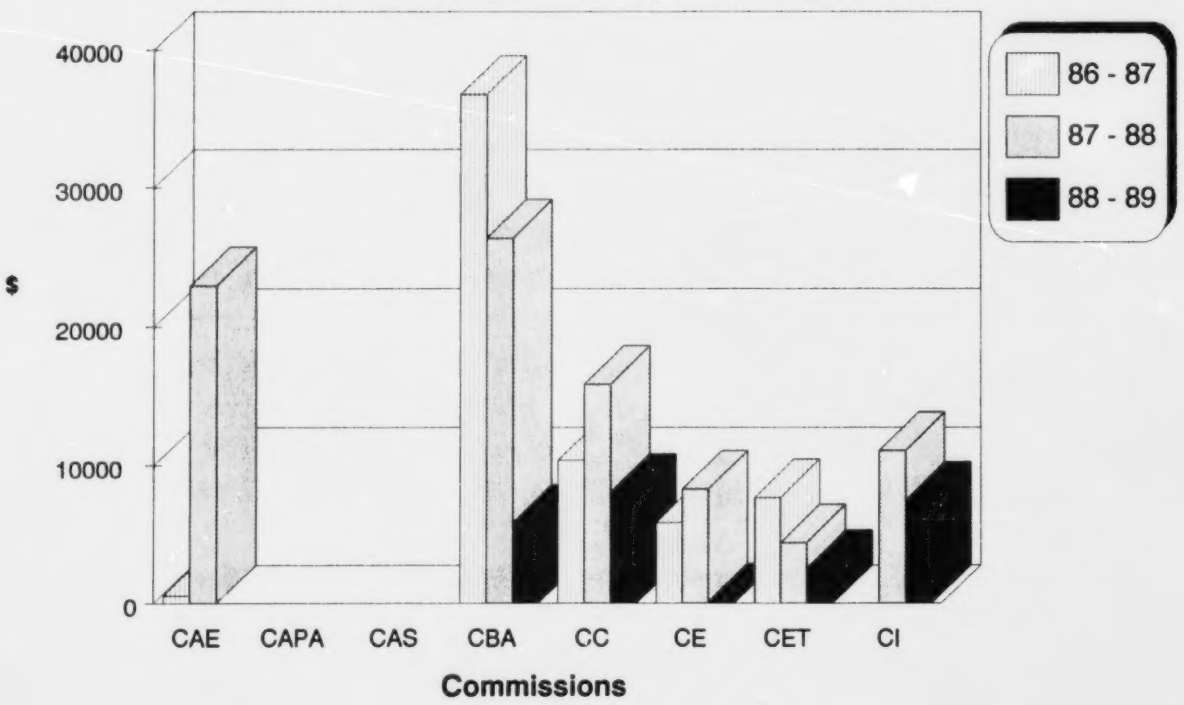

* Excluant la CAN

État des dépenses effectuées par les commissions Du 1er avril 1988 au 31 mars 1989

		1988-89 $	1987-88 $
Traitement			
02	Employés occasionnels		
01	Agents de recherche	-	21 365,32
		-	12 365,32
Fonctionnement			
03	Service de transport et de communication		
01	Employés publics		
02	Ministres et députés	6 462,15	17 197,41
04	Congrès	2 230,00	2 745,00
07	Réunions ministérielles	-	8 624,61
11	Fret et messagerie	901,76	85,00
30	Journaux et revues	-	8 470,87
		9 593,91	37 122,89
04	Services professionnels, administratifs et autres		
03	Services juridiques	-	44,48
05	Administration	62 777,01	27 383,67
10	Perfectionnement	-	-
15	Autres	-	1 253,15
61	Réceptions	-	508,30
62	Abonnements	-	1 020,00
		62 777,01	30 209,60
06	Location matériel et équipement		
32	Matériel de transport terrestre	-	190,00
		-	190,00
07	Fournitures et approvisionnement		
46	Imprimés et livres	-	210,76
		-	210,76
	TOTAL	72 370,92	89 098,57

TABLEAU 38 - Répartition des dépenses des commissions, entre le 1er avril 1988 et le 31 mars 1989, par catégorie de dépenses et par commission

Catégorie / Commission	CAE	CAPA	CAS	CBA	CC	CE	CET	CI	CAN	TOTAL
Budget	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	100 000,00	300 000,00
Dépenses										
TRAITEMENT										
02 Employés occasionnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Agents de recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FONCTIONNEMENT										
03 Transport/communication	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Employés publics	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ministres/députés	-	-	-	5 840,00	-	-	622,15	-	-	6 462,15
Congrès	-	-	-	-	-	95,00	1 900,00	235,00	-	2 230,00
Réunions ministérielles	-	-	-	-	705,40	-	-	196,36	-	901,76
Fret/messagerie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Journaux/revues	-	-	-	-	7 346,28	-	-	7 041,00	48 389,73	62 777,01
04 Services professionnels										
Services juridiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administration	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Perfectionnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réceptions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Abonnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
06 Location matériel										
Transport terrestre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
07 Fourniture/App.										
Imprimés/livres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 Autres										
TOTAL	-	-	-	5 840,00	8 051,68	95,00	2 522,15	7 472,36	48 389,73	72 370,92

ANNEXE I

DÉNOMINATION ET COMPÉTENCE DES COMMISSIONS

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Article 118

Outre la Commission de l'Assemblée nationale, il y a huit commissions permanentes de l'Assemblée. Leur dénomination et leur compétence sont les suivantes:

1. Commission des institutions:

   Présidence du Conseil exécutif, justice, relations intergouvernementales, constitution et protection du consommateur;

2. Commission du budget et de l'administration:

   Finances, budget, comptes publics, administration du gouvernement, fonction publique, privatisation, services et approvisionnements;

3. Commission des affaires sociales:

   Famille, santé, services sociaux et communautaires, condition féminine, relations avec les citoyens, main-d'oeuvre et sécurité du revenu;

4. Commission de l'économie et du travail:

   Industrie, commerce, tourisme, travail, technologie, énergie et ressources;

5. Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation:

   Agriculture, pêcheries et alimentation;

6. Commission de l'aménagement et des équipements:

   Collectivités locales, aménagement, transport, travaux publics, environnement, loisirs, chasse et pêche et habitation;

7. Commission de l'éducation:

   Éducation, science et formation professionnelle;

8. Commission de la culture:

   Culture, communications, communautés culturelles et immigration.

ANNEXE II

FICHES DES ACTIVITÉS DES COMMISSIONS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

LÉGENDE

N = Nombre de mandats

MODE = Consultation générale (CG) ou consultation particulière (CP), ou étude détaillée (ED).

SÉANCES = Nombre de séances (N) et nombre d'heures (H) requises pour l'exécution d'un mandat.

Séances publiques (P) et séances de travail (T).

PROJETS DE LOI = Nombre total d'articles d'un projet de loi (AR), nombre d'amendements proposés (AP), nombre d'amendements adoptés (AA). Étude du projet de loi terminée (A) ou non terminée (O).

N.B.: Le terme "amendements" inclut les sous-amendements.

PARTICIPANTS = Nombre cumulatif des membres (M), des députés remplaçants (R) et des autres députés (AD) pour l'ensemble des séances tenues dans le cadre d'un mandat.

Nombre de ministres (MI), d'organismes invités (OI) et de personnes invitées (PI) pour l'ensemble des séances tenues dans le cadre du mandat.

DOCUMENTS = Nombre de mémoires (M) et autres textes (T) déposés officiellement.

PERSONNEL = Nombre d'employés requis par la commission pour l'exécution d'un mandat: personnel régulier de l'Assemblée (RG), personnel d'appoint (AP), consultants ou experts (EX).

REMARQUES = Caractéristiques particulières reliées au fonctionnement de commission.

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session		SÉANCES Hors sess		PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics																						
1.1.1 Loi modifiant de nouveau la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et la Loi sur la Commission municipale concernant la délimitation des districts électoraux municipaux (PL 96)	1	ED	2(P)	04h 36m	-	-	13	2	-	0	26	3	-	2	-	-	-	-	2	-	-	4 et 5 mai 1988
1.1.2 Loi modifiant de nouveau la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et la Loi sur les parcs (PL 101)	1	ED	3(P)	10h 07m	-	-	43	24	19	A	29	-	1	3	-	-	-	-	2	-	-	10, 11 et 12 mai 1988
1.1.3 Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune concernant les habitats fauniques (PL 15)	1	ED	2(P)	03h 37m	-	-	9	6	6	A	14	-	-	2	-	-	-	-	2	-	-	17 et 18 mai 1988

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.1.4 Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale (PL 38)	1	ED	1(P)	36m	-	-	2	1	1	A	6	-	-	1	-	-	-	-	2	-	-	6 juin 1988
1.1.5 Loi sur l'organisation territoriale municipale (PL 7)	1	ED	4(P)	14h 14m	-	-	288	47	45	A	35	3	-	4	-	-	-	-	2	-	-	6, 7, 8 et 9 juin 1988
1.1.6 Loi modifiant la Loi sur la Communauté urbaine de Québec et d'autres dispositions législatives en matière de promotion et de développement industriels (PL 28)	1	ED	1(P)	59m	-	-	10	-	-	A	13	4	-	1	-	-	-	-	2	-	-	9 juin 1988
1.1.7 Loi sur le traitement des élus municipaux (PL 24)	1	ED	3(P)	03h 54m	-	-	67	7	7	A	24	22	-	3	-	-	-	-	2	-	-	9, 10 et 13 juin 1988
1.1.8 Loi sur la publicité le long des routes (PL 1)	1	ED	1(P)	06h	-	-	39	15	13	A	16	6	-	1	-	-	-	-	2	-	-	10 juin 1988
1.1.9 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le transport par autobus (PL 16)	1	ED	2(P)	03h 54m	-	-	92	17	17	A	23	6	-	2	-	-	-	-	2	-	-	13 et 14 juin 1988

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session		SÉANCES Hors sess		PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.1.10 Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports (PL 17)	1	ED	1(P)	05h 52m	-	-	26	19	19	A	13	3	-	1	-	-	-	-	2	-	-	14 juin 1988
1.1.11 Loi sur la sécurité du transport terrestre guidé (PL 40)	1	ED	2(P)	03h 17m	-	-	89	11	11	A	14	-	-	2	-	-	-	-	2	-	-	10 et 15 novembre 1988
1.1.12 Loi sur la réorganisation municipale du territoire de la municipalité de la Côte Nord du golfe St-Laurent (PL 14)	1	ED	1(P)	01h 56m	-	-	12	5	5	A	8	1	-	1	-	-	-	-	2	-	-	17 novembre 1988
1.1.13 Loi modifiant la Loi sur la Communauté urbaine de Québec concernant la paroisse de St-Dunstan-du-Lac-Beauport (PL 53)	1	ED	1(P)	09m	-	-	11	-	-	A	8	1	-	1	-	-	-	-	2	-	-	17 novembre 1988
1.1.14 Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives (PL 99)	1	ED	3(P)	07h 53m	-	-	35	54	51	A	28	-	-	3	-	-	-	-	2	-	-	29 novembre, 1 et 6 décembre 1988
1.1.15 Loi constituant la municipalité de Cantley (PL 83)	1	ED	1(P)	01h 40m	-	-	24	10	10	A	10	-	-	1	-	-	-	-	2	-	-	7 décembre 1988

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session		SÉANCES Hors sess		PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.1.16 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les finances des municipalités et des organismes intermunicipaux (PL 90)	1	ED	4(P)	15h 55m	-	-	107	92	90	A	31	1	-	4	-	-	-	-	2	-	-	7, 8, 13 et 14 décembre 1988
1.1.17 Loi sur l'acquisition de voitures pour la ligne de trains entre les villes de Montréal et de Rigaud (PL 91)	1	ED	1(P)	03h 42m	-	-	4	-	-	A	8	-	-	1	-	-	-	3	2	-	-	9 décembre 1988
1.1.18 Loi modifiant la Loi sur les transports (PL 76)	1	ED	2(P)	04h 54m	-	-	10	3	3	A	16	-	-	2	-	-	-	-	2	-	-	9 et 12 décembre 1988
1.1.19 Loi modifiant le Code de la sécurité routière (PL 77)	1	ED	1(P)	03h 08m	-	-	18	14	12	A	17	1	3	1	-	-	-	-	2	-	-	22 décembre 1988
1.1.20 Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (PL 109)	1	ED	1(P)	02h 49m	-	-	103	10	10	A	10	1	-	1	-	-	-	-	2	-	-	22 décembre 1988
1.1.21 Loi modifiant la Loi sur l'assurance automobile et d'autres dispositions législatives (PL 92)	1	ED	1(P)	04h 42m	3(P)	20h 42m	22	68	68	A	42	2	-	4	-	-	-	-	2	-	-	12 décembre 1988, 31 janvier, 1 et 7 février 1989

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.2 Projets de loi d'intérêt privé																						
1.2.1 Loi concernant la cession de certains immeubles par la ville de Montréal à l'Hôpital Royal Victoria (PL 224)	1	CP/ED	1(P)	17m	-	-	4	2	2	A	8	-	-	1	1	-	-	-	2	-	-	18 mai 1988
1.2.2 Loi concernant la ville de Sherbrooke (PL 203)	1	CP/ED	1(P)	42m	-	-	4	2	2	A	9	1	-	1	1	-	-	-	2	-	-	18 mai 1988
1.2.3 Loi concernant Quebecair - Air Québec (PL 201)	1	CP/ED	2(P)	04h 02m	-	-	3	1	-	A	22	2	-	2	1	-	-	4	2	-	-	19 et 25 mai 1988
1.2.4 Loi modifiant la Charte de la ville de Montréal (PL 200)	1	CP/ED	1(P)	02h 39m	-	-	14	4	4	A	10	1	-	1	1	1	-	-	2	-	-	16 juin 1988
1.2.5 Loi concernant la ville de Bromont (PL 232)	1	CP/ED	1(P)	27m	-	-	7	2	2	A	8	-	-	1	1	-	-	-	2	-	-	16 juin 1988
1.2.6 Loi concernant la ville de Métabetchouan (PL 209)	1	CP/ED	1(P)	02h 37m	-	-	3	2	1	A	9	-	-	1	1	2	2	-	2	-	-	16 juin 1988
1.2.7 Loi modifiant la Charte de la ville de Montréal (PL 255)	1	CP/ED	1(P)	03h 50m	-	-	65	16	16	A	12	1	2	1	1	-	-	-	2	-	-	22 décembre 1988

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session		SÉANCES Hors sess		PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.2.8 Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets sur l'Ile de Montréal (PL 207)	1	CP/ED	1(P)	01h 36m	-	-	17	5	5	A	11	1	-	1	1	-	-	-	2	-	-	22 décembre 1988
1.2.9 Loi concernant la ville de St-Basile-le-Grand (PL 223)	1	CP/ED	1(P)	35m	-	-	14	1	1	A	11	1	-	1	1	-	-	-	2	-	-	22 décembre 1988
1.2.10 Loi modifiant la Charte de la ville de Québec (PL 258)	1	CP/ED	1(P)	03h 37m	-	-	32	12	12	A	13	4	-	1	4	1	-	-	2	-	-	23 décembre 1988
1.2.11 Loi concernant la ville de Roberval (PL 220)	1	CP/ED	1(P)	46m	-	-	3	1	1	A	14	1	3	1	1	-	-	-	2	-	-	14 mars 1989
1.2.12 Loi concernant la ville de St-Georges (PL 241)	1	CP/ED	1(P)	01h 04m	-	-	3	-	-	A	11	1	1	1	1	-	-	-	2	-	-	14 mars 1989
1.2.13 Loi concernant la cité de Côte St-Luc (PL 247)	1	CP/ED	1(P)	08m	-	-	2	-	-	A	8	1	1	1	1	-	-	-	2	-	-	14 mars 1989
1.2.14 Loi concernant la municipalité du Lac-Nominingue (PL 239)	1	CP/ED	1(P)	14m	-	-	4	1	1	A	8	1	-	1	1	-	-	-	2	-	-	14 mars 1989

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session N	SÉANCES Session H	SÉANCES Hors sess N	SÉANCES Hors sess H	PROJETS DE LOI AR	PROJETS DE LOI AP	PROJETS DE LOI AA	PROJETS DE LOI PL	PARTICIPANTS M	PARTICIPANTS R	PARTICIPANTS AD	PARTICIPANTS MI	PARTICIPANTS OI	PARTICIPANTS PI	DOCUMENTS M	DOCUMENTS T	PERSONNEL RG	PERSONNEL AP	PERSONNEL EX	REMARQUES
1.3 Crédits budgétaires																						
Étude des crédits budgétaires 1988-1989 relevant de la compétence de la commission	1	-	9(P)	43h 58m	-	-	-	-	-	-	106	6	7	9	-	-	-	7	2	-	-	12, 13, 14, 19, 21, 26, 27, 28 avril et 3 mai 1988
1.4 Interpellations																						
1.4.1 L'environnement	1	-	1(P)	01h 50m	-	-	-	-	-	-	3	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	27 mai 1988
1.4.2 Plan d'action 1988-1998 - Le transport dans la région de Montréal	1	-	1(P)	02h 05m	-	-	-	-	-	-	14	5	-	1	-	-	-	-	1	-	-	4 novembre 1988
1.5 Autres mandats																						
1.5.1 Politique d'utilisation des pesticides en milieu forestier	1	CP	3(P)	21h 50m	-	-	-	-	-	-	34	6	1	5	23	-	24	1	2	-	-	1, 2 et 3 juin 1988
			1(T)	38m	-	-	-	-	-	-	10	-	-	1	-	-	-	-	2	-	-	26 mai 1988
1.5.2 Examiner l'opportunité de mettre en vigueur les articles 10, 14, 15, 51, 63 et 101 de la Loi 76 - Loi sur le camionnage	1	CP	1(P)	02h 27m	-	-	-	-	-	-	9	-	-	1	3	-	-	3	2	-	-	8 juin 1988

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.5.3 Examen des volets "Développement du réseau autoroutier" et "Projets de développement du réseau de transport collectif" du plan d'action 1988-1998 intitulé: "Le transport dans la région de Montréal"	1	CP	-	-	5(P)	34h 34m	-	-	-	-	116	36	22	5	36	1	47	1	2	-	-	24, 25, 26, 27 janvier et 8 février 1989
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																						
2.1 Législation déléguée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2 Surveillance d'organismes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.3 Vérification des engagements	3	-	2(P)	05h 41m	5(P)	22h 56m	-	-	-	-	92	12	2	7	-	-	-	5	2	-	-	1, 15, 21 sept., 13 octobre, 8 nov. 1988, 16 et 21 mars 1989
2.4 Autres mandats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
3.0 Mandats d'initiative																						
3.1 Études entreprises à l'initiative de la Commission	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3.2 Organisation générale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session		SÉANCES Hors sess		PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics																						
1.1.1 Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles concernant le paiement des produits agricoles (PL 21)	1	ED	1(P)	02h 06m	-	-	17	2	1	A	9	3	-	1	-	-	-	-	2	-	-	6 juin 1988
1.1.2 Loi modifiant la Loi sur les courses de chevaux (PL 98)	1	ED	1(P)	01h 01m	-	-	4	-	-	A	13	3	1	1	-	-	-	-	2	-	-	8 décembre 1988
1.1.3 Loi modifiant la Loi sur la protection du territoire agricole (PL 100)	1	CP/ED	4(P)	17h 06m	4(P)	19h 49m	31	35	25	A	102	14	1	8	3	-	-	3	2	-	-	8, 9, 20, 21 décembre 1988, 9, 10, 11 et 19 janvier 1989
1.2 Projets de loi d'intérêt privé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1.3 Crédits budgétaires																						
Étude des crédits budgétaires 1988-1989 relevant de la compétence de la Commission	1	-	3(P)	11h 23m	-	-	-	-	-	-	24	2	1	3	-	-	-	1	2	-	-	13, 27 et 28 avril 1988

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session N	SÉANCES Session H	SÉANCES Hors sess N	SÉANCES Hors sess H	PROJETS DE LOI AR	AP	AA	PL	PARTICIPANTS M	R	AD	MI	OI	PI	DOCUMENTS M	T	PERSONNEL RG	AP	EX	REMARQUES
1.4 Interpellations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1.5 Autres mandats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																						
2.1 Législation déléguée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2 Surveillance d'organismes																						
2.2.1 Commission de protection du territoire agricole du Québec	1	-	1(T)	46m	1(T)	02h 58m	-	-	-	-	18	-	-	-	-	-	-	1	2	-	-	31 avril et 17 juin 1988
2.3 Vérification des engagements financiers	2	-	-	-	3(P)	07h 16m	-	-	-	-	24	2	-	3	-	-	-	-	2	-	-	20 septembre, 11 octobre 1988 et 8 mars 1989
2.4 Autres mandats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCU-MENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
3.0 Mandats d'initiative																						
3.1 Études entreprises à l'initiative de la Commission	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3.2 Organisation générale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session N	SÉANCES Session H	SÉANCES Hors sess N	SÉANCES Hors sess H	PROJETS DE LOI AR	PROJETS DE LOI AP	PROJETS DE LOI AA	PROJETS DE LOI PL	PARTICIPANTS M	PARTICIPANTS R	PARTICIPANTS AD	PARTICIPANTS MI	PARTICIPANTS OI	PARTICIPANTS PI	DOCUMENTS M	DOCUMENTS T	PERSONNEL RG	PERSONNEL AP	PERSONNEL EX	REMARQUES
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics																						
1.1.1 Loi sur le Conseil de la famille (PL 94)	1	ED	1(P)	02h 16m	-	-	31	6	4	A	11	2	-	1	-	-	-	-	2	-	-	12 avril 1988
1.1.2 Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives (PL 34)	1	CP	2(P)	14h 07m	-	-	-	-	-	-	32	4	3	2	11	1	9	1	2	-	-	8 et 9 juin 1988
		ED	14(P)	67h 43m	-	-	24	75	30	0	220	44	3	14	-	-	-	1	2	-	-	10, 13, 15, 16, 17, 20, 21, 22 juin, 9, 10, 15, 16, 17 et 22 novembre 1988
1.1.3 Loi sur la sécurité du revenu (PL 37)	1	ED	7(P)	36h 58m	-	-	134	34	10	0	95	13	3	7	-	-	-	1	2	-	-	24, 29, 30 novembre, 1, 2, 5 et 6 décembre 1988
1.1.4 Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Santé et des Services sociaux (PL 80)	1	ED	2(P)	01h 07m	-	-	3	-	-	A	16	-	-	2	-	-	-	-	2	-	-	9 et 19 décembre 1988

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.1.5 Loi modifiant la Loi sur la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris bénéficiaires de la convention de la Baie James et du Nord québécois (PL 59)	1	ED	1(P)	02h 50m	-	-	23	5	5	A	10	2	1	1	-	-	-	-	2	-	-	14 décembre 1988
1.1.6 Loi modifiant la Loi sur les régimes supplémentaires de rentes (PL 95)	1	ED	2(P)	04h 32m	-	-	4	11	8	A	15	-	1	2	-	-	-	-	2	-	-	15 et 16 décembre 1988
1.1.7 Loi modifiant la Loi sur les allocations familiales et d'autres dispositions législatives (PL 73)	1	ED	3(P)	08h 13m	-	-	21	27	24	A	32	3	-	3	-	-	-	-	2	-	-	8 décembre 1988, 14 et 15 mars 1989
1.2 Projets de loi d'intérêt privé																						
1.2.1 Loi modifiant la Loi concernant le Sanatorium Ross (PL 228)	1	CP/ED	1(P)	20m	-	-	7	1	1	A	9	1	-	1	1	-	-	-	2	-	-	8 novembre 1988
1.3 Crédits budgétaires																						
Étude des crédits budgétaires 1988-1989 relevant de la compétence de la Commission	1	-	5(P)	27h 53m	-	-	-	-	-	-	69	4	9	6	-	-	-	1	2	-	-	19, 20, 26, 27 et 28 avril 1988

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session		SÉANCES Hors sess		PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.4 Interpellations																						
1.4.1 L'absence de véritable politique familiale	1	-	1(P)	02h 01m	-	-	-	-	-	-	11	2	-	1	-	-	-	-	1	-	-	10 juin 1988
1.4.2 La situation du transport ambulancier au Québec	1	-	1(P)	02h 01m	-	-	-	-	-	-	5	1	-	1	-	-	-	-	1	-	-	28 octobre 1988
1.4.3 L'absence d'une véritable politique de la santé au Québec	1	-	1(P)	01h 54m	-	-	-	-	-	-	7	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	10 novembre 1988
1.4.4 Le dossier des régimes de retraite et la situation des retraités et pré-retraités au Québec	1	-	1(P)	01h 42m	-	-	-	-	-	-	8	3	1	1	-	-	-	-	1	-	-	18 novembre 1988
1.5 Autres mandats																						
1.5.1 Étudier l'énoncé de politique sur les services de garde à l'enfance	1	CG	-	-	10(P)	63h 34m	-	-	-	-	139	38	6	12	74	2	113	4	2	-	-	7, 8, 9, 14, 15, 16, 28 février, 1, 2 et 7 mars 1989

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session		SÉANCES Hors sess		PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																						
2.1 Législation déléguée																						
2.1.1 Étude de la règlementation découlant de l'adoption du projet de loi 37 - Loi sur la sécurité du revenu	1	-	-	-	2(P)	13h 40m	-	-	-	-	26	4	-	2	-	-	-	-	2	-	-	21 et 22 février 1989
2.2 Surveillance d'organismes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.3 Vérification des engagements financiers	2	-	-	-	4(P)	13h 56m	-	-	-	-	43	10	-	4	-	-	-	-	2	-	-	4, 12 octobre 1988, 2 et 28 février 1989
2.4 Autres mandats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3.0 Mandats d'initiative																						
3.1 Études entreprises à l'initiative de la Commission	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3.2 Organisation générale	-	-	1(T)	01h 20m	-	-	-	-	-	-	10	-	-	-	-	-	-	2	2	-	-	16 mars 1989

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics																						
1.1.1 Loi modifiant de nouveau la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal (PL 6)	1	ED	3(P)	12h 48m	-	-	129	-	-	A	19	4	-	3	-	-	-	1	2	-	-	7, 8 et 10 juin 1988
1.1.2 Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (PL 70)	1	ED	12(P)	66h 43m	-	-	589	155	134	A	125	24	2	12	-	-	-	7	2	-	-	23, 24, 30 novembre, 2, 5, 6, 7, 16, 19, 20, 21 et 22 déc. 1988
1.1.3 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les régimes de retraite des secteurs public et parapublic et modifiant la Loi sur l'assurance-maladie (PL 103)	1	ED	1(P)	01h 52m	-	-	216	7	7	A	6	-	-	1	-	-	-	2	2	-	-	22 décembre 1988
1.1.4 Loi concernant le régime de rentes pour le personnel non enseignant de la Commission des écoles catholiques de Montréal (PL 192)	1	ED	1(P)	08m	-	-	4	1	1	A	6	-	-	1	-	-	-	-	2	-	-	22 décembre 1988

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session N	SÉANCES Session H	SÉANCES Hors sess N	SÉANCES Hors sess H	PROJETS DE LOI AR	PROJETS DE LOI AP	PROJETS DE LOI AA	PROJETS DE LOI PL	PARTICIPANTS M	PARTICIPANTS R	PARTICIPANTS AD	PARTICIPANTS MI	PARTICIPANTS OI	PARTICIPANTS PI	DOCUMENTS M	DOCUMENTS T	PERSONNEL RG	PERSONNEL AP	PERSONNEL EX	REMARQUES
1.1.5 Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives prévoyant certaines dispositions concernant l'impôt sur la vente au détail (PL 60)	1	ED	-	-	2(P)	11h 30m	275	7	7	A	21	5	-	2	-	-	-	2	2	-	-	7 et 8 février 1989
1.2 Projets de loi d'intérêt privé																						
1.2.1 Loi concernant la conversion de la Fédération des caisses d'établissement du Québec, des caisses d'épargne et de crédit qui lui sont affiliées et de la Corporation de fonds de sécurité de la Fédération des caisses d'établissement du Québec ainsi que leur fusion avec Société d'entraide économique du Québec Inc. (PL 205)	1	CP/ED	1(P)	02h 03m	-	-	13	3	3	A	12	1	1	1	1	-	-	-	2	-	-	15 juin 1988
1.2.2 Loi concernant Elzéar Plourde Ltée (PL 214)	1	CP/ED	1(P)	13m	-	-	3	-	-	A	10	1	-	1	1	1	-	-	2	-	-	15 juin 1988

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.2.3 Loi concernant Vilmont Inc. (PL 217)	1	CP/ED	1(P)	09m	-	-	3	-	-	A	10	1	-	1	1	-	-	-	2	-	-	15 juin 1988
1.2.4 Loi concernant Les Immeubles Benoît Inc. (PL 233)	1	CP/ED	1(P)	02m	-	-	3	-	-	A	11	1	-	1	1	-	-	-	2	-	-	15 juin 1988
1.2.5 Loi concernant le Club des Portes de l'Estrie Inc. (PL 242)	1	CP/ED	1(P)	10m	-	-	3	1	1	A	12	1	-	1	1	-	-	-	2	-	-	15 juin 1988
1.2.6 Loi modifiant la Loi fusionnant le Trust Général du Canada et la Société d'Administration et de Fiducie (PL 221)	1	CP/ED	1(P)	17m	-	-	2	1	1	A	10	1	-	1	1	-	-	-	2	-	-	15 juin 1988
1.2.7 Loi concernant La Laurentienne, Mutuelle d'Assurance (PL 206)	1	CP/ED	1(P)	07h 25m	-	-	27	6	5	A	11	1	-	1	1	-	-	-	2	-	-	15 juin 1988
1.2.8 Loi concernant Rageot Ltée (PL 246)	1	CP/ED	1(P)	11m	-	-	3	-	-	A	5	1	-	1	1	-	-	-	2	-	-	22 mars 1989
1.2.9 Loi concernant St-Bernard Fish and Game Club (PL 251)	1	CP/ED	1(P)	09m	-	-	3	-	-	A	6	1	-	1	1	-	-	-	2	-	-	22 mars 1989
1.2.10 Loi concernant AY Unergie Inc. (PL 260)	1	CP/ED	1(P)	11m	-	-	3	-	-	A	5	1	-	1	1	-	-	-	2	-	-	22 mars 1989

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session		SÉANCES Hors sess		PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.3 Crédits budgétaires																						
Étude des crédits budgétaires 1988-1989 relevant de la compétence de la Commission	1	-	5(P)	18h 49m	-	-	-	-	-	-	51	7	3	5	-	-	-	4	2	-	-	13, 14, 19, 20 et 21 avril 1988
1.4 Interpellations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1.5 Autres mandats																						
1.5.1 Débat sur le Discours du budget conformément à l'article 275 du Règlement	1	-	2(P)	09h 46m	-	-	-	-	-	-	22	3	2	2	-	-	-	2	2	-	-	24 et 25 mai 1988
1.5.2 Décloisonnement des intermédiaires	1	CG	4(P)	31h 16m	-	-	-	-	-	-	42	9	4	4	33	-	34	42	2	-	-	1, 2 et 3 juin 1988
1.5.3 Avant-projet de loi sur les caisses d'épargne et de crédit	1	CG	-	-	3(P)	15h 06m	-	-	-	-	30	3	-	3	12	1	13	6	2	-	-	13, 14 et 15 septembre 1988

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session		SÉANCES Hors sess		PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.5.4 Étudier l'opportunité de maintenir en vigueur et, le cas échéant, de modifier la Loi sur les valeurs mobilières, conformément à l'article 352 de ladite loi, et concurremment, examiner l'avant-projet de loi sur les valeurs mobilières	1	CG	-	-	2(P)	11h 38m	-	-	-	-	16	2	-	2	7	4	14	2	2	-	-	7 et 8 mars 1989
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																						
2.1 Législation déléguée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2 Surveillance d'organismes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.3 Vérification des engagements financiers	2	-	3(P)	06h 07m	4(P)	10h 04m	-	-	-	-	55	6	-	7	-	-	-	1	2	-	-	11, 25 octobre, 1, 3 novembre 1988, 21, 28 février et 2 mars 1989
2.4 Autres mandats																						
2.4.1 Étude trimestrielle de la politique budgétaire du gouvernement et de l'évolution des finances publiques	1	-	-	-	1(P)	02h 24m	-	-	-	-	7	-	-	1	-	-	-	-	2	-	-	28 février 1989

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session N	SÉANCES Session H	SÉANCES Hors sess N	SÉANCES Hors sess H	PROJETS DE LOI AR	AP	AA	PL	PARTICIPANTS M	R	AD	MI	OI	PI	DOCUMENTS M	T	PERSONNEL RG	AP	EX	REMARQUES
3.0 Mandats d'initiative																						
3.1 Études entreprises à l'initiative de la Commission																						
3.1.1 Entendre le Vérificateur général dans le cadre de l'examen de son rapport annuel pour l'année financière terminée le 31 mars 1988	1	CP	-	-	1(P)	05h 38m	-	-	-	-	9	1	-	-	1	-	-	2	2	-	-	1er mars 1989
3.2 Organisation générale	-	-	1(T)	34m	-	-	-	-	-	-	8	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	25 mai 1988

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DE LA CULTURE

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session N	SÉANCES Session H	SÉANCES Hors sess N	SÉANCES Hors sess H	PROJETS DE LOI AR	PROJETS DE LOI AP	PROJETS DE LOI AA	PROJETS DE LOI PL	PARTICIPANTS M	PARTICIPANTS R	PARTICIPANTS AD	PARTICIPANTS MI	PARTICIPANTS OI	PARTICIPANTS PI	DOCUMENTS M	DOCUMENTS T	PERSONNEL RG	PERSONNEL AP	PERSONNEL EX	REMARQUES
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics																						
1.1.1 Loi sur la Régie des télécommunications (PL 110)	1	ED	3(P)	02h 25m	-	-	100	17	15	A	24	7	-	3	-	-	-	-	2	-	-	4, 11 et 18 mai 1988
1.1.2 Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires culturelles (PL 2)	1	ED	1(P)	17m	-	-	5	5	5	A	8	2	-	1	-	-	-	-	2	-	-	1er juin 1988
1.1.3 Loi modifiant la Loi sur le ministère des Communications (PL 26)	1	ED	1(P)	08m	-	-	4	-	-	A	4	1	-	1	-	-	-	-	2	-	-	1er juin 1988
1.1.4 Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec (PL 43)	1	ED	2(P)	03h	-	-	61	10	8	A	14	1	-	2	-	-	-	-	2	-	-	18 et 20 octobre 1988
1.1.5 Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs (PL 78)	1	CP	3(P)	12h 07m	-	-	-	-	-	-	22	2	-	3	16	-	15	1	2	-	-	29, 30 novembre et 1er décembre 1988
		ED	1(P)	03h 25m	-	-	50	49	49	A	8	-	-	1	-	-	-	-	2	-	-	14 décembre 1988

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DE LA CULTURE

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session		SÉANCES Hors sess		PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.1.6 Loi modifiant la Loi sur le ministère des Communications (PL 69)	1	ED	1(P)	42m	-	-	15	2	2	A	8	1	-	1	-	-	-	-	2	-	-	7 décembre 1988
1.2 Projets de loi d'intérêt privé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1.3 Crédits budgétaires																						
Étude des crédits budgétaires 1988-1989 relevant de la compétence de la Commission	1	-	4(P)	17h 52m	-	-	-	-	-	-	49	11	7	4	-	-	-	2	2	-	-	26, 27, 28 avril et 3 mai 1988
1.4 Interpellations																						
1.4.1 La situation précaire du français au Québec	1	-	1(P)	02h	-	-	-	-	-	-	8	2	-	1	-	-	-	-	1	-	-	29 avril 1988
1.5 Autres mandats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																						
2.1 Législation déléguée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DE LA CULTURE

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session N	SÉANCES Session H	SÉANCES Hors sess N	SÉANCES Hors sess H	PROJETS DE LOI AR	PROJETS DE LOI AP	PROJETS DE LOI AA	PROJETS DE LOI PL	PARTICIPANTS M	PARTICIPANTS R	PARTICIPANTS AD	PARTICIPANTS MI	PARTICIPANTS OI	PARTICIPANTS PI	DOCUMENTS M	DOCUMENTS T	PERSONNEL RG	PERSONNEL AP	PERSONNEL EX	REMARQUES
2.2 Surveillance d'organismes																						
2.2.1 Société de la Place des Arts de Montréal	1	-	-	-	1(P)	02h 08m	-	-	-	-	8	1	-	-	1	-	-	6	2	-	-	28 février 1989
2.3 Vérification des engagements financiers	3	-	1(P)	01h	2(P)	04h 21m	-	-	-	-	22	3	-	3	-	-	-	-	2	-	-	20 sept., 15 nov. 1988 et 28 février 1989
2.4 Autres mandats																						
2.4.1 Étude du rapport d'activités 1987-1988 de la Commission d'accès à l'information	1	CP	-	-	1(P)	02h 21m	-	-	-	-	11	3	-	-	1	-	-	2	2	-	-	8 mars 1989
3.0 Mandats d'initiative																						
3.1 Études entreprises à l'initiative de la Commission	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3.2 Organisation générale	-	-	1(T)	01h	-	-	-	-	-	-	7	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2 juin 1988

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DE L'ÉDUCATION

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session		Hors sess		PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics																						
1.1.1 Loi modifiant le Code des professions (PL 22)	1	ED	2(P)	07h 22m	-	-	68	18	15	A	17	3	1	2	-	-	-	-	2	-	-	2 et 6 juin 1988
1.1.2 Loi sur les élections scolaires (PL 106) et Loi sur l'instruction publique (PL 107)	1	CG	12(P)	55h 30m	6(P)	37h 56m	-	-	-	-	171	13	6	19	96	1	118	1	3	-	-	3, 4, 5, 10, 11, 12, 17, 18, 19, 24, 25, 26 mai, 23, 24, 25, 30, 31 août et 1er septembre 1988
		-	1(T)	01h	-	-	-	-	-	-	7	-	-	1	-	-	-	-	2	-	-	15 juin 1988
(PL 107)		CP	1(P)	04h 07m	-	-	-	-	-	-	8	-	-	1	5	-	-	-	2	-	-	15 novembre 1988
		ED	19(P)	94h 31m	-	-	579	691	652	A	186	12	3	19	-	-	-	-	4	-	-	8, 9, 16, 17, 22, 23, 24, 29 nov., 1, 2, 5, 6, 7, 9, 12, 13, 15, 16 et 20 déc. 1988

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DE L'ÉDUCATION

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session N	SÉANCES Session H	SÉANCES Hors sess N	SÉANCES Hors sess H	PROJETS DE LOI AR	AP	AA	PL	PARTICIPANTS M	R	AD	MI	OI	PI	DOCUMENTS M	T	PERSONNEL RG	AP	EX	REMARQUES
1.1.3 Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Éducation (PL 58)	1	ED	1(P)	49m	-	-	4	-	-	A	8	1	-	1	-	-	-	-	2	-	-	21 décembre 1988
1.2 Projets de loi d'intérêt privé																						
1.2.1 Loi modifiant la Loi sur le Collège militaire Royal de St-Jean (PL 204)	1	CP/ED	1(P)	46m	-	-	2	1	1	A	11	1	-	1	1	-	-	-	2	-	-	15 juin 1988
1.3 Crédits budgétaires																						
Étude des crédits budgétaires 1988-1989 relevant de la compétence de la Commission	1	-	3(P)	17h 09m	-	-	-	-	-	-	30	4	1	3	-	-	-	-	2	-	-	14, 20 et 21 avril 1988
1.4 Interpellations																						
1.4.1 L'éducation des adultes	1	-	1(P)	01h 43m	-	-	-	-	-	-	4	-	2	1	-	-	-	1	1	-	-	3 juin 1988
1.5 Autres mandats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DE L'ÉDUCATION

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																						
2.1 Législation déléguée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2 Surveillance d'organismes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.3 Vérification des engagements financiers	1	-	-	-	1(P)	06h 45m	-	-	-	-	10	1	-	1	-	-	-	-	2	-	-	7 février 1989
2.4 Autres mandats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3.0 Mandats d'initiative																						
3.1 Études entreprises à l'initiative de la Commission	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3.2 Organisation générale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics																						
1.1.1 Loi modifiant la Loi sur les mines (PL 5)	1	ED	1(P)	01h 20m	-	-	63	3	3	A	7	-	-	1	-	-	-	-	2	-	-	11 mai 1988
1.1.2 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le cadastre (PL 11)	1	ED	1(P)	01h 59m	-	-	28	7	7	A	9	1	-	1	-	-	-	-	2	-	-	17 mai 1988
1.1.3 Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (PL 19)	1	ED	1(P)	01h 01m	-	-	43	6	3	A	9	3	1	1	-	-	-	-	2	-	-	26 mai 1988
1.1.4 Loi modifiant la Loi sur Hydro-Québec (PL 32)	1	ED	1(P)	46m	-	-	6	-	-	A	9	1	-	1	-	-	-	-	2	-	-	1er juin 1988
1.1.5 Loi sur la Régie du gaz naturel (PL 12)	1	ED	2(P)	07h 33m	-	-	101	22	22	A	15	1	-	2	-	-	-	-	2	-	-	1 et 2 juin 1988
1.1.6 Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (PL 29)	1	ED	1(P)	24m	-	-	2	-	-	A	10	3	-	1	-	-	-	-	2	-	-	6 juin 1988

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session N	SÉANCES Session H	SÉANCES Hors sess N	SÉANCES Hors sess H	PROJETS DE LOI AR	PROJETS DE LOI AP	PROJETS DE LOI AA	PROJETS DE LOI PL	PARTICIPANTS M	PARTICIPANTS R	PARTICIPANTS AD	PARTICIPANTS MI	PARTICIPANTS OI	PARTICIPANTS PI	DOCUMENTS M	DOCUMENTS T	PERSONNEL RG	PERSONNEL AP	PERSONNEL EX	REMARQUES
1.1.7 Loi modifiant la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction et la Loi sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'oeuvre (PL 31)	1	CP	3(P)	14h 55m	-	-	-	-	-	-	39	7	2	3	15	-	16	-	2	-	-	24, 25 et 26 mai 1988
		ED	3(P)	10h 53m	-	-	19	14	12	A	33	8	1	3	-	-	-	-	2	-	-	7, 9 et 10 juin 1988
1.1.8 Loi sur la Société de promotion économique du Québec métropolitain et modifiant la Loi sur la Société Inter-Port de Québec (PL 27)	1	ED	3(P)	08h 48m	-	-	41	17	11	A	31	7	1	3	-	-	-	-	2	-	-	9, 13 et 14 juin 1988
1.1.9 Loi modifiant la Loi sur la santé et la sécurité du travail (PL 65)	1	ED	2(P)	07h 38m	-	-	6	11	5	A	23	3	1	2	-	-	-	-	2	-	-	16 et 17 novembre 1988
1.1.10 Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et la Loi sur les accidents du travail (PL 74)	1	ED	1(P)	01h 40m	-	-	7	3	3	A	12	1	-	1	-	-	-	-	2	-	-	6 décembre 1988

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.1.11 Loi modifiant la Loi sur le régime des eaux (PL 71)	1	ED	2(P)	05h 08m	-	-	5	-	-	A	17	-	-	2	-	-	-	-	2	-	-	7 et 8 décembre 1988
1.1.12 Loi modifiant la Loi sur les forêts (PL 84)	1	ED	4(P)	17h 25m	-	-	68	41	37	A	47	5	3	4	-	-	-	-	2	-	-	6, 12, 13 et 15 décembre 1988
1.1.13 Loi modifiant la Loi sur la Société québécoise d'exploration minière (PL 93)	1	ED	1(P)	01h 48m	-	-	4	4	4	A	10	-	-	1	-	-	-	-	2	-	-	8 décembre 1988
1.1.14 Loi modifiant la Loi sur les sociétés de placements dans l'entreprise québécoise (PL 97)	1	ED	1(P)	01h 45m	-	-	18	2	2	A	10	-	-	1	-	-	-	-	2	-	-	13 décembre 1988
1.1.15 Loi modifiant la Loi sur l'établissement par Sidbec d'un complexe sidérurgique (PL 79)	1	ED	1(P)	39m	-	-	12	1	1	A	10	-	-	1	-	-	-	-	2	-	-	13 décembre 1988
1.2 Projets de loi d'intérêt privé																						
1.2.1 Loi concernant la fusion par absorption entre la Coop. Forestière du Nord-Ouest et la Féd. des Chantiers Coopératifs de l'Ouest Québécois (PL 213)	1	CP/ED	1(P)	33m	-	-	3	-	-	A	8	-	-	1	2	-	-	-	2	-	-	16 juin 1988

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session N	SÉANCES Session H	SÉANCES Hors sess N	SÉANCES Hors sess H	PROJETS DE LOI AR	PROJETS DE LOI AP	PROJETS DE LOI AA	PROJETS DE LOI PL	PARTICIPANTS M	PARTICIPANTS R	PARTICIPANTS AD	PARTICIPANTS MI	PARTICIPANTS OI	PARTICIPANTS PI	DOCUMENTS M	DOCUMENTS T	PERSONNEL RG	PERSONNEL AP	PERSONNEL EX	REMARQUES
1.3 Crédits budgétaires																						
Étude des crédits budgétaires 1988-1989 relevant de la compétence de la Commission	1	-	6(P)	28h 20m	-	-	-	-	-	-	68	9	3	8	-	-	-	1	2	-	-	12, 14, 20, 21, 27 et 28 avril 1988
1.4 Interpellations																						
1.4.1 La politique énergétique du gouvernement libéral	1	-	1(P)	02h 02m	-	-	-	-	-	-	8	2	-	1	-	-	-	-	1	-	-	25 novembre 1988
1.4.2 L'avis du Conseil de la science et de la technologie rendu public le 26 avril 1988	1	-	1(P)	01h 33m	-	-	-	-	-	-	6	1	-	1	-	-	-	-	1	-	-	13 mai 1988
1.5 Autres mandats																						
1.5.1 Procéder à l'étude des décrets autorisant la délivrance de lettres patentes concernant le Parc technologique du Québec métropolitain	1	-	1(P)	01h 53m	-	-	-	-	-	-	12	2	-	1	-	-	-	-	2	-	-	18 mai 1988
1.5.2 Procéder à un débat sur l'accord du libre-échange entre le Canada et les États-Unis	1	CP	2(P)	11h 08m	-	-	-	-	-	-	37	2	10	12	2	24	-	-	2	-	-	16 et 17 juin 1988

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session N	SÉANCES Session H	SÉANCES Hors sess N	SÉANCES Hors sess H	PROJETS DE LOI AR	PROJETS DE LOI AP	PROJETS DE LOI AA	PROJETS DE LOI PL	PARTICIPANTS M	PARTICIPANTS R	PARTICIPANTS AD	PARTICIPANTS MI	PARTICIPANTS OI	PARTICIPANTS PI	DOCUMENTS M	DOCUMENTS T	PERSONNEL RG	PERSONNEL AP	PERSONNEL EX	REMARQUES
1.5.3 Étude de la proposition tarifaire d'Hydro-Québec pour l'année financière 1989	1	CP	-	-	2(P)	12h 13m	-	-	-	-	24	2	2	2	1	-	-	3	2	-	-	7 et 8 mars 1989
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																						
2.1 Législation déléguée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2 Surveillance d'organismes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.3 Vérification des engagements financiers	2	-	2(P)	07h 19m	5(P)	14h 14m	-	-	-	-	71	7	2	7	-	-	-	1	2	-	-	11, 12, 26 octobre 1988, 16, 21, 22 février et 16 mars 1989
2.4 Autres mandats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3.0 Mandats d'initiative																						
3.1 Études entreprises à l'initiative de la Commission	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3.2 Organisation générale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DES INSTITUTIONS

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session N	SÉANCES Session H	SÉANCES Hors sess N	SÉANCES Hors sess H	PROJETS DE LOI AR	PROJETS DE LOI AP	PROJETS DE LOI AA	PROJETS DE LOI PL	PARTICIPANTS M	PARTICIPANTS R	PARTICIPANTS AD	PARTICIPANTS MI	PARTICIPANTS OI	PARTICIPANTS PI	DOCUMENTS M	DOCUMENTS T	PERSONNEL RG	PERSONNEL AP	PERSONNEL EX	REMARQUES
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics																						
1.1.1 Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels (PL 8)	1	ED	2(P)	03h 07m	-	-	24	6	6	A	11	-	-	2	-	-	-	-	2	-	-	31 mai et 7 juin 1988
1.1.2 Loi portant abrogation de certaines dispositions législatives (PL 20)	1	ED	1(P)	07m	-	-	5	-	-	A	5	-	-	1	-	-	-	-	2	-	-	7 juin 1988
1.1.3 Loi modifiant le Code civil en matière de copropriété et d'emphytéose (PL 3)	1	ED	1(P)	01h 44m	-	-	9	-	-	A	6	-	-	1	-	-	-	-	2	-	-	7 juin 1988
1.1.4 Loi modifiant le Code civil et le Code de procédure civile en matière de séparation de corps (PL 4)	1	ED	1(P)	24m	-	-	5	3	3	A	5	-	-	1	-	-	-	-	2	-	-	7 juin 1988
1.1.5 Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires et d'autres dispositions législatives en vue d'instituer la Cour unifiée (PL 10)	1	ED	2(P)	08h 27m	-	-	156	32	30	A	13	1	-	2	-	-	-	-	2	-	-	13 et 14 juin 1988

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session N	SÉANCES Session H	SÉANCES Hors sess N	SÉANCES Hors sess H	PROJETS DE LOI AR	PROJETS DE LOI AP	PROJETS DE LOI AA	PROJETS DE LOI PL	PARTICIPANTS M	PARTICIPANTS R	PARTICIPANTS AD	PARTICIPANTS MI	PARTICIPANTS OI	PARTICIPANTS PI	DOCUMENTS M	DOCUMENTS T	PERSONNEL RG	PERSONNEL AP	PERSONNEL EX	REMARQUES
1.1.6 Loi sur le ministère des Affaires internationales (PL 42)	1	ED	1(P)	03h 40m	-	-	94	40	39	A	7	1	-	2	-	-	-	-	2	-	-	1er novembre 1988
1.1.7 Loi modifiant la Loi sur les jurés (PL 72)	1	ED	1(P)	25m	-	-	13	-	-	A	8	-	-	1	-	-	-	1	2	-	-	17 novembre 1988
1.1.8 Loi modifiant le Code de procédure civile concernant le recouvrement de pensions alimentaires (PL 33)	1	ED	1(P)	01h 29m	-	-	13	1	1	A	8	-	-	1	-	-	-	-	2	-	-	17 novembre 1988
1.1.9 Loi modifiant la Loi favorisant la libération conditionnelle des détenus (PL 68)	1	ED	1(P)	10m	-	-	3	-	-	A	7	1	-	1	-	-	-	-	2	-	-	22 novembre 1988
1.1.10 Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (PL 75)	1	ED	1(P)	50m	-	-	16	7	7	A	9	2	-	1	-	-	-	-	2	-	-	30 novembre 1988
1.1.11 Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de sécurité publique (PL 81)	1	ED	1(P)	01h 08m	-	-	31	1	1	A	9	2	-	1	-	-	-	-	2	-	-	30 novembre 1988

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DES INSTITUTIONS

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session N	SÉANCES Session H	SÉANCES Hors sess N	SÉANCES Hors sess H	PROJETS DE LOI AR	PROJETS DE LOI AP	PROJETS DE LOI AA	PROJETS DE LOI PL	PARTICIPANTS M	PARTICIPANTS R	PARTICIPANTS AD	PARTICIPANTS MI	PARTICIPANTS OI	PARTICIPANTS PI	DOCUMENTS M	DOCUMENTS T	PERSONNEL RG	PERSONNEL AP	PERSONNEL EX	REMARQUES
1.1.12 Loi sur l'organisation policière et modifiant la Loi de police et diverses dispositions législatives (PL 86)	1	ED	5(P)	24h 24m	-	-	256	103	88	A	52	11	1	5	-	-	-	-	2	-	-	6, 9, 12, 13 et 14 décembre 1988
1.1.13 Loi sur certains aspects du statut des juges municipaux (PL 85)	1	ED	1(P)	01h 08m	-	-	11	8	8	A	7	-	-	1	-	-	-	-	2	-	-	14 décembre 1988
1.1.14 Loi électorale (PL 104)	1	ED	-	-	4(P)	14h 37m	607	67	66	A	48	19	-	3	-	-	-	-	2	-	-	24, 31 janvier, 1 et 2 février 1989
1.2 Projets de loi d'intérêt privé																						
1.2.1 Loi concernant la succession de Napoléon M. Lagueux (PL 212)	1	CP/ED	1(P)	39m	-	-	6	-	-	A	10	3	-	1	-	1	-	-	2	-	-	16 juin 1988
1.2.2 Loi concernant le Centre de ski Le Relais Inc. (PL 208)	1	CP/ED	1(P)	03h 20m	-	-	4	-	-	0	11	3	-	1	3	4	-	2	2	-	-	16 juin 1988
1.2.3 Loi concernant la succession de Morris Wexler (PL 229)	1	CP/ED	1(P)	01h 17m	-	-	2	-	-	0	11	3	-	1	-	5	-	-	2	-	-	16 juin 1988
1.2.4 Loi concernant la succession de Georg Stellari (PL 244)	1	CP/ED	1(P)	02h 33m	-	-	8	2	2	A	9	-	1	-	-	3	-	3	2	-	-	21 mars 1989

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DES INSTITUTIONS

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session		SÉANCES Hors sess		PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.2.5 Loi concernant un immeuble du cadastre de la cité de Montréal (quartier St-Antoine) (PL 249)	1	CP/ED	1(P)	41m	-	-	4	3	3	A	8	-	-	-	-	2	-	-	2	-	-	21 mars 1989
1.2.6 Loi concernant certains immeubles du cadastre de la cité de Montréal (quartier Ste-Anne) (PL 250)	1	CP/ED	1(P)	27m	-	-	8	8	8	A	8	-	-	-	-	4	-	-	2	-	-	21 mars 1989
1.2.7 Loi concernant le Collège de St-Césaire (PL 259)	1	CP/ED	1(P)	17m	-	-	5	10	10	A	7	-	-	-	1	-	-	-	2	-	-	21 mars 1989
1.3 Crédits budgétaires																						
Étude des crédits budgétaires 1988-1989 relevant de la compétence de la Commission	1	-	7(P)	23h 17m	-	-	-	-	-	-	66	12	3	7	-	-	-	1	2	-	-	12, 13, 19, 20, 26, 27 avril et 3 mai 1988
Étude des prévisions budgétaires du Directeur général des élections pour l'année financière 1988-1989	1	-	1(P)	02h 45m	-	-	-	-	-	-	13	4	-	1	-	-	-	-	2	-	-	11 mai 1988
1.4 Interpellations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DES INSTITUTIONS

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session N	SÉANCES Session H	SÉANCES Hors sess N	SÉANCES Hors sess H	PROJETS DE LOI AR	PROJETS DE LOI AP	PROJETS DE LOI AA	PROJETS DE LOI PL	PARTICIPANTS M	PARTICIPANTS R	PARTICIPANTS AD	PARTICIPANTS MI	PARTICIPANTS OI	PARTICIPANTS PI	DOCUMENTS M	DOCUMENTS T	PERSONNEL RG	PERSONNEL AP	PERSONNEL EX	REMARQUES
1.5 Autres mandats																						
1.5.1 Examiner toute proposition de révision de la Loi électorale, et examiner les sujets qui pourraient faire l'objet de modifications à la Loi électorale	1	CP	-	-	8(P)	44h 24m	-	-	-	-	135	41	-	8	26	-	26	4	2	-	-	16, 17, 18, 23, 24 août, 20, 21 et 22 septembre 1988
1.5.2 Étude du document intitulé:"Les droits économiques des conjoints"	1	CG	3(P)	14h 12m	2(P)	09h 10m	-	-	-	-	62	16	1	9	16	5	26	2	2	-	-	12, 13, 18, 19 et 20 octobre 1988
1.5.3 Avant-projet de loi portant réforme au Code civil du Québec du droit des obligations	1	CG	6(P)	21h 22m	-	-	-	-	-	-	44	10	4	4	34	-	40	9	2	-	-	25, 26, 27 octobre, 1, 3 et 8 novembre 1988
1.5.4 Avant-projet de loi portant réforme au Code civil du Québec du droit de la preuve et de la prescription et du droit international privé	1	CG	1(P)	03h 57m	1(P)	03h 42m	-	-	-	-	15	2	-	2	5	1	10	4	2	-	-	28 février et 15 mars 1989

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DES INSTITUTIONS

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session N	SÉANCES Session H	SÉANCES Hors sess N	SÉANCES Hors sess H	PROJETS DE LOI AR	PROJETS DE LOI AP	PROJETS DE LOI AA	PROJETS DE LOI PL	PARTICIPANTS M	PARTICIPANTS R	PARTICIPANTS AD	PARTICIPANTS MI	PARTICIPANTS OI	PARTICIPANTS PI	DOCUMENTS M	DOCUMENTS T	PERSONNEL RG	PERSONNEL AP	PERSONNEL EX	REMARQUES
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																						
2.1 Législation déléguée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2 Surveillance d'organismes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.3 Vérification d'engagements financiers	1	-	2(P)	05h 31m	1(P)	03h 22m	-	-	-	-	27	-	2	3	-	-	-	3	2	-	-	13 déc. 1988, 9 février et 23 mars 1989
2.4 Autres mandats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3.0 Mandats d'initiative																						
3.1 Études entreprises à l'initiative de la Commission																						
3.1.1 Étude du décret concernant l'exclusion de dispositions apparaissant dans l'annexe de la Loi portant abrogation de lois et dispositions législatives omises lors des refontes de 1888, 1909, 1925, 1941, 1964 et 1977 (1987, c.37)	1	-	1(P)	27m	-	-	-	-	-	-	6	-	-	-	-	-	-	1	2	-	-	19 mai 1988

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DES INSTITUTIONS

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
3.1.2 Examen du rapport annuel 1987-1988 du Protecteur du citoyen	1	CP	-	-	1(P)	05h 52m	-	-	-	-	9	1	-	-	1	-	-	-	2	-	-	2 mars 1989
3.2 Organisation générale	-	-	1(T)	55m	-	-	-	-	-	-	9	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2 juin 1988

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session		Hors sess		PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1.2 Projets de loi d'intérêt privé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1.3 Crédits budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1.4 Interpellations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1.5 Autres mandats																						
1.5.1 Étudier et approuver les règlements électoraux conformément à l'article 550 de la Loi électorale	1	-	1(P)	34m	-	-	-	-	-	-	12	2	-	-	-	1	-	-	2	-	-	23 mars 1989
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																						
2.1 Législation déléguée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2 Surveillance d'organismes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

ANNÉE FINANCIÈRE 1988-1989

COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session		SÉANCES Hors sess		PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCU-MENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
2.3 Vérification des engagements financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.4 Autres mandats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3.0 Mandats d'initiative																						
3.1 Études entreprises à l'initiative de la Commission	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3.2 Organisation générale																						
3.2.1 Statuer sur diverses affaires courantes	1	-	1(T)	28m	-	-	-	-	-	-	9	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	16 novembre 1988